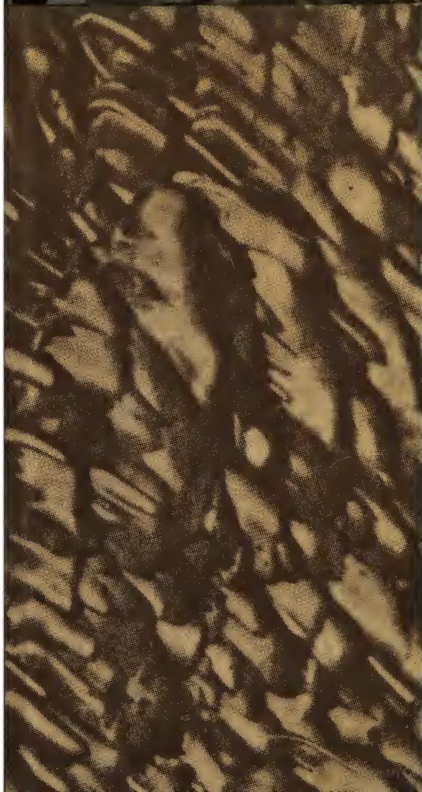
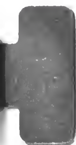
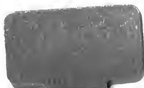






MÉMOIRES

SUR LA

GUERRE DE LA VENDÉE.

PAR

LE GÉNÉRAL RÉPUBLICAIN TURREAU.

MÉMOIRES

POUR SERVIR À

L'HISTOIRE

DE LA



GUERRE DE LA VENDÉE.

OUVRAGE DANS LEQUEL SONT RAPPORTÉS LES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENS DE CETTE GUERRE, DEPUIS SON ORIGINE, JUSQU'AU PREMIER FLORÉAL DE L'AN II DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PAR LOUIS-MARIE TURREAU,
Ex-Général en Chef de l'Armée de l'Ouest.

A Londres:



DE L'IMPRIMERIE DE BAYLIS, GREVILLE-STREET, HOLBORN.

Et se trouve chez DE BOFFE, Gerrard-street, Soho, & chez les principaux Libraires.

1796.

AVANT-PROPOS.

Il y a six mois que cet ouvrage est fait. J'ai différé jusqu'ici de le rendre public, parce que je voulais le recommencer, & présenter dans un plus grand cadre & avec moins de sécheresse, les principaux événemens de la Guerre de la Vendée. L'altération sensible de ma santé, qui ne me permet aucune occupation sérieuse, & la privation de mes papiers, dont j'attendais chaque jour la restitution, m'ont forcé d'abandonner ce projet.

Quoique ces Mémoires n'offrent aucun intérêt du côté du style, ils meritent d'être lus à cause de l'importance du sujet.



PRÉFACE.



UNE histoire complette de la GUERRE DE LA VENDÉE, serait peut-être, dans notre situation politique, l'ouvrage le plus intéressant & le plus utile à présenter au Peuple Français. Une telle entreprise était sans doute au-dessus de mes forces ; cependant n'écoutant que mon zèle & mon attachement à la chose publique, dégagé d'ailleurs des inquiétudes comme des illusions de

l'amour propre, je me serais livré tout entier à la composition de cet ouvrage, si je n'avais été privé de la plûpart des matériaux nécessaires à sa confection.

Quelqu'imparfait que soit, sous tous les rapports, celui que j'offre au public, je ne le crois pas sans utilité; &, si l'on doit quelques égards au malheur & à la pureté des intentions d'un homme, dont l'amour de son pays & la vérité guident la plume, j'obtiendrai sans peine l'indulgence des amis de la patrie. Je me soucie peu du jugement & de l'opinion des autres.

Cet essai historique, uniquement destiné à fixer les idées sur une guerre qui n'est pas encore connue, ne contiendra rien de relatif à la justification de la conduite que j'ai tenue lorsque je dirigeais les forces de l'Ouest ; justification que le discernement & la justice de ceux qui ont le secret de ma vie politique & militaire doivent m'épargner.

Au

Au surplus, quand il sera question de me défendre, je le ferai avec cette supériorité de moyens que donnent à l'honnête homme une conduite franche & pure, & l'intime conviction de son innocence. Je répondrai par des faits positifs, par des preuves matérielles à toutes les imputations fausses, souvent absurdes qu'on m'a faites ; & je n'aurai pas de peine à détruire cet échafaudage d'accusations vagues, de dénonciations dénuées de preuves, accueillies & propagées par la malveillance, & que les seules haines personnelles ont élévées contre moi.

J'écarterai de ma défense tout ce qui pourrait satisfaire des ressentimens provoqués chaque jour par les productions du mensonge & de l'esprit de parti. J'écrirai, je parlerai sans fiel, sans humeur, sans affections comme sans haines particulières. Les affaires privées, ainsi que les intérêts généraux, devraient toujours être discutés dans l'absence des passions ; & l'infortune, l'injustice même qu'on éprouve ne sont pas des

motifs suffisans pour mettre de l'aigreur & de l'emportement dans ses discours & ses écrits.

Je suis peu sensible aux outrages de la calomnie, parce qu'en me repliant sur moi-même, en parcourant le tableau de ma vie politique, je n'y vois que des actions qui l'honorent. Il me suffit d'être sans reproche & d'avoir prévu depuis long-tems le coup qui me frappe aujourd'hui, pour être indifférent sur le sort qui m'est réservé. Exempt des remords comme des craintes qui n'appartiennent qu'aux coupables ou aux lâches, j'attends avec sécurité le terme de mes maux ; & quand, après avoir été victime de l'erreur du gouvernement, je le serais encore de celle de mes juges, ne laisserai-je pas à mes amis des moyens de sauver ma mémoire de l'opprobre & de l'ignominie ?—Revenons à mon ouvrage.

On peut le lire avec confiance : la vérité & l'impartialité la plus sévère ont présidé à sa rédaction.

La

La plûpart des détails sur les causes de la prospérité & de la décadence des Vendéens, m'ont été transmis par *d'Elbée*, leur Généralissime, devenu mon prisonnier, lorsque j'ai pris l'isle de Noirmoutier.

MÉMOIRES

POUR SERVIR À

L'HISTOIRE DE LA GUERRE DE LA VENDÉE.

PREMIERE PARTIE.

POUR trouver l'origine de la Guerre de la Vendée, il faut remonter à celle de la révolution. Cette assertion, toute étonnante, toute hazardée qu'elle peut paraître à beaucoup de gens, n'en est pas moins fondée, & je le prouverais jusqu'à l'évidence, si, pour déduire les véritables causes de cette Guerre, je n'étais pas obligé d'entrer dans des détails que ne comporte pas cet ouvrage. Quoiqu'il en soit; c'est une erreur d'attribuer à la levée des trois cents mille hommes la révolte

 générale

générale & spontanée des habitans du Bas-Poitou; c'est une cause accidentelle à la naissance, à l'existence d'un parti qui ne pouvait obtenir d'aussi grands succès, prendre si rapidement tous les caractères d'une puissance redoutable, sans le concours d'une infinité de ressources, de mesures, & de moyens préparés de longue main.

Ceux qui, connaissant le pays, y ont observé dès le principe de la révolution la conduite des prêtres & des nobles, la marche des Autorités constituées et la disposition morale des habitans, n'auront pas de peine à trouver dans des événemens antérieurs les causes originelles de la révolte, & les premiers élémens dont s'est composé ce volcan politique qui, par son explosion subite & terrible, a plus ou moins ébranlé, en raison de leur distance, tous les Départemens de l'Ouest.

Et qu'on ne s'y trompe pas: les intrépides habitans du Bocage et du Loroux (1) qui, seuls, abandonnés à leurs propres forces, ont eu dès le commencement de la Guerre tant d'avantages

(1) Le Bocage est une partie du Bas-Poitou divisée aujourd'hui en plusieurs Districts du Département de la Vendée. Le Loroux est cette partie de la rive gauche de la Loire qui borne immédiatement le Fleuve & qui se trouve comprise, suivant la nouvelle division, dans les Départemens de la Loire Inférieure & de Mayenne & Loire.

décisifs,

décisifs, ne devaient pas agir isolément, si le plan de leurs chefs avait eu son entière exécution. Car le parti qui a désolé la rive gauche de la Loire, n'était qu'une branche de celui du fameux *Laroyerie*, dont la vaste conspiration avait poussé des racines sur plusieurs points de la République, même dans les Départemens les plus éloignés de son centre (2). Et si, tandis que la rive gauche était constamment le théâtre des plus sanglans combats, & que chaque jour était signalé par une nouvelle victoire des Vendéens, il y eût eu plus d'ensemble et de régularité dans les mouvemens partiels qui ont agité la rive droite; ou plutôt, si les révoltés de cette partie se fûssent joints à ceux de l'autre, & qu'ils eûssent simultanément dirigé & continué leurs incursions vers le Midi, on doit juger quels terribles effets auraient résulté de la réunion de ces partis, de la coïncidence de leurs mouvemens alors opérés en masse & sur des points plus rapprochés, & combien ce qu'on appelait *une poignée de Brigands* (3) eût pu faire courir de dangers à la République.

(2) On sait que le centre de cette conspiration était en Bretagne.

(3) On a dit souvent durant le cours de cette guerre; « il « est étonnant *qu'une poignée de brigands* résiste aussi long- « tems. »

Au surplus, sans nous arrêter davantage aux causes de la Guerre de la Vendée, sur lesquelles j'ai des données assez positives, pour prouver au besoin tout ce que j'avancerai, (causes que je développerai dans un autre ouvrage) ; sans examiner ici quels étaient les fils, les enbranchemens de cette effrayante conjuration contre la liberté, voyons à quel dégré de consistance & de prospérité est parvenu le parti Royaliste & Catholique (4). Quelle masse de forces & de moyens a présenté tout-à-coup cette puissance vraiment colossale, moins étonnante encore par ses succès, que par l'opiniâtreté & la durée de sa résistance.

C'est à tort que l'on comprend sous la dénomination générale de *Chouans* ou de *Vendéens*, tous les révoltés qui ont agité successivement la plûpart des Départemens de l'Ouest. Il ne faut pas confondre les Rebeles d'outre-Loire avec ceux de la rive droite, ni les révoltés du Morbihan avec les Vendéens ou les Brigands du Marais, parce que les événemens, la localité & l'existence politique des insurgés ont assigné à ces Guerres des caractères très-différens.

Les habitans de vingt ou vingt-cinq villages des Districts de Ploërmel & de Pontivy, conduits par

(4) La principale armée des Vendéens s'appelait *Armée Catholique & Royale*.

quelques Prêtres fanatiques, se réunirent dans des églises isolées ou dans les bois, pour y entendre la messe. La présence de deux ou trois compagnies de Volontaires suffit pour les dissiper ; voilà les révoltés du Morbihan (5).

Trois frères appelés Chouans ont formé des rassemblemens dans les environs de Laval & de la Gravelle. Les lieux où ils exercent leurs brigandages, & les renseignemens qu'on s'est procuré, font présumer que la profession première de ces chefs était celle de contrebandier ; voilà l'origine des Rebèles appelés *Chouans*. Peu nombreux dans le principe, ces Brigands ne s'éloignaient guères des Forêts du Pertre & de la Guerche, leurs repaires ordinaires.

Mais ils furent bientôt renforcés par quelques révoltés des Départemens du Calvados, de la

(5) Il ne faut pas induire de-là qu'on doive être tranquille sur la situation de la Bretagne. Depuis long-tems il y a des troubles dans le Morbihan. On les assoupit : ils renaissent. Jusqu'ici le gouvernement n'a pas paru s'occuper aussi sérieusemenr des révoltés de la Bretagne que des Chouans & des Vendéens. Qu'on y prenne garde cependant ; car si l'on n'employe pas d'autres mesures qne celles dont on a fait usage, pour rendre la paix à cette malheureuse contrée que le fanatisme agite depuis le commencement de la révolution, elle peut devenir une seconde Vendée. Il est sur-tout bien important d'empêcher les Chouans d'y pénétrer. J'ai des raisons de croire que c'est le projet de leurs chefs.

Manche, de la Bretagne ; par les débris d'un corps d'armée, échappé de la Vendée sous les ordres du Prince de Talmont, après la journée de Chollet & entièrement dissipé à celle de Savenay, par quelques mécontens épars aux environs de Château-Gontier, Sablé, &c. où ils avaient antérieurement excité des mouvemens, & enfin par un assez grand nombre de jeunes gens qui se sont soustraits à la première réquisition.

Les Chouans devenus plus nombreux, ont eu bientôt des chefs moins obscurs ; & l'on a distingué parmi ceux qui les dirigeaient, après la mort du Prince de Talmont (6), un Chevalier de Puisaye (7), un Comte de Boulainvilliers, &c. &c.

Le pays infesté par les Chouans est fort étendu & forme à-peu-près un quarré, dont Nantes, Angers, Mayenne & Rennes sont les angles. Ils se montrent aussi quelquefois sur les routes de Fougères & de Dol à Rennes. Leurs rassemblemens ne sont ordinairement que de trente à quarante hommes (8); & il est rare qu'à nombre égal ils

(6) Il ne les a commandés qu'un moment après la défaite de Savenay. Il fut bientôt arrêté près d'Erné, jugé à Rennes, exécuté à Laval.

(7) Ci-devant Adjudant-général, attaché au Général Wimpffen.

(8) Leurs chefs leur ont ordonné de rester ainsi divisés, jusqu'à ce que des circonstances *plus favorables* leur permissent de se joindre à leurs frères de la Vendée.

osent

osent faire résistance aux troupes républicaines (9).

Le Marais est cette partie du Bas-Poitou qui touche à la mer. C'est un pays plat & très-découvert, dont les issues sont impraticables durant l'hiver & très-difficiles pendant les autres saisons... Il est coupé sur tous les points de sa circonférence par des canaux ou marais salans, espèce de fortification naturelle qui en rend l'attaque très-dangereuse, & par conséquent favorable à la défense, sur-tout pour les habitans. On y trouve peu de chemins qui aient la voie charretière; la plupart ne sont que des sentiers disposés en dos d'âne & pratiqués entre deux canaux. Ces canaux ont communément de trente à quarante pieds de large de l'extrémité supérieure d'une rive à l'autre. Le Brigand, portant son fusil en bandoulière, s'appuye sur une longue

(9) Il ne faut pas, en lisant cet ouvrage, se reporter au tems où je l'écris, mais à celui où j'ai commandé l'armée de l'Ouest, c'est-à-dire depuis le premier Nivôse jusqu'au quatre Floréal de l'an deux. J'ignore les événemens qui ont eu lieu depuis cette époque & si l'état des choses a changé. Alors ces Brigands avaient fort peu de consistance. J'ai eu le bonheur, lorsque je commandais dans l'Ouest, de les empêcher de se réunir aux Vendéens. Ils n'ont jamais pu dans ce tems-là opérer aucun mouvement en masse. Les routes de Nantes à Rennes, à Vannes, à Angers étaient libres & sûres.

perche

perche & saute de l'un à l'autre bord avec une facilité surprenante. Si la présence de son ennemi ne lui permet pas de faire cet exercice, sans s'exposer au coup de fusil, il se jète dans sa Niole (10) & parcourt avec une extrême rapidité le canal toujours assez encaissé pour le dérober à la vue de ceux qui le poursuivent. Bientôt il reparaît, vous lâche un coup de fusil, & disparaît à l'instant, souvent même avant que vous ayez le tems de riposter. Le soldat républicain, pour qui cette manière de combattre est nouvelle, est obligé de se tenir toujours sur ses gardes, de longer les rives des canaux, d'en suivre lentement les sinuosités, en essuyant de fréquentes escarmouches : il met ainsi plusieurs heures à parcourir un espace que le Brigand franchit le plus souvent en quelques minutes (11).

Les habitans du Marais formaient une division de l'armée de Charette & le suivaient assez régu-

(10) Espèce de petit bateau très-plat & très-léger.

(11) Quand vous avez surmonté tous ces obstacles, & que vous êtes parvenus jusqu'à la plaine, après avoir suivi tous les zigzags que forment les canaux qui l'entourent, les ennemis se présentent de toutes parts : ils semblent sortir de la terre & des eaux. Cependant il faut, à quelque prix que ce soit, prendre poste & s'y maintenir, car on peut juger des dangers d'une retraite dans ce pays, par les difficultés qu'on éprouve pour y percer.

lièrement dans ses expéditions, lorsqu'il occupait tous les points limitrophes de leur pays, tels que Challans, Machecoul, &c., & ensuite les Isles de Bouin & de Noirmoutier. Mais quand il fut chassé de tous ces postes & forcé d'abandonner successivement tous les bourgs & villes frontières du Marais & du Bocage, comme Legé, Palluau, Aizenay, Beaulieu (12), &c., &c., alors les Brigands du Marais restèrent chez eux & se bornèrent à une Guerre défensive, pour laquelle la nature semble avoir disposé leur pays. Cette Guerre était d'autant plus dangereuse, que la situation du Marais (13) mettait ses habitans à portée de recevoir des secours de l'étranger, ou de faciliter & de protéger le débarquement de ceux qu'il aurait voulu procurer aux Rebèles de la Vendée. Les côtes étant extrêmement aplaties dans cette partie de l'Ouest & d'un facile accès par la mer (14), tout était à craindre des suites que pouvaient avoir les intelligences & les entreprises

(12) J'invite mes lecteurs à me suivre sur la carte.

(13) Suivant la nouvelle division, une partie du Marais se trouve dans le District des Sables & l'autre dans celui de Challans, Département de la Vendée.

(14) Quoique l'on trouve des bas-fonds le long de ces côtes, elles sont d'un accès moins difficile que si elles étaient escarpées, sur-tout si les habitans favorisent la descente de l'ennemi.

des ennemis du dedans & du dehors ; & l'on peut juger combien, dans le cas d'une attaque combinée des uns & des autres, la position des Troupes républicaines, destinées à la garde de ces côtes, devenait périlleuse, puisqu'elles se trouvaient entre deux feux & que la disposition locale les exposait nécessairement à n'être que faiblement & lentement secourues (15).

Mais on n'aurait rempli qu'imparfaitement son objet, si, pour attaquer & parvenir à purger ce repaire du brigandage, on s'était borné à garantir les côtes de l'invasion de l'étranger. Il fallait encore couper les communications avec Charette, & empêcher celui-ci de donner des secours aux Brigands du Marais, comme d'en recevoir.— Ainsi, & c'est sous ce rapport seulement que la Guerre du Marais, celle des Chouans, & même celle du Morbihan (16) peuvent être comparées à la Guerre de la Vendée. Sur quelques points

---

(15) J'en ai dit les raisons, en faisant la description du pays.

(16) Ce que j'avance ici ne détruit pas ce que j'ai dit plus haut du peu de consistance des Morbihannais. Cette Guerre n'est pas encore sérieuse ; mais elle le deviendra, si on n'y prend garde. L'esprit public est détestable en Bretagne : les Prêtres & les Nobles qui l'infectent, & qui assurément n'aiment pas la République, cherchent depuis longtems à y exciter un soulèvement général.

que

que vous placiez les Troupes républicaines, quelque direction que vous donniez aux colonnes agissantes, elles sont par-tout environnées d'ennemis.

On a pu juger par ce que j'ai dit des Brigands du Marais, de ceux de la rive droite de la Loire (les Chouans), & des révoltés du Morbihan, de la nécessité de séparer (17) ces Guerres pour les terminer; de couper les communications, les relations entre ces différens partis dont tous les efforts tendaient à se réunir ; de prévenir ou de rompre toutes les opérations qu'ils auraient pu concerter ; & d'isoler enfin chacun d'eux pour le détruire. On en sera convaincu lorsqu'on connaîtra la Guerre de la Vendée. Et, si nous sommes parvenus à ce but, si nous avons empêché la réunion de ces divers partis de Rebèles, il ne faut pas se dissimuler que nous le devons moins encore à nos efforts & à nos succès, qu'aux circonstances locales, à l'ambition & l'impéritie des chefs des Brigands & sur-tout à la rivalité qui les a toujours divisés.

Parlons maintenant des Vendéens ; parlons de ces hommes vraiment extraordinaires, dont l'existence politique, les rapides & prodigieux succès

(17) C'était, comme on le verra, le premier objet de mon plan.

& sur-tout la férocité inouie, feront époque dans les fastes de la révolution; de ces Vendéens à qui il ne manqua que de l'humanité & une autre cause à défendre, pour réunir tous les caractères de l'héroïsme.

Une manière de combattre qu'on ne connaissait pas encore, & peut-être inimitable, si elle ne peut véritablement s'approprier qu'à ce pays & qu'elle tienne au génie de ses habitans; un attachement inviolable à leur parti; une confiance sans bornes dans leurs chefs; une telle fidélité dans leurs promesses, qu'elle peut suppléer la discipline; un courage indomptable & à l'épreuve de toutes sortes de dangers, de fatigues & de privations, voilà ce qui fait des Vendéens des ennemis redoutables, & ce qui doit les placer dans l'histoire au premier rang des Peuples-soldats. Enfin les Vendéens sont des Français animés du double fanatisme de la Religion & de la Royauté, qui ont long-tems fixé la victoire, & qui ne pouvaient être vaincus que par des Républicains Français.

De longs détails sur la topographie du Poitou & sur les mœurs anciennes & modernes de ses habitans, n'appartiennent qu'à un ouvrage très-étendu; & comme dans cet essai historique & très-précis, je n'envisage la Vendée que sous les rapports militaires, & que mon unique objet est de faire

faire connaître les événemens qui ont eu lieu durant le cours de cette Guerre singulière, sur laquelle on n'a rien écrit encore de supportable ni de vrai, je renvoie ceux de mes lecteurs qui voudraient savoir ce qu'étaient les usages, le caractere, les préjugés des anciens Poitevins, à l'histoire de leur pays, à celle des Guerres civiles qui ont désolé la France, & particulièrement à un ouvrage intitulé : *Annales d'Aquitaine.* Ils trouveront dans la nature même du pays, dans l'ignorance, les habitudes, la superstition de ce Peuple, le cause de ses malheurs, & l'origine des Guerres de Religion ou de parti, dont le Poitou a été dans tous les tems le théâtre & le berceau.

Le Bocage & le Loroux forment le pays qu'on doit appeler Vendée, puisque c'est celui où la Guerre a été constamment la plus vive & la plus sanglante. Ce sont deux grands cantons, dont l'un (le Bocage) faisait partie du Poitou, & l'autre de l'Anjou & de la Bretagne. Ils sont répartis, suivant la nouvelle division, dans les Départemens de la Vendée, des deux Sèvres, de la Loire-Inférieure & de Mayenne & Loire. Ce pays est un des plus fertiles de la République ; il en était aussi le plus peuplé avant que les horreurs de la Guerre & la funeste domination des Rebèles en eûssent éloigné les patriotes, & qu'un

arrêté

arrêté (18) des Représentans du Peuple en mission dans l'Ouest eût contraint à quitter cette perfide contrée ceux de ses habitans qui voulaient y rester, sous le prétexte d'une neutralité dangereuse pour eux & pour nos Troupes, & qui tournait toujours à l'avantage des Rebèles (19).

Mais pour mettre à portée de connaître le véritable théâtre de la Guerre, voilà quel est le territoire que ceux-ci occupaient dans le tems de leurs prospérités ; ils avaient pour limites au Nord, la Loire : à l'Ouest, la Mer : au Sud, Fontenay, Luçon, les Sables & Niort : Parthenay, Thouars & Doué à l'Est (20).

La localité du Bocage contraste parfaitement avec celle du Marais. Le Bocage (21) est un

(18) Il est du 2 Ventôse. Il porte en substance " que les " habitans de la Vendée quitteront le pays, sans quoi ils " seront censés faire cause commune avec les Brigands, & " traités comme tels." J'observerai que sans cet arrêté & d'autres mesures prises par ces représentans, pour couper toute communication des Brigands avec leurs complices secrets, disséminés dans la Vendée & villes voisines, je ne voyais pas de bornes à la contagion ni de terme à la guerre.

(19) J'en dirai les raisons.

(20) Les Brigands ont quelquefois dépassé ces limites. Ils ont pris Fontenay, Thouars, Doué, Saumur, Angers ; mais ayant échoué devant Nantes, ils ont repassé la Loire, & ne sont revenus sur la rive droite qu'après l'affaire de Chollet.

(21) Il en est de même du Loroux, un peu moins couvert cependant que le Bocage, dans la partie la plus voisine du rivage de la Loire.

pays

pays très-coupé, quoiqu'il n'y ait pas de grandes rivières; très-inégal, quoiqu'il n'y ait pas de montagnes; & très-couvert, quoiqu'il y ait peu de forêts & que les bois qui y sont fréquens, n'aient communément qu'une médiocre étendue. Il est très-inégal & très-coupé, parce qu'il y a beaucoup de collines, de vallons, de ravins, de petites rivières presque toujours guéables, de ruisseaux même que l'on passe souvent à pied sec, mais que les moindres pluies transforment en torrens. Il est très-coupé, parce que toutes les propriétés y sont divisées en petits clos ou champs (22) environnés de fossés. Il est très-couvert, parce que ses champs sont entourés de fortes hayes plantées sur la crête des fossés, quelquefois d'arbres, disposés de manière qu'ils font l'effet de palissades autour d'un ouvrage de fortification.

Ce qui contribue encore à rendre ce pays très-couvert, c'est que la terre y étant très-grasse, très-fertile, les bruyères, les landes, les épines, les genêts & généralement toutes ses productions

(22) Ces champs n'ont communément que cinquante ou soixante perches de contenance, & sont quelquefois entourés d'une double ceinture de fossés. C'est sur-tout à cette subdivision du territoire en petits champs, & aux fossés & saignées qui les entourent & les coupent, que le terrain doit son extrême fertilité, sans quoi il serait très-aquatique.

parasytes

parasytes & spontanées, ainsi que celles qu'en obtient l'industrie, y sont d'une force & d'une grandeur demesurées.

Une telle localité ne comporte pas de beaux chemins (23); aussi sont-ils affreux dans la Vendée. Les convois ont de la peine à faire trois lieues durant toute une journée, encore le plus souvent faut-il se servir pour les transports de bœufs & de charettes du pays qui n'ont pas la voie ordinaire. Les chemins (24) n'ont que la largeur de ces charettes. Il s'y trouve rarement des espaces, des carrefours où les voitures puissent tourner; & quand l'escorte d'un convoi est battue, il devient infailliblement la proie des Brigands. Eussiez-vous pu faire d'avance des dispositions de retraite,

(23) Il n'y a que deux grandes routes dans la Vendée: celle de Nantes à Saumur par Chollet, & celle de Nantes à la Rochelle par Montaigu, Saint-Fulgent, &c. Ces grandes routes, que vous ne pouvez suivre qu'accidentellement, ne sont pas plus favorables aux dispositions militaires que les chemins de traverse. Elles vous permettent seulement de mettre plus d'ordre dans votre marche. Elles sont flanquées de fossés larges & profonds; leurs rives sont obstruées de hayes, d'arbres, de buissons, &c.; & c'est ordinairement sur les lisières de ces grandes routes que l'ennemi prépare ses embuscades & dispose ses attaques.

(24) Ils sont quelquefois encaissés jusqu'à dix ou douze pieds au-dessous du niveau des terres.

elle est nécessairement si lente que vous ne pouvez le sauver (25.)

Ainsi la Vendée, cet azile du brigandage & du crime, est comme une vaste forteresse où les agens du Royalisme & de l'Aristocratie pouvaient avec sécurité concerter leurs complots, méditer leurs affreux projets ; & la nature trompée semble y avoir dévelopé tous ses moyens, pour protéger la coupable résistance & l'indépendance funeste des ennemis intérieurs de la République.

Il n'est pas aisé sans doute de faire la Guerre dans un pays tel que celui dont je viens de tracer rapidement la description. Dans un pays qui refuse tout à l'attaque & présente tant de ressources à la défense, comment conduire une colonne, en régulariser les mouvemens ; conserver de l'ordre, de l'ensemble dans sa marche ; exécuter des manœuvres, des déploiemens, des dispositions d'attaque ou de retraite ; donner à l'artillerie & à la ca-

(25) On peut induire de-là qu'un Général qui connaît la Vendée, doit non-seulement n'y pas conduire d'artillerie, mais encore n'avoir à la suite de ses colonnes ni équipages, ni ambulances, ni effets de campement, &c. Il ne faut à une armée qui veut percer dans la Vendée que des soldats & des pionniers. Tout ce qu'on appèle *impedimenta* doit être supprimé, si l'on ne veut pas être battu. Un officier-général dans ce pays doit, autant qu'il est possible, rapprocher sa manière de faire la Guerre de celle de l'ennemi.

valerie tout le jeu, toute l'action que comportent ces deux armes, au milieu des obstacles, dont sont hérissés les repaires de la Vendée ? Comment improviser un ordre de bataille (26) ; mesurer de l'œil les distances ; calculer les avantages & les inconvéniens d'une position forcée & prise à la hâte ; connaître celle de l'ennemi ; pressentir ses projets ; embrasser, par un apperçu rapide, sa position, comme celle qu'occupe votre armée, lorsque les fréquentes ondulations du terrain, les hayes, les arbres, les buissons qui en obstruent la superficie, ne vous permettent pas de voir à cinquante pas autour de vous ? Comment profiter de chances heureuses ou remédier promptement à des événemens contraires ; appercevoir, ou du moins être instruit assez tôt des échecs ou des suites partielles qui ont lieu durant le cours d'une affaire, lorsque souvent vous êtes plus de tems à recevoir un rapport, ou à faire parvenir un ordre d'un bout de la ligne à l'autre, qu'il n'en faut pour décider le sort d'une bataille ?

Les Brigands, favorisés par tous les accidens de la nature, ont une tactique particulière & qu'ils

(26) Vous ne pouvez jamais, avec les rebèles, combiner d'avance un ordre de bataille. Vous ne savez pas sur quel point vous vous battrez ; si vous serez attaqué sur votre front, vos flancs ou vos derrières, & quelles dispositions le terrain vous permettra de faire.

savent

savent appliquer parfaitement à leur position & aux circonstances locales. Assurés de la supériorité que leur donne leur manière d'attaquer, ils ne se laissent jamais prévenir : ils ne se battent que quand ils veulent & où ils veulent. Leur adresse dans l'usage des armes à feu est telle qu'aucun peuple connu, si guerrier, si manœuvrier qu'il soit, ne tire un aussi grand parti du fusil que le chasseur du Loroux & le braconnier du Bocage. Leur attaque est une irruption terrible, subite, presque toujours imprévue, parce qu'il est très-difficile dans la Vendée de bien reconnaître, de se bien éclairer & par conséquent de se garantir d'une surprise. Ils donnent à leur ordre de bataille la forme d'un croissant, & leurs aîles ainsi dirigées en fleches, sont composées de leurs meilleurs tirailleurs, de soldats qui ne tirent pas un coup de fusil sans l'ajuster, & qui ne manquent guères un but donné à la portée ordinaire. Vous êtes écrasé, avant d'avoir eu le tems de vous reconnaître, sous une masse de feux, tels que nos ordonnances n'en présentent pas dont l'effet puisse être comparé. Ils n'attendent pas de commandement pour tirer : ils ne connaissent pas les feux de bataillon, de file ou de peloton ; & cependant celui qu'ils vous font éprouver est aussi nourri, aussi soutenu & sur-tout beaucoup plus meurtrier que les nôtres. Si vous résistez à leur violente attaque, il est rare que les Rebèles vous disputent la victoire ; mais vous en

 retirez

retirez peu de fruit, parce qu'ils font leur retraite si rapidement qu'il est très-difficile de les atteindre, le pays ne permettant presque jamais l'emploi de la cavalerie. Ils se dispersent, ils vous échappent à travers champs, hayes, bois, buissons, connaissant tous les sentiers, les faux-fuyans, les gorges, les défilés ; sachant tous les obstacles qui s'opposeraient à leur fuite & les moyens de les éviter. Si vous êtes obligé de céder à leur attaque, vous avez autant de peine à opérer votre retraite, qu'ils ont de facilité à vous fuir, lorsqu'ils sont vaincus. Vainqueurs, ils vous cernent, vous coupent de toutes parts ; ils vous poursuivent avec une fureur, un acharnement, une vélocité inconcevables. Ils courent dans l'attaque & dans la victoire comme dans la défaite ; mais ils chargent leurs armes en marchant, même en courant, & cet état constant de mobilité ne fait rien perdre à leur fuillade de sa vivacité & de sa justesse. En général, cette Guerre a des caracteres si singuliers, qu'il faut l'avoir faite très longtems pour la bien connaître ; & tout officier-général instruit, formé par dix campagnes sur les frontières, se trouvera fort embarrassé, en arrivant daus la Vendée, pour y opérer avec succès. J'invoque ici le témoignage de tous les Officiers-généraux qui, après avoir servi sur les frontières, ont été employés dans cette affreuse Vendée : qu'ils disent s'ils avaient une idée de cette Guerre, avant de l'avoir

faite ;

faite ; qu'ils disent si les Prussiens, les Autrichiens, les soldats formés, rompus à la discipline des *Nassau* & des *Frédéric* sont aussi terribles dans les combats, ont autant d'adresse, de ruse & d'audace, que les féroces & intrépides tirailleurs du Bocage & du Loroux (27) ; qu'ils disent s'il peut exister une Guerre plus cruelle, plus fatiguante pour les militaires de tout grade, plus sanglante que celle-là ; qu'ils disent aussi si elle ne tue pas l'ordre, la discipline & la subordination dans une armée, & si le soldat, bientôt amolli, dépravé dans cet infâme pays, dont l'air pestiféré semble corrompre jusqu'à la complexion morale des individus qui l'approchent, si le soldat, dis-je, dégoûté, rebuté de cette Guerre, dont l'opinion semble avoir éloigné la gloire (28), n'y perd pas cette énergie, cette cons-

(27) J'atteste que tout ce que je dis sur leur manière de combattre, si extraordinaire qu'elle puisse paraître, est de la plus exacte vérité.

(28) Des Républicains qui ont fait la guerre dans la Vendée, ne devraient-ils pas partager la gloire qui paraît exclusivement réservée à leurs frères d'armes employés sur les frontières ? Plus de deux cents combats qui se sont livrés sur les deux rives de la Loire, depuis le commencement de cette Guerre, prouvent qu'elle était assez vive, assez importante, pour qu'on attachât quelque mérite à l'avoir faite. Cependant il semble qu'on ait voulu jeter de la défaveur sur les militaires qui ont servi dans la Vendée. Je désirerais qu'on envoyât leurs détracteurs y faire une campagne.

tance,

tance, ce courage invincible qui l'ont fait triompher tant de fois des esclaves de l'Angleterre & de l'Autriche; qu'ils disent enfin s'ils n'aimeraient pas mieux faire six mois de campagne sur les frontières, qu'un mois dans la Vendée.

Je crois en avoir assez dit pour prouver que les principaux obstacles à toute entreprise militaire dans la Vendée, naissent de la localité. L'impossibilité d'assurer sa correspondance par l'intérieur & d'éviter les retards qu'elle éprouve; d'entretenir les communications; de couvrir suffisamment ses postes, quand l'ennemi est partout & vous environne de tous côtés; d'établir, de garantir de son invasion des entrepôts que nécessiteraient l'éloignement des magasins & la lenteur des convois; la difficulté, le danger surtout de transporter ses munitions de Guerre & de bouche dans un pays où les chemins sont impraticables, où tout est embuscade, où il vous faut une colonne de deux mille hommes pour escorter un caisson de vivres ou de cartouches: [l'ennemi s'attachant sur-tout à attaquer les partis & les escortes.] (29)

(29) Cela doit particulièrement s'appliquer au tems où l'on a été obligé de faire la Guerre dans le pays couvert, dans le sein de la Vendée. Alors, les Rebèles ayant perdu de leur consistance politique, ne se montrèrent plus dans les immenses plaines qui les environnent. Recélés dans leurs sombres repaires, ils ne s'attachèrent plus qu'à surprendre les

Troupes

voilà ce qui brise vos moyens, ce qui entrave sans cesse vos opérations. Quel est l'Officier-général qui, ayant combiné un plan, peut répondre de l'exécuter, de le suivre exactement, dans une Guerre où tout est irrégulier & de circonstance; où les rapports sont toujours incertains ou perfides, parce que vos espions sont timides ou traîtres; où les événemens du jour détruisent ou contrarient les mesures que semblaient exiger ceux de la veille; où toute application des principes du métier aux dispositions locales devient inutile ou dangereuse? Dans un pays où l'ennemi est par-tout, & par-tout en forces où vous êtes faible; insaisissable, invisible même, lorsque vous marchez à la tête d'une colonne forte & bien ordonnée. Si votre colonne cesse un moment de s'éclairer, d'avoir de l'ordre, de l'ensemble, l'ennemi bientôt réuni se retrouve en masse, vous attaque avec fureur & vous fait repentir de la moindre négligence que vous aurez commise dans votre marche. Tout est pour les Rebèles dans le pays qu'ils occupent, & tout y est contre les Républicains. Par-tout ceux-là bien accueillis, trouvent des vivres, des ressources de toute

Troupes qui voulaient y pénétrer & les postes qu'on avait si mal-à-propos conservés dans le centre du pays révolté. Au surplus leur manière d'attaquer & de combattre a toujours été la même.

espèce;

espèce; & ceux-ci sont obligés de porter tout avec eux. Si quelques soldats s'écartent de l'armée & qu'ils tombent entre les mains des Brigands, ils sont mutilés, torturés, lentement égorgés ou brûlés à petit feu; & quand quelques traîneurs s'arrêtent dans les maisons, on ne leur donne des secours que pour les y retenir & les faire mourir dans les supplices. Mille exemples attesteraient au besoin ce que j'avance.

Mais un Officier-général qui dirige un corps d'armée dans la Vendée, n'a rien fait encore, lorsqu'il a conduit ses Troupes militairement; que sa marche a été bien ordonnée; qu'il a évité les embuscades de l'ennemi; qu'il a résisté à toutes ses attaques, ou qu'il l'a attaqué lui-même avec succès: il faut trouver une position pour bivouaquer & faire reposer l'armée; & les positions ne sont pas communes dans la Vendée, ou plutôt il n'y a point de véritables positions militaires. Il faut que le Général s'établisse de manière à pouvoir faire promptement ses dispositions, de quelque côté qu'il soit attaqué, & qu'il ne compte pas trop sur ses avant-postes, toujours insuffisans dans ce pays, si bien qu'ils soient disposés, pour garantir d'une surprise. Vous êtes rarement attaqué sur votre front: c'est communément sur vos flancs, sur vos derrières que l'ennemi se précipite. Souvent même il dirige à la fois ses

attaques

attaques sur tous les points ; &, on le répète, elles sont brusques, violentes, accompagnées de cris & de hurlemens affreux.

Il faut sur-tout que le Général se garde bien de cantonner (30), de s'arrêter dans les villes, bourgs ou villages situés dans l'intérieur du pays (31). Il n'est pas possible d'y faire une résis-

(30) Un Officier-général qui, après avoir fait une Guerre régulière sur les rives de la Mozelle ou de l'Escaut, est employé dans la Vendée, doit faire ou moins deux ou trois mois de noviciat, pour se mettre un peu au fait de la localité & de la maniere de faire la Guerre dans ce pays ; sinon, il l'apprend à ses dépens. Cela n'est pas sans exemple.

J'ai trouvé, en arrivant dans la Vendée, (j'étais alors Chef de brigade) un Officier général commandant une division de l'armée, & que j'avais vu sur les frontières diriger avec habileté une avant-garde considérable. Sans égard à la nature du terrain, il faisait ses dispositions d'ordre, de marche & de bataille, comme il les aurait faites dans les plaines de la Belgique. Il traînait à sa suite une nombreuse artillerie, des effets de campement, des bagages, un attirail immense ; son avant-garde était toujours très-éloignée du Corps d'armée, &c. &c. Cependant d'heureux hazards lui procurèrent un premier succès, mais qui fut suivi trois jours après d'un affreux désastre ; & sa défaite me surprit bien moins que sa victoire.

(31) La mauvaise disposition des habitans était sans doute une raison suffisante pour abandonner tous les postes du centre de la Vendée ; mais les seuls inconvéniens de la localité m'y ont fait renoncer, même après l'arrêté du deux Ventôse.

tance victorieuse. Ce sont des coupe-gorges où l'on court le risque d'être surpris ou cerné par l'ennemi; de fortes hayes, des genêts, quelquefois des bois en dérobent toutes les avenues; & d'ailleurs les intentions perfides des habitans en rendaient le séjour si dangereux pour nos Troupes, que l'obstination de quelques Généraux à les y laisser, nous a causé vingt défaites & fait perdre trente mille hommes.

Les Rebèles retiraient de très-grands avantages des dispositions amicales des habitans restés dans la Vendée. Trop lâches pour prendre les armes avec eux, ils n'en favorisaient pas moins secrètement leur cause; ils étaient les espions du parti: les femmes, les enfans même étaient des Agens fidèles & intelligens qui instruisaient à la minute les Chefs des Rebèles des moindres mouvemens de l'armée républicaine. Nos Généraux ont voulu aussi avoir des espions du pays: ils ont toujours été trahis ou mal servis par eux; & jamais on n'a pu organiser un espionnage à l'armée de l'Ouest. C'est après avoir acquis par eux-mêmes la certitude de ces faits; c'est après avoir été convaincus que la plupart des habitans de la Vendée, qui n'avaient pas les armes à la main, n'en étaient pas moins les complices, les partisans secrets des révoltés, que les Représentans

du

du peuple, près cette armée, ont pris l'arrêté précité (32).

On vient de voir quels étaient les moyens, les ressources, les avantages que la Vendée procurait aux Rebèles: nous allons prouver qu'ils en retiraient aussi des villes & cantons circonvoisins; & que ces secours étrangers n'ont pas peu contribué à alimenter cette malheureuse Guerre & à atténuer toutes les mesures employées pour la terminer.

Il est constant que la plupart des habitans des villes, bourgs ou villages situés sur les frontières de la Vendée, avaient leurs propriétés dans ce pays; que leurs métayers ou fermiers étaient avec les Brigands, ou du moins les favorisaient, soit par crainte, par conformité d'opinions, ou quelqu'autre motif d'intérêt particulier. De-là des communications continuelles, des rapports sans nombre & indispensables entre les révoltés & les habitans voisins du théâtre de la Guerre: les uns & les autres unis par les liens de la parenté, de

(32) Je le citerai peut-être encore: il faut qu'on me pardonne ces répétitions. Je voudrais les éviter, je voudrais être clair & précis; tout cela est au dessus de mes forces: & quoique mes détracteurs aient prononcé sans retour sur la nullité de mes moyens militaires, je me servirais moins mal de mon épée que de ma plume.

l'amitié, d'un intérêt mutuel, des préjugés même, étaient continuellement confondus, rapprochés par ces circonstances morales. Les Rebèles se trouvaient à toutes les foires, à toutes les assemblées ; leurs femmes remplissaient les marchés publics : de-là une infinité de liaisons, de ménagemens, de relations commerciales, de convenances particulières : de-là la cause des Vendéens & celle de leurs voisins devenue commune : de-là le système d'indulgence & de modérantisme adopté par la plûpart des Administrations : de-là l'inexécution imparfaite des lois nouvelles, & de nouveaux motifs d'attachement aux vieilles habitudes, aux anciens préjugés : de-là la molesse & l'inertie des Fonctionnaires publics, civils & militaires qui ont perdu la chose publique dans cette partie de la France, en cédant à des considérations & à des affections locales : de-là les dénonciations calomnieuses, les libèles, les pamphlets lancés de toutes parts contre les Généraux énergiques, contre les Généraux vraiment républicains qui, froids, impassibles au milieu des dangers, des pièges dont les circonvenait l'aristocratie déguisée sous toutes les formes ; résistant à toute espèce de séduction, n'écoutant ni les réclamations, ni les vœux intéressés des individus que blessait nécessairement l'effet des mesures générales, ont eu le courage de n'obéir qu'à la

voix

voix de leur devoir & de suivre invariablement la ligne que leur traçait le Gouvernement.

Ainsi, tandis que nos Officiers-généraux combattaient les Brigands armés, ils se trouvaient dans les villes voisines du théâtre de la Guerre, au milieu des complices de la rébellion. Ceux-ci étaient d'autant plus dangereux, qu'ils étaient plus cachés. Souvent ils se couvraient du manteau du patriotisme : ils se glissaient dans les Sociétés populaires, dans les Administrations, même dans l'Armée républicaine, où ils étaient parvenus à organiser les déroutes (33). Les chefs des Rebèles avaient soin de préserver des horreurs de la Guerre les propriétés de ces Agens secrets ; & lorsqu'ils voulaient investir quelqu'une des villes limitrophes de la Vendée, ils désignaient, avant l'attaque, ceux des Fonctionnaires publics que l'on devait épargner comme des co-opérateurs utiles, des correspondans fidèles à leur parti, & ceux que l'on devait sacrifier à leur vengeance.

Les Généraux Vendéens retiraient un double avantage de leurs intelligences dans les villes voisines ; elles facilitaient leurs opérations mili-

(33) Entr'autres un Marquis de Sanglier, Volontaire dans un bataillon. Il a été guillotiné à Tours.

taires (34), & leur préparaient des conquêtes par l'opinion. Les apôtres du Royalisme & du Catholicisme ne cessaient de corrompre l'esprit public & de secouer les torches du Fanatisme, auquel des causes particulières assuraient des succès dans la partie méridionale du Département de la Vendée & dans celui des deux Sèvres (35).

A tant de moyens qui militaient en faveur des Rebèles & qui secondaient si puissamment la force de leurs armes, que pouvaient opposer les Généraux de l'armée républicaine ? de simples mesures militaires, toujours insuffisantes dans cette espèce de Guerre, si elles ne sont étayées de mesures politiques, d'Administration & de Police intérieure. Car ce n'était pas assez de bat-

---

(34) Lorsque les Rebèles assiégèrent Saumur, un nommé François, employé aux bureaux de l'Administration, encloua plusieurs pièces de canon dans la ville, pendant le siège.

(35) Où il y a beaucoup de Protestans.

Entr'autres moyens qu'employaient les Agens, les Missionnaires du parti Catholique, il en est un qui leur a souvent réussi, & l'on peut en regarder le résultat comme une des causes premières de la rébellion. Ils excitaient aux regrets de l'ancien ordre de choses (& cela dès le principe de la révolution) des hommes simples & superstitieux, en leur faisant envisager & craindre, par l'effet des mesures du nouveau Gouvernement, le triomphe d'une secte en horreur aux Catholiques.

tre

tre les Brigands armés, il fallait arrêter les ravages de l'opinion, les progrès d'une épidémie morale qui, menaçant de la contagion tous les Départemens voisins, ne laissait point entrevoir le terme des succès du parti Royaliste. Si des Administrations vigoureuses & bénévoles, de concert avec la force armée, eûssent secondé ses efforts ; si nos Officiers-généraux avaient pu compter sur le concours, la coaction de leurs moyens respectifs, ils auraient établi sans peine une ligne de démarcation entre le pays révolté & le pays voisin ; ils auraient rompu par-là toute communication vicinale, toute liaison entre les Rebèles & leurs complices extérieurs qui alimentaient & propageaient la révolte. Bientôt les Vendéens privés de tout secours étranger, réduits à leurs seules ressources, les eûssent épuisées (36), & chacune de nos victoires leur eût alors porté des coups mortels. Mais quel succès pouvaient avoir les invitations, les sollicitations des Chefs de la force armée auprès des Corps constitués, faibles, inertes ou malveillans, lorsque souvent les Représentans du peuple eux-mêmes, n'en obtenaient pas la pleine & entière exécution de leurs

(36) Sur-tout leurs munitions de Guerre. On n'a jamais su positivement comment ils faisaient pour s'en procurer après la destruction de leurs établissemens.

arrêtés ?

arrêtés ? Ainsi nos Généraux contraints d'isoler leurs moyens, n'ont pu prendre que des demi-mesures qui ont toujours produit des victoires sans fruit ou des échecs désastreux (37).

Il

(37) L'expérience de plus de vingt combats, dont j'ai été témoin dans la Vendée, m'a convaincu que cinq ou six victoires remportées sur les Brigands nous procuraient moins d'avantages réels, qu'une seule défaite nous faisait de mal ; dans nos victoires, nous tuons peu de monde aux Rebèles, & ils nous en tuent beaucoup dans nos déroutes. (Je crois en avoir dit les raisons.) Maîtres du champ de bataille, nous n'y trouvons que des sabots & quelques morts, mais jamais d'armes ni de munitions. Le Vendéen poursuivi cache son fusil ; s'il est trop pressé, il le casse, & il est très-rare qu'il vous laisse son arme en abandonnant la vie.

J'ai vu deux déroutes à l'armée de l'Ouest (j'étais à la première Adjudant-général, Général de brigade à la seconde) : nous avons perdu beaucoup d'hommes, une quantité prodigieuse de fusils, environ soixante bouches à feu & quatre vingt caissons. Dans les cinq premiers mois de la Guerre de la Vendée, nous avons donné aux Rebèles plus de trois cents bouches à feu & cinq cents caissons.

On savait, on devait savoir que les grandes affaires, les affaires décisives ne doivent presque jamais leur succès à l'effet de l'artillerie, beaucoup plus effrayant que meurtrier.

On savait que la nature du pays permettait rarement d'en faire usage ; & que, quand on pouvait l'employer, du moins il était presque toujours impossible de lui donner assez de jeu pour s'en promettre de grands effets.

On savait que le canon en imposait peu aux Rebèles, puisque dans les premières affaires, dans un tems où la plûpart d'entr'eux

Il me semble avoir prouvé que pour terminer l'horrible Guerre de la Vendée, la première me-

d'entr'eux n'étaient armés que de bâtons, ils se précipitaient sur les pièces & les enlevaient, quelquefois même avant qu'on s'en fût servi.

La perte des bouches à fen n'était rien encore en comparaison de celle des caissons. La rareté de la poudre se faisait déjà sentir dans la République, & nous allions porter la nôtre à l'ennemi qui n'avait pas encore d'établissemens pour en faire.

Les Rebèles, consultant la localité & plus adroits que nous, ne conduisaient presqne point d'artillerie avec eux, quatre ou cinq pièces leur suffisaient pour nne armée de trente ou quarante mille hommes, & c'était ordinairement des pièces de huit, calibre le plus propre à la Guerre de campagne. Avares de munitions, ils conduisaient peu de caissons; un seul servait à alimenter deux ou trois pièces. Ils savaient bien que ce ne serait pas l'artillerie qui leur procurerait la victoire, & ils l'ont fixée long-tems sans cet accessoire auquel on donne généralement trop d'importance, qui fait dégénérer le courage, parce qu'il accoutume à se battre de loin & hors de mesure.

Il résulte de-là que quand nous avions une affaire malhenreuse, nous perdions quinze, vingt, vingt-cinq bouches à feu & des caissons à proportion (les brigands décomposaient nos gargousses & en faisaient des cartouches); & qu'une victoire nous donnait deux ou trois pièces de canon, mais jamais de munitions.

D'après ces considérations, comment se peut-il que tous les Officiers-généraux qui ont servi dans la Vendée, & sans doute ils s'en est trouvé d'instruits, se soient obstinés à y conduire de l'artillerie ?

 sure

sure qu'il fallait employer, était d'établir une ligne de démarcation entre le pays insurgé & ceux où l'exemple, la crainte, la conformité d'opinions & de préjugés pouvaient faire éclater la révolte & grossir, par une jonction inévitable, le noyau de la Vendée.

L'objet que se proposaient les Représentans du peuple en mission dans l'Ouest, d'après leur arrêté du 2 Ventôse, était donc, non seulement de séparer les Rebèles de leurs complices restés dans le pays, sous le prétexte de la neutralité ; mais encore, à l'appui des mesures militaires, de rompre toute espèce de communication entr'eux & ceux de leurs partisans qui se trouvaient répandus dans tous les Cantons voisins de la Vendée.

Il faut convenir que cette mesure qu'avaient prise les Représentans Hentz, Garrau, Prieur & Francastel est, de toutes celles qui ont été employées depuis l'origine de cette guerre, la seule grande, la seule, je crois, qui pouvait la terminer. Toutes les autres, d'après l'expérience, ont été reconnues insuffisantes, quelques-unes inexécutables, & la plûpart dangereuses pour les Sous-ordres chargés de leur exécution. Car telle est la nature des choses & la force des circonstances dans l'infâme pays trop connu sous le nom de Vendée, qu'un Fonctionnaire public, civil ou militaire qui faisait rigoureusement son devoir,

se trouvait toujours compromis ; & je parle ici de tous les Agens, quelque fût leur rang dans la hiérarchie des pouvoirs, dont ils pouvaient rarement suivre les échelons pour borner leur garantie.

Ainsi l'effroi que causait à des Fonctionnaires de bonne foi, mais timides, une responsabilité terrible, peut-être outrée, qu'il était impossible de ne pas engager (38), lorsque dans telle ou telle circonstance difficile, impérieuse, le Fonctionnaire public était obligé de prendre une détermination énergique & prompte, que l'urgence des cas & l'éloignement des Autorités premières (39) ne permettaient pas de soumettre à leur sanction ; ainsi, & dans cette hipothèse, la crainte de se compromettre faisait toujours adopter au subordonné faible, craintif, irrésolu des partis mitoyens, quelquefois inutiles, plus souvent con-

(38) Ceux de mes lecteurs qui connaissent la Vendée, m'entendront : peut-être devrais-je aux autres une explication ; mais cette explication me conduirait trop loin.

(39) On conçoit bien que je parle ici des Représentans en mission.

J'ai observé plus d'une fois que la présence des Représentans du peuple imprimait une espèce de crainte, salutaire sans doute si les hommes équivoques ou malveillans l'eûssent seuls éprouvée ; mais dont quelquefois des Agens fidèles & de bonne foi n'ont pas su se défendre.

traires à l'intérêt public, mais qui sauvaient la garantie personnelle. Cette marche incertaine & timide des Sous-ordres était en partie l'effet & la suite nécessaire des demi-mesures (40) qu'on a si longtems mis en usage pour assoupir la Vendée, & auxquelles on doit principalement attribuer les prodigieux succès des Rebèles.

On sera à portée de juger par l'exposition de mon plan général, si les mesures militaires que j'avais adoptées, secondaient les vues des Représentans du peuple ; si d'ailleurs elles étaient combinées sur la nature du terrain, la situation politique des Vendéens, le découragement, l'espèce d'inertie où les avaient réduits les succès de mes prédécesseurs &, j'ose dire, les miens. On jugera si ces mesures étaient d'une exécution facile, si elles ne tendaient pas sur-tout à épargner le sang républicain, que l'on a quelquefois inutilement prodigué dans la Vendée ; si elles liaient les opérations des diverses fractions de l'armée ; si elles n'imprimaient pas à celles-ci cette cohérence, cette simultanéité de mouvemens qu'on n'a jamais connues, ou du moins employées dans l'Ouest.

(40) On verra dans la suite de cet ouvrage que c'est à la molesse des Agens du Gouvernement & des Administrateurs, que les Rebèles ont dû leurs premiers succès, & que l'emploi des demi-mesures & des palliatifs a failli perdre la chose publique.

C'est

C'est à tous ceux qui connaissent bien la Vendée, c'est particulièrement aux Officiers instruits & localistes que j'en appelle, pour juger ce plan qu'on a beaucoup critiqué sans le connaître, parce qu'on en voulait plus à l'auteur qu'à son ouvrage.

Mais, avant de présenter l'analyse de mes dispositions générales dans l'Ouest, je vais jeter un coup-d'œil sur les différentes phases de la Guerre de la Vendée, en relater les principaux événemens, & faire appercevoir les causes les plus sensibles de la prospérité & de la décadence du parti Royaliste sur ce point de la République.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

MÉMOIRES

POUR SERVIR À

L'HISTOIRE DE LA GUERRE DE LA VENDÉE.

SECONDE PARTIE.

DU moment que le drapeau blanc fut déployé dans la Vendée (10 Mars 1793, v. s.), la révolte y éclata de toutes parts. Elle fut même générale parmi les habitans des campagnes qui se précipitèrent sur les villes & les bourgs, où ils n'éprouvèrent que peu ou point de résistance. Les autorités constituées effrayées de cette irruption terrible, qu'on doit attribuer en partie à l'imprévoyance des unes, à la complicité des autres, & sans moyens de répression, furent obligées de céder aux Rebèles. Quelques Administrateurs patriotes abandonnèrent le pays; d'autres, plus courageux, restèrent à leur poste, & opposèrent inutilement aux armes des révoltés, la force de leur caractère & l'égide de la Loi. La faiblesse & la corruption en devinrent

devinrent les principaux Agens du parti Royaliste. Les Rebèles n'éprouvant aucune espèce de résistance, firent des progrès si rapides, qu'en moins de deux mois ils furent maîtres du Marais, du Loroux & de la plus grande partie du Bocage. Déjà ils s'étaient emparé de Machecoul, de Legé, de Clisson, de Montaigu, de Saint-Fulgent, des Herbiers, de Mortagne, de Tiffauges, de Beaupreau, de Saint-Florent, de Châlonnes, de Chollet, de Maulevrier, de Châtillon, &c., &c. Ils firent des recrues dans ces villes, y trouvèrent des armes (1) & quelques munitions de guerre. Ils formaient alors plusieurs corps d'armée de dix ou douze mille hommes; ils attaquaient différens points à-la-fois & toujours avec succès (2).

(1) Les Vendéens ont commencé la Guerre avec des fourches & des bâtons; mais ils n'ont pas tardé à avoir des fusils. Plusieurs Communes avaient été désarmées, lors des mouvemens qui eurent lieu en 1791 & 1792 : les Municipalités qui conservaient leurs armes, furent investies les premières & obligées de les livrer. Outre cela les Rebèles en trouvèrent une assez grande quantité dans différens châteaux. Il y en avait beaucoup parmi eux armés de fusils de chasse & à deux coups, de carabines, de canardières, de fusils de ramparts, &c. Ils s'en procurèrent encore un très-grand nombre par leurs victoires sur les Gardes nationales envoyés contr'eux dans le principe de l'insurrection, & ensuite sur nos Troupes réglées. On a dit qu'ils en avaient reçu aussi de l'étranger; je n'ai à cet égard aucunes notions positives.

(2) Il faut être bien ignorant ou de bien mauvaise foi, pour

assigner

Bientôt une foule de Prêtres, de Nobles, de mécontens de toute espèce se réunirent dans les principales villes conquises. Des Déserteurs Français & étrangers, d'anciens Commis, des Gardes-chasse, des Contrebandiers, des Faux-sauniers, un grand nombre de Domestiques poussés par l'instigation de leurs Maîtres ou que leur émigration laissait sans place, enfin des contre-révolutionnaires de toutes les classes, accoururent de tous les points de la République dans la Vendée, & grossirent prodigieusement le parti Roy-

assigner une cause éventuelle & instantanée à la révolte du Bas-Poitou. Il y avait long-tems que les Royalistes en soignaient & fécondaient les germes. Est-ce la levée des trois cents mille hommes qui a occasionné des insurrections partielles en 1791 & 1792 ? est-ce la levée des trois cents mille hommes qui avait, dès le commencement de la Révolution, réuni tant de Prêtres & de Nobles sur divers points du Poitou ? est-ce la levée des trois cents mille hommes qui avait, depuis 1791, rompu toutes les relations commerciales, empêché la circulation des assignats, & retenu dans la Vendée tous les objets de subsistances destinés à alimenter les pays voisins, & particulièrement nos côtes depuis Brest jusqu'à la Gironde, & qui avait fait organiser la famine dans les contrées voisines du pays révolté ? &c., &c. Certes, il faut être difficile en preuves, pour ne pas trouver dans ces moyens préparatoires les indices d'un plan profondément conçu, d'un plan dont plusieurs événemens imprévus (entr'autres la mort de la Roycrie), ont empêché l'exécution ; plan qui existe encore & qui est lié à celui des ennemis extérieurs.

aliste, à qui ses premiers succès avaient déjà donné une consistance dangereuse.

Cependant aucun chef-lieu de Département n'étant encore envahi par les Rebèles (3), les Administrations supérieures parurent vouloir s'opposer à leurs progrès. On réunit sur différens points plusieurs bataillons de Gardes nationales : on en tira des Officiers supérieurs, pour concerter les opérations avec les Corps constitués, qui, osant douter de la République, incertains sur les suites de ce mouvement insurrectionnel, manifestèrent dès lors par leur irrésolution ou la faiblesse de leurs mesures, sinon leur complicité avec les Rebèles, du moins le désir de se neutraliser & d'attendre le résultat d'événemens ultérieurs, pour prendre une détermination prononcée. Les Chefs de la force armée, devenus généraux sans mission du Gouvernement, nécessairement influencés par les Autorités civiles qui les dirigeaient, obligés de faire la guerre sans plan, avec des Troupes formées à la hâte & qui ne pouvaient être ni disciplinées, ni aguerries, ni manœuvrières, d'ailleurs très-inférieures en nombre, furent constamment battus par les Rebèles, qui retiraient de grands

(3) C'est-à-dire avant le 29 Mai 1793, v. s., jour où les Brigands, après une victoire signalée, s'emparèrent de Fontenay-le-Peuple, chef lieu du Département de la Vendée.

avantages

avantages de ces victoires faciles, par la quantité d'armes & de munitions que leur abandonnaient les vaincus (4).

Enfin le Gouvernement, à qui jusques-là on avait caché sans doute le véritable état des choses, fixa ses regards sur la Vendée, y fit passer des Officiers-généraux & quelques détachemens de Troupes réglées. Ces secours qui, un mois plutôt, auraient pu comprimer la révolte, étaient alors insuffisans pour l'éteindre. On les rendait encore plus faibles, en disséminant les bonnes Troupes & en y mêlant des bataillons nouvellement formés & composés en partie de pères de famille, tandis qu'il aurait fallu, à cette époque, les Troupes les plus aguerries, pour balancer seulement les avantages que les Rebèles devaient à la localité, à leur supériorité dans l'habitude des armes à feu, enfin à l'habitude de la victoire.

On doit attribuer en partie les étonnans progrès des Vendéens à leur soumission, leur con-

(4) Pourquoi ces victoires étaient-elles aussi avantageuses aux Rebèles ? C'est que les soldats que nous employions alors dans la Vendée, rompus par le premier choc de l'ennemi, commençaient par jeter leurs fusils & leurs gibernes, & le champ de bataille était couvert d'armes & d'effets d'équipement; de sorte que dans une affaire où nous perdions 200 ou 300 hommes, les Vendéens profitaient de 1,200 ou 1,500 fusils, &c., &c.

fiance aveugle dans leurs Généraux & leurs Prêtres. Ceux-ci bornés alors aux seconds rôles, étaient les coopérateurs les plus utiles au parti. Ils en secondaient puissamment les Chefs par toutes les manœuvres familières aux Apôtres du fanatisme. Ils les présentaient par-tout comme les Sauveurs de la Religion & de la Royauté, comme des hommes désignés par Dieu même pour diriger son Peuple & protéger son culte. Ces Prêtres avaient *(comme de raison)* le don de prophétie. Ils employaient aussi les ressources de la Magie, pour convaincre, à l'aide des prestiges, des esprits échauffés & déjà trop disposés à l'enthousiasme & au merveilleux par l'ignorance & la superstition. Bientôt on parla de miracles dans la Vendée : ici, la Vierge avait comparu en personne pour sanctifier un autel provisoire élevé dans les bois : là, le Fils de Dieu lui-même était descendu du Ciel, pour assister à une bénédiction de drapeaux : ailleurs, on avait vu des Anges parés de leurs aîles & de leurs rayons (5), annonçant, promettant la

---

(5) Plusieurs de ces scènes ridicules avaient eu lieu dans des bois près de Chemillé, dès l'année 1792, c'est-à-dire neuf à dix mois avant la Guerre. On doit rappeler qu'à cette époque il y avait eu des mouvemens dans la Vendée. Le Gouvernement y envoya des Commissaires qui ne firent que pallier le mal, & qui, en supposant qu'ils fûssent de bonne foi, étaient du moins trop ignorans sur la localité & sur les manœuvres employées

victoire aux défenseurs de l'Autel & du Trône (6). Ces événemens surnaturels avaient toujours lieu la nuit & souvent la veille d'une expédition. Ils faisaient la base des Sermons du jour, dans lesquels les Prédicans, les Missionnaires du parti garantissaient aux victimes des combats une resurrection glorieuse dans cette vie (7) comme dans l'autre. On y joignait une représentation de la Messe, & les Vendéens enivrés de tous les poisons du fanatisme, ne sortaient de leurs églises, que pour courir à l'ennemi, affrontaient avec audace les plus grands dangers, sûrs de vaincre ou de recevoir en mourant la palme du martyre.

Une autre cause contribuait à donner aux Chefs de la Vendée cette influence despotique qui leur était nécessaire pour régir un parti composé de tant d'élémens hétérogènes. Il se trouva dans cette foule de contre-révolutionaires, que l'étendard de

employées depuis longtems par les ennemis de la République, pour étouffer la germe de la révolte. Il fallait dès lors la présence immédiate d'une force armée considérable, pour contenir ce malheureux pays. Les Commissaires firent, de très-beaux discours qui ne pouvaient pas balancer, chez les Vendéens, l'effet des sermons & des instructions pastorales de leurs Prêtres, & ils crurent avoir pacifié la Vendée.

(6) C'était la qualification favorite des Chefs de la Vendée.

(7) Il est prouvé que les Vendéens crurent long-tems ressusciter trois jours après leur mort. Les épouses, les mères conservaient le corps de leurs enfans & de leurs maris.

la

la révolte avait ralliés dans le Poitou ; il se trouva, dis-je, des individus d'un grand nom, des hommes, dits *de qualité*. Ceux qui avaient dirigé les premiers mouvemens des Rebèles, & qui n'étaient, pour la plûpart, que de simples Gentils-hommes du pays, surent profiter des circonstances pour se maintenir à la tête du parti ; & ils furent, dans le principe, recherchés & caressés par ces hommes de la haute noblesse, dont ils n'étaient que les feudataires, les vassaux dans l'ordre de la hiérarchie féodale, & qui, dans d'autres tems, auraient dédaigné sans doute leur secours & leur appui. Ainsi l'on vit les Talmont, les d'Antichamp, les Lescure, &c. accolés à des êtres obscurs, tels que Pyron, Joly, Stofflet, Charette, &c. ; & ceux-là comme ceux-ci, trop heureux d'être les Lieutenants des Beauchamp & des d'Elbée.

On doit mettre encore au nombre des causes de l'étonnante prospérité des Rebèles l'espèce de délire, d'enivrement que leur donnaient des succès inespérés : ils ne pouvaient qu'augmenter la confiance dans des Généraux, dont la victoire couronnait chaque jour les efforts & les talens. Ajoutez à cela la situation critique de la République, dont ces Chefs avaient grand soin d'exagérer les malheurs. La marche rapide & victorieuse des armées Autrichiennes & Prus-

siennes

siennes sur nos frontières ; le peu de consistance de nos forces militaires dans l'Ouest ; l'espoir d'entraîner au parti Royaliste les premiers Généraux employés par la République dans la Vendée, ou du moins de les disposer, de les amener à une lâche inertie (8) ; la désertion fréquente de soldats de ligne, même de fractions considérables de différens Corps envoyés sur les rives de la Loire (9) ; l'esprit public corrompu dans tous les Départemens voisins, par l'effet des intelligences & des manœuvres des agens, des complices secrets des révoltés ; environ deux cent mille soldats, dont la moitié armée de fusils, déjà aguerris par vingt combats ou plutôt vingt victoires éclatantes, tellement rapprochés par la localité & la disposition de leurs postes, qu'ils semblaient ne former, si je puis ainsi m'exprimer, qu'un bataillon quarré sur un point central, dont

(8) Tels que le Général en chef Biron. Je ne sais s'il était de la bonne politique d'envoyer un homme de la plus haute volée, & que ses seules liaisons devaient rendre justement suspect, pour combattre un parti qui voulait un Roi, des Nobles & des Prêtres.

(9) Je veux parler ici de la Légion de Rosental & de la Légion Germanique. Celle-ci fut licenciée à Tours dans les derniers jours de Juin. La plus grande partie des soldats (sur-tout des cavaliers) qui la composaient, passa à l'ennemi avec armes & bagages.

ils parcouraient alternativemont tous les rayons, par masses de trente, quarante, cinquante mille hommes, &c. &c. : voilà les principaux motifs d'espérance & d'encouragement qui animaient les Vendéens.

Telle était la confiance des Chefs du parti Royaliste dans leurs forces, leurs moyens, leurs ressources, qu'ils dédaignèrent, dans le tems de leur prospérité, de demander des secours à l'étranger. Ils ne les invoquèrent que quand ils eurent perdu leur consistance politique (10).

Les défenseurs de l'Autel & du Trône, voyant augmenter journellement la masse de leurs prosélytes, sentirent la nécessité d'établir un Gouvernement, pour régulariser la marche politique de ce nouvel Etat, en coordonner toutes les parties, contenir les ambitions particulières, & empêcher tant d'intérêts divers de s'isoler, se croiser & de nuire par des prétentions individuelles à l'harmonie, à l'ensemble des opérations militaires & d'administration. Ils formèrent un Conseil souverain composé de plusieurs Officiers-généraux (11),

(10) C'est quand un parti est heureux qu'il doit chercher des auxiliaires pour maintenir sa puissance. Le malheur ne nous fait pas d'alliés.

(11) Entr'autres de d'Elbée, de Lescure, des Essarts, de Stofflet, de Fleuriot, de Beauchamp, &c. Bernard de Marigny le présidait. Le Conseil se tenait à Châtillon.

de

de Prêtres & de quelques autres Agens étrangers à la profession des armes. Ce Conseil souverain réunissait toute l'autorité. Les actes qui en émanaient se faisaient au nom de *LOUIS XVII*. Les anciennes Lois, substituées aux nouvelles, conservaient à la Vendée les formes monarchiques. La monnaie nationale était proscrite ; & un assignat ne pouvait avoir cours que revêtu de la signature de plusieurs membres du Conseil.

Le Conseil souverain faisait de fréquentes proclamations, pour nourrir chez les Vendéens la haîne de la République, l'attachement à la Religion Catholique & à la Royauté. On y relatait, on y exagérait les succès de nos ennemis extérieurs, & on dissimulait nos victoires. On supposait la plûpart des Provinces en révolte ouverte contre la Convention Nationale & le Gouvernement républicain. Les mouvemens qui eurent lieu au sujet du Fédéralisme (12) & la scission du

(12) Ce n'est pas à un soldat uniquement occupé de son métier & qui n'a pas quitté l'armée depuis le commencement de la Guerre, qu'il appartient de décider, de prononcer sur les grandes querelles de parti, dans lesquelles la chose publique est trop souvent oubliée. Deux mots cependant sur le Fédéralisme ; dès qu'il en a été question, quelques prétendus partisans de l'unité de la République, animés d'un zèle qui devait paraître suspect, parce qu'il était exclusif, ont cherché partout &, *comme de raison*, par-tout trouvé des fauteurs de cette faction nouvelle. On a poursuivi, persé-

 cuté,

Sénat Français à cette époque, avaient ébranlé la confiance publique : c'était une occasion favorable pour les Chefs des Rebèles d'agrandir leur puissance & de donner à la Vendée de l'influence sur notre système politique. De-là le projet de plusieurs membres du Conseil & particulièrement du Généralissime d'Elbée, de diriger les opérations militaires, de tenter des conquêtes du côté du midi, où la plûpart des Départemens agités, travaillés dans tous les sens par les Agens des divers partis qui déchiraient la République, indécis sur la marche qu'ils devaient tenir dans des conjonctures aussi difficiles, semblaient alors chercher un point de ralliement. Qu'on se reporte à ces tems malheureux ; qu'on se rappelle ces crises

---

côté, incarcéré, déporté, guillotiné une foule d'hommes qu'on appelait Fédéralistes: il semblait qu'on les reconnût à la mine. On dit alors: *l'hydre du Fédéralisme est terrassée, & la République est sauvée :* c'est fort bien. On dit aujourd'hui que *le Fédéralisme n'est qu'un mot; que le Féderalisme n'a jamais existé :* soit, quoique cela ne me paraisse pas bien prouvé. Mais faut-il pour cela raviver toutes les haînes, exercer de nouvelles vengeances ? faut-il que les persécutés deviennent persécuteurs, & que les vainqueurs du jour soient aussi peu généreux que ceux de la veille. Les vrais patriotes gémissent des funestes effets qu'ont produit jusqu'ici le revirement des chances politiques & la lutte sanglante des partis. N'est-il pas tems d'ajourner ou plutôt d'étouffer nos querelles, & de nous occuper un peu plus de la chose publique. Qu'on me pardonne cette digression.

violentes,

violentes, ces convulsions terribles qu'éprouva la France & la cruelle incertitude de ses destinées, & l'on jugera quelles nombreuses chances offraient au parti Royaliste ces circonstances déplorables. O Liberté! O mon pays! Que de dangers vous menacent encore! . . *Deus avertat.*— Mais rentrons dans la Vendée.

Le Conseil souverain déterminait les plans militaires, dont l'exécution fut toujours heureuse, jusqu'à ce que l'ambition & la rivalité de quelques Officiers-généraux y missent des entraves, & que leur obstination à contrequarrer les projets du Conseil & à éluder ses ordres, eût fait manquer plusieurs expéditions importantes. Je reviendrai sur cette cause première de la décadence du parti.

Le principal objet des Chefs des Rebèles fut & devait être d'organiser l'armée; sans quoi cette foule d'avanturiers répandus dans la Vendée, & dont le nombre augmentait journellement, pouvait porter ombrage aux habitans du pays, se livrer aux excès qu'amènent l'indiscipline & le défaut d'organisation, & cette masse armée, composée de tant d'élémens divers, n'être qu'un principe de désordre & de confusion. On forma différens corps d'infanterie (13), de cavalerie, même

(13) Ils avaient entr'autres un Corps d'infanterie, composé en majeure partie de Déserteurs étrangers, & qui portait le nom de *Vengeurs de la Couronne.*

 d'artil-

d'artillerie de toutes les recrues étrangères; c'était la Troupe règlée & soldée (14) qui était le noyau de l'armée. Tous les naturels du pays qui en faisaient la principale force par le nombre, étaient classés en compagnies, les compagnies en Communes, les Communes en divisions. Cette Troupe ne s'assemblait que pour les expéditions : on en réunissait une ou plusieurs divisions sur tel ou tel point le plus rapproché de celui qu'on voulait attaquer ; on y joignait une fraction, un fort détachement de la Troupe règlée ; & on marchait à l'ennemi. L'expédition finie, l'activité cessait pour les habitans qui, vainqueurs ou vaincus, rentraient dans leurs foyers (15). Mais on les rassemblait avec facilité dès le lendemain, s'il était nécessaire. Il y avait dans la plûpart des villages des relais préparés pour les couriers (16) qui portaient les ordres du Conseil souverain & des Généraux, & le Vendéen, au moindre signal, au premier avertissement, quittait sa houe pour son fusil & se trou-

(14) Il y avait des Corps qui n'étaient pas soldés, sur-tout des Campagnies franches; mais alors on leur fournissait abondamment tout ce qui leur était nécessaire.

(15) Il était rare qu'en les retint deux ou trois jours de suite sous leurs drapeaux, & jamais on n'a pu les y retenir plus longtems.

(16) Les ordres circulaient avec la plus grande facilité, tous les points du commandment étant très-raprochés, & les communications libres.

vait au rendez-vous général, plein d'audace & de confiance. On allait au combat comme à une fête : des femmes, des vieillards, des prêtres, des enfans même de douze ou treize ans (17), (& j'ai vu de ces derniers tués dans les premiers rangs de l'armée) excitaient, partageaient la fureur des soldats : ce fut cette espèce de délire & d'enthousiasme qui, dans des tems de ténèbres & d'ignorance, emporta nos premiers croisés dans les plaines brûlantes de l'Afrique & de l'Asie. Les défenseurs de l'Autel & du Trône semblaient avoir pris nos anciens preux pour modèles. Leurs bannières étaient ornées de devises qui rappelaient les hauts faits de la Chevalerie. Leurs femmes, leurs maîtresses se signalaient par un courage au-dessus de leur sexe, & sur-tout par une férocité qui en faisait la honte. On vit de nouvelles Camille, de nouvelles Penthésilée affronter tous les dangers, porter l'effroi & la mort jusques dans les rangs de l'armée républicaine : (18) & après la victoire,

---

[17) *Neu, Pueri, neu tanta animis assuescite bella,*
Neu Patriæ validas in viscera vertite vires.
Virg. Æneid. Lib. 6.

(18) Entr'autres une la Rochefoucault, une jeune de Lescure, sœur d'un des Chefs, qui donnèrent dans plusieurs combats l'exemple de l'intrépidité. Celle-ci était à l'attaque de Thouars (14 Septembre 1793, v. s.) que dirigeait son frère & où il fut vaincu. Il y eut à cette bataille une femme qui ne cessa de faire le service d'une pièce de huit durant l'action

assister avec une joie barbare aux longs & sanglans supplices qu'on faisait subir aux malheureux prisonniers (19).

On distinguait parmi les Chefs de la Vendée d'Elbée, élu Généralissime, Bonchamp, Lescure, Bernard de Marigny, Pyron, Domanié (20), le Prince de Talmont, d'Autichamp, Stofflet, la Roche-Jacquelin, les Chevaliers de Turpin, des Essarts, d'Argône, deux Fleuriot, deux de Bruc, Langrenière, la Haye-des-Ormes, Saint-Hilaire,

---

& qui ne l'abandonna qu' avec la vie. On assure que c'était elle.

Il y a eu beaucoup de femmes de tuées dans différentes affaires. A celle de Gesté (Pluviôse, an 2), un des Chefs de l'armée brigandine était une femme habillée en homme. Trois fois elle rallia ses Troupes rompues & les ramena au combat en chargeant à leur tête : elle y trouva la mort.

(19) Parmi les traits de perfidie & d'atrocité qu'ont commis les femmes dans la Vendée, il en est un que je ne puis m'empêcher de rapporter. Le Général Dufour traversait le Bocage à la tête d'une colonne : ses flanqueurs lui amènent deux jeunes filles dont les dehors annonçaient de l'honnêteté & de l'éducation ; elles demandent l'honneur & la vie au Général qui, pour mieux rassurer l'une & l'autre, les renvoie avec une escorte à une habitation peu éloignée. Dix ou douze traîneurs s'y arrêtent ; ces deux filles les invitent à s'y reposer, leur donnent à boire, & après le départ de la colonne républicaine, elles font entourer leur maison par un parti de Brigands & massacrer les Volontaires qu'elles y avaient retenus.

(20) Tué au siège de Saumur. Il commandait la Cavalerie.

d'Auterive,

d'Autenve, Gaston, la Roche-Saint-André, Rostaing, Soulevroc, Bérard, Savin, Catelinau, Charette, la Cathelinière, Joly, Sapineau, Baudry, la Roberie, &c. &c. Tous avaient le même but, le rétablissement de la religion Catholique, de la Noblesse & de la Royauté ; mais tous avaient de l'ambition, quelques uns des prétentions au suprême généralat, principalement Talmont & d'Autichamp qui croyaient que leur naissance devait les y placer, & Charette qu'un parti assez nombreux voulait y porter. Cependant d'Elbée fut élu Généralissime, & dès lors Charette mécontent se sépara. Il avait à ses ordres quarante mille hommes; il entraîna avec lui Joly, Savin, la Roberie, quelques autres Chefs moins connus, & fut joint par la Cathelinière qui commandait douze mille hommes dans les environs de Machecoul & de Princé. Bonchamp, que ses talens militaires rendaient un digne émule de d'Elbée (21), resta avec lui, ainsi que les autres Officiers-généraux.

---

(21) Pendant les cinq premiers mois de la Guerre, d'Elbée conservait les prisonniers. Plusieurs se laissèrent corrompre & prirent parti dans l'armée des Rebèles. Les autres, & ce fut le plus grand nombre, essuyaient les plus mauvais traitemens. On les menaçait souvent de les envoyer à Charette le plus féroce de tous les Chefs, & c'était les envoyer à la mort. On en fit périr ainsi quelques-uns, & le reste fut délivré par l'armée républicaine, après sa victoire de Chollet (Octobre 1793, v. s.). Depuis cette époque on ne fit plus de prisonniers

Alors il y eut deux armées bien distinctes : la principale armée, dite *Catholique* & *Royale*, autrement armée d'Anjou & du Haut-Poitou, que commandait d'Elbée ; & l'autre appelée : armée du Bas-Poitou, ou armée de *Jesus*, dirigée par Charette, beaucoup moins considérable que l'autre & qui était également comprise dans le commandement du Général en chef, mais dont il ne pouvait pas disposer, parce que la haîne que lui portait Charette faisait que celui-ci séparait toujours ses plans & ses opérations de ceux de la grande armée.

L'une & l'autre armée avait, comme je l'ai dit, deux espèces de Troupes ; mais celle de d'Elbée (22), beaucoup plus forte que l'autre, l'était sur-

---

niers de part & d'autre, avec cette différence que les Républicains se contentaient de fusiller les Vendéens, & que ceux-ci faisaient souffrir des supplices inouis à nos soldats.

Lorsque Charette prit Machecoul pour la seconde fois, il fit assembler tous les patriotes de la ville, y joignit quelques prisonniers qu'il avait fait dans le combat, & l'on en fusilla ainsi sept ou huit cents en masse. Ils furent jetés pêle-mêle dans une fosse que l'on combla sur-le-champ. La plûpart de ces malheureux n'étaient que blessés & furent enterrés vifs.

(22) D'Elbée était un Gentil-homme du Poitou. Né avec peu de fortune, il passa très-jeune en Saxe où il avait des parens (je crois lui avoir entendu dire que sa mère était Saxonne), & il y obtint du service ; mais ne faisant pas un chemin aussi rapide, qu'il pouvait l'attendre de sa qualité d'étranger & de ses talens, il revint en France & entra Lieute-

nant

tout en Troupes réglées composées d'étrangers. Elle avait aussi à sa suite un grand nombre

nant au régiment de Dauphin-cavalerie. Peu de tems après il sollicita une Compagnie, & mécontent de se voir refuser, il quitta le service & se retira dans sa terre près de Beaupreau. Il avait la confiance de son canton; il sut l'augmenter à l'époque de la Révolution, en se créant des liaisons, des relations locales qui lui préparaient dans le pays l'influence nécessaire pour diriger l'insurrection qu'on méditait. Cependant il ne prit point de part aux premiers mouvemens qu'il regardait comme prématurés. Ce ne fut que dans les premiers jours d'Avril qu'un fort parti de Rebèles vint le chercher, & il se mit à leur tête. D'Elbée trouvait que la révolte avait éclaté trop tôt dans le Poitou, parce que, suivant son plan, & c'était celui de la Royerie, il fallait qu'elle se manifestât en même tems dans la Bretagne & dans l'Anjou.

A un phisique agréable & distingué, d'Elbée joignait le caractère & les talens nécessaires à un Chef de parti. Militaire consommé, il avait formé les Vendéens à la manière de combattre la plus convenable à la localité & au génie de ce Peuple. Convaincu que le succès de la plûpart des batailles dépend de la violence du premier choc, par conséquent que les chances sont en faveur d'une attaque violente & impétueuse, sur-tout dans un pays haché & couvert où il est presqu'impossible de rallier une armée rompue, il menageait toujours aux Rebèles les avantages de l'agression. Jamais il ne se laissait attaquer, même supérieur en forces, même dans une position favorable à la défense. C'est l'art avec lequel il combinait, il dirigeait ses attaques, il savait donner à la charge de ses troupes une action, une impulsion si rapides, qu'elle était, pour ainsi dire, irrésistible: quoiqu'il se battit presque toujours en ordre parallèle, c'est son habileté à

d'hommes que leur nom, leur fortune ou leurs relations plus particulières avec les Chefs sépa-

---

déborder & à tourner l'ennemi, à éviter l'engagement de sa cavalerie, toujours trop faible pour s'en promettre des succès, à la placer en seconde ligne & à rendre, par ses dispositions, la nôtre inutile ou contraire, à employer peu d'artillerie, à prévoir & calculer si bien les suites d'une affaire, que la défaite lui causât peu de pertes & que la victoire lui procurât des avantages considérables: enfin, c'est son système d'agir toujours en masse contre l'armée républicaine, que les circonstances & quelquefois l'ignorance de ses Généraux ne faisaient agir que par fractions, qui lui ont fait remporter vingt victoires signalées. Ses Lieutenans ont été battus toutes les fois qu'ils se sont écartés de ses principes.

D'Elbée avait le don de la parole. Il s'exprimait avec grâce & facilité. Son éloquence était douce & persuasive. Il savait varier ses formes & ses tons. Il prenait souvent vis-à-vis des Rebèles celui d'un inspiré, & il avait tellement acquis leur confiance & leur attachement, qu'après sa mort, j'ai vu des prisonniers Vendéens verser des larmes, lorsqu'ils entendaient prononcer son nom.

Blessé à l'affaire de Chollet, il s'était réfugié dans l'isle de Noirmoutier. Le chagrin & le peu de soin qu'il avait pris de sa blessure l'avaient rendue mortelle. Il fut fusillé, d'après le jugement de la Commission militaire. D'Elbée avait alors quarante-deux ans. Il était si faible qu'on fut obligé de le porter au lieu de son supplice.

Bonchamp était le seul Officier-général dont d'Elbée fit un cas particulier. Il regardait aussi Stofflet & Pyron comme des Officiers très-utiles. Il semblait n'avoir que du mépris pour Charette.

raient de la foule & qui servaient comme volontaires.

En organisant la force militaire, on s'était occupé du matériel comme du personnel de l'armée ; elle avait ses Commissaires, ses Trésoriers, des Agens de toute espèce, très-actifs, très-intelligens, sur-tout très-fidèles (28). On forma des magasins de munitions de Guerre & des établissemens pour en fabriquer. On faisait journellement une assez grande quantité de poudre dans plusieurs villes, particulièrement à Mortagne & à Beaupreau. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que toutes les opérations d'administration, d'organisation intérieure qui semblaient ne pas permettre aux Chefs d'autres occupations, ne ralentirent point le cours des opérations militaires; car on se

(23) Il est sans exemple qu'un Agent du parti Royaliste l'ait trahi, même quitté volontairement.

Un nommé Dupuis, Gentil-homme du pays, qui avait servi dans le Régiment de Béarn, devenu Aide-de-Camp de Langrenière, fut surpris dans Argenton-le-Peuple par un parti de Hussards.

Je savais que ce jeune homme était souvent à l'Etat-major-général des Rebèles, & qu'il pouvait me donner des renseignemens importans. J'employai tous les moyens possibles pour l'engager à me faire connaître lès projets de l'ennemi. Je fus jusqu'à lui promettre la vie que des liaisons agréables pouvaient lui faire regretter. Il me fut impossible d'en tirer un mot. Il fut guillotiné à Saumur, & mourut avec un grand courage.

battait presque tous les jours & souvent sur plusieurs points à la fois. Ce qu'il y a d'étonnant encore, c'est qu'au milieu de cette agitation, de ce mouvement continuel, inséparables des événemens journaliers de cette terrible Guerre, les champs étaient cultivés & l'agriculture ne paraissait pas souffrir de l'absence fréquente, mais toujours momentanée, des Vendéens.

Tandis que les Chefs du parti Royaliste jetaient dans la Vendée les fondemens d'une puissance formidable & qui, attaquant la République dans son centre, secondait, par cette diversion intérieure, l'irruption des satellites étrangers sur nos frontières, l'armée de l'Ouest, alors armée des côtes de la Rochelle, commençait à prendre de la consistance & de la force. On avait détaché quelques Troupes de l'armée du Nord, on en forma plusieurs bataillons, appelés de la formation d'Orléans, ville où ils furent organisés. On augmenta encore l'armée de quelques bataillons que plusieurs Départemens avaient envoyé spontanément dans la Vendée, & enfin de quelque Cavalerie légère & de bataillons de Chasseurs. On répartit ces Troupes sur différens points du demi-cercle (24)

(24) Le commandement de l'Ouest était coupé par la Loire en deux parties à-peu-près égales. L'armée formait le cercle autour du pays insurgé, le fleuve en était le diamètre. Mais

à cette

que formait l'armée républicaine autour de la Vendée. Ce système pouvait être bon pour arrêter les progrès des Rebèles; mais il fallait alors, & jusqu'à ce que l'armée eût été plus considérable, se borner à une guerre défensive, fortifier tous les postes occupés, sur-tout ceux de première ligne, & y organiser des moyens de résistance proportionnés aux moyens d'attaque, à l'audace, à l'intrépidité des attaquans.

L'armée républicaine, ainsi dispersée sur une immense étendue, ne présentait sur aucun point assez de forces pour agir offensivement: c'est cependant ce que l'on fit. On attaqua alternativement de tous les côtés sans ordre, sans plan, sans concert ni ensemble dans les opérations; & par cet ébranlement partiel & successif des diverses divisions & subdivisions de l'armée, on força les masses ennemies à des mouvemens contr'offensifs: on fut battu par-tout, & on devait l'être.

Cette agression partielle & isolée de chaque faction de l'armée républicaine, eut les suites les plus funestes: elle affaiblit considérablement en hommes, & sur-tout lui imprima un tel découragement, qu'il fut impossible de garder tous les postes de première, même de seconde ligne qui furent

---

à cette époque, la Rive droite ne donnant pas d'inquiétude, on avait porté presque toutes nos forces sur la Rive gauche.

succes-

successivement emportés par les Vendéens. Ceux-ci provoqués dans leurs repaires par des forces inférieures, en dépassèrent bientôt les limites qu'ils n'auraient peut-être pu franchir, si, comme je l'ai dit, les généraux républicains eûssent adopté, du moins pendant quelque tems, le systême défensif (25), & eûssent cherché à couper toutes les communications extérieures, dont l'effet était d'augmenter journellement en hommes & en objets de munitions le noyau de la Vendée.

Les Brigands, après avoir enlevé tous les avant-postes qui couvraient Fontenay, Niort, Parthenay, Thouars, Doué, &c. se montrèrent dans les plaines sur plusieurs points & par masse de quarante, cinquante, soixante mille hommes: il y eut beaucoup

---

(25) En observant la défensive, vous forciez les Brigands de sortir du pays couvert, de vous attaquer en plaine ou sur des points retranchés, alors vous sauviez l'extrême inégalité de vos forces; vous pouviez tirer un grand parti de votre artillerie; vous conserviez sur-tout la supériorité de votre Cavalerie légère qui a constamment battu les Rebèles toutes les fois qu'elle a pu agir & se déployer : vous donniez de l'encouragement, de la confiance à vos soldats, sur-tout à vos nouvelles levées (que le seul cri : *Voilà les Brigands*, faisait fuir à dix lieues), en les faisant combattre sur des points de résistance, dans des postes fortifiés, d'autant plus que les Vendéens n'ont jamais su attaquer le moindre ouvrage de fortification. On s'en est convaincu depuis, en les voyant échouer devant les Sables, Nantes, Angers, Granville, &c.

d'affaires

d'affaires très-vives & très-sanglantes. Quelques corps de l'armée républicaine, victimes de l'inexpérience des Généraux & du système désastreux qu'on suivait alors, se firent hacher. On résista momentanément dans quelques postes non fortifiés : mais la lutte était trop inégale : les Rebèles furent vainqueurs par-tout, & en moins de quinze jours ils emportèrent Fontenay-le-Peuple, Parthenay, Thouars, Doué, tous les postes intermédiaires & enfin Saumur (26) le 9 Juin 1793, v. s.; & tandis qu'ils obtenaient ces avantages dans les parties de l'Est & du Sud-Est de la Vendée, ils s'étaient portés avec la même audace & la même supériorité dans la partie occidentale, & les divisions de l'armée de Charette menaçaient Nantes & s'avançaient jusques sous le canon des Sables.

C'est à ce débordement général de la Vendée dans les plaines environnantes, qu'il fut aisé de reconnaître les immenses moyens d'un parti qu'on avait paru dédaigner. On ne pouvait plus se dissimuler sa puissance & ses forces. Et certes, ils furent bien coupables ceux qui, témoins de ces progrès effrayans, trompèrent le Gouvernement sur la situation politique & militaire des Rebèles ; ou le

(26) J'entrerai dans quelques détails sur la prise de cette Ville.

Gou-

Gouvernement lui-même (27), connaissant toute la profondeur du mal, a bien des reproches à se faire, d'avoir pris d'aussi faibles mesures, pour lutter dans la Vendée contre le parti Royaliste,

(27) Mais, me dira-t-on, dans ce tems-là toute la France n'était pas armée : nous n'avions pas douze cents mille hommes enrégimentés : l'ennemi menaçait de toutes parts nos frontières ; & si, dans l'origine de la Guerre de la Vendée, le Gouvernement n'y a pas envoyé plus de Troupes & sur-tout de meilleures, c'est qu'il était dans l'impuissance de le faire. Je cite cette objection, parce qu'elle m'a été faite. Il n'est pas difficile de la détruire.

Je sais qu'à l'époque où la Guerre civile s'alluma dans l'Ouest, nos principales forces militaires étaient réparties dans les deux armées agissantes de la Moselle & du Nord ; que le plan du Général Bournonville & la campagne désastreuse de Trèves, qui en fut la suite, avaient ruiné la première ; que la seconde dirigée par Dumourier (qui n'est peut-être pas aussi étranger qu'on le croit à la Guerre de la Vendée), était entièrement désorganisée & d'ailleurs diminuée de moitié par quatre défaites successives, &c. Mais enfin nos frontières n'étaient pas entamées ; aucune de nos places de première ligne n'était attaquée, & sept à huit mille hommes de bonnes Troupes envoyés dans la Vendée à la fin de Mars, eûssent suffi pour comprimer la révolte, sur-tout les Chefs n'ayant pu parvenir à soulever la Bretagne. Je dirai plus, c'est que dans tous les cas, il valait mieux dégarnir nos frontières que de laisser prendre de la consistance au parti des Rebèles ; car quels qu'aient été depuis les progrès de l'Autriche sur notre territoire, sans doute ils n'étaient pas si dangereux que ceux de la Vendée.

dont

dont les fureurs & les efforts, toujours heureux, menaçaient la France d'une subversion totale.

Je dois placer ici quelques observations sur le reproche fait si souvent aux Officiers-généraux qui ont été employés à l'armée des côtes de la Rochelle, d'avoir trop disséminé leurs forces. Voyons jusqu'à quel point ce reproche est fondé; examinons si ceux qui ont accusé les Généraux, savaient précisément ce qu'ils voulaient dire par cette prétendue dissémination de forces: en me suivant avec quelqu'attention, on jugera que ce que je vais avancer ne détruit pas ce que j'ai dit plus haut du danger des attaques partielles. Si le reproche de la dissémination de leurs forces s'adresse aux divers Généraux en chef qui se sont succédés dans le commandement de l'Ouest, pour avoir fait embrasser par l'armée une trop grande étendue de terrain, & l'avoir divisée par sections & par postes autour de la Vendée, ce reproche ne nous paraît pas fondé. Placez sur quelque point que vous voudrez de l'intérieur de la France un parti d'insurgés, il faudra nécessairement que les forces destinées à le détruire soient réparties sur différens postes environnans le pays révolté, pour garantir les pays limitrophes de la conquête ou de la contagion, &, à moins que vous ne soyez favorisé par quelqu'accident de la localité, tel qu'une rivière, une chaine de montagnes ou quelqu'autre

barrière naturelle, ou enfin que vous puissiez vous reposer sur les dispositions des habitans voisins du théâtre de la révolte, vous serez obligé de former un cercle avec votre armée (bien entendu que la ligne ne sera pas sans interstices). Il faudra donc que votre armée occupe divers postes sur toute la circonférence ; il faudra que chacun de ces postes soit assez fort par sa position, ou ses fortifications, ou le nombre de Troupes qu'il contiendra, ou enfin par la facilité d'être promptement secouru par ses postes flanqueurs, pour résister aux forces réunies des Rebèles, dont tous les efforts tendront à faire des trouées, sur-tout, si, comme dans la Vendée, ils sont encouragés par les vœux secrets, ou secondés par la connivence & la complicité des habitans des contrées voisines. D'où il faut induire que l'armée des côtes de la Rochelle aurait toujours dû être plus forte (28) que les armées Catholiques & Royales (& elle a toujours été beaucoup plus faible), puisqu'on devait faire occuper par des divisions considérables les principaux points d'un demi-cercle très-étendu, & qu'il fallait outre cela garantir les côtes de l'invasion de l'é-

(28) Il ne faut pas prendre cela à la lettre. Je dis plus forte, sinon par le nombre, du moins par l'espèce de Troupes. Ce ne sont pas des recrues qu'il faut dans la Vendée ni de ces soldats appellés *Héros de cinq cents livres.*

tranger & couper ses communications avec les ennemis intérieurs. En voilà assez pour prouver que les dispositions locales ont forcé les Généraux en chef de l'armée des côtes de la Rochelle, de former avec l'armée une espèce de ligne de circonvallation autour de la Vendée.

Mais ce reproche peut avoir quelque fondement s'il s'adresse aux Généraux sectionnaires de cette armée. Le désir de garder également tous les points de son commandement, portait un Officier-général à trop subdiviser ses forces, & les postes devenus faibles, parce qu'on les avait trop multipliés, ont été plusieurs fois enlevés les uns après les autres. En général, pour faire avec avantage la Guerre de la Vendée, il faut que les Chefs des principales fractions de l'armée tiennent toujours leurs forces rassemblées. Pour être en mesure avec les Brigands, il faut sur-tout se garantir des surprises; par conséquent les patrouilles sont préférables aux postes avancés; & les postes avancés ne devant jamais être considérés comme des points de résistance, mais seulement d'observation & d'avertissement, il s'en suit qu'il faut peu d'hommes pour les composer & qu'un Officier-général peut se bien garder & conserver l'ensemble de ses forces.

Maîtres de Fontenay-le-Peuple & de Thouars, après deux victoires complettes, les Re-

bèles (29) se rapprochèrent de leur centre & parurent vouloir diriger leurs efforts vers les postes qui couvraient Saumur & le rivage de la Loire.

Les batailles, & par conséquent nos défaites, se succédaient avec une rapidité effrayante. Le Général de l'armée républicaine, Ligonier, après avoir été repoussé avec une perte considérable à Vezins, à Coron, à Vihiers, &c. vint occuper Doué, poste facile à défendre (30) & le seul qui

(29) C'était le Général Chalbot qui commandait la division de Niort, battue sous les murs de Fontenay. Il perdit quinze ou dix-huit cents hommes, une quantité prodigieuse de fusils, vingt-cinq ou trente pièces de canon & des caissons à proportion. La Général Quétineau, l'ami, la créature de Dumourier défendait Thouars. Quoique cette Ville ne soit pas fortifiée, elle est néanmoins susceptible de quelque résistance. Elle est enceinte par une muraille, fermée par des portes, &c. On pouvait ajouter quelques ouvrages qui auraient augmenté les moyens de défenses, & j'ai déjà dit que les Brigands ne savaient point attaquer un poste, pour le peu qu'il fût fortifié. Quétineau avait plus de six mille hommes: il ne résista que deux heures. On perdit avec Thouars sept ou huit mille fusils, douze pièces de canon, vingt caissons & toute la garnison, &c. Il faut observer que quand les Rebèles prenaient une Ville, ils pillaient les Caisses publiques & le plus souvent les citoyens qui leur étaient désignés comme patriotes, &c. &c.

(30) Parce que je dis qu'un poste est facile à défendre, il ne faut pas en induire qu'il est fortifié. Doué est ouvert de tous côtés, mais environné de plaines & de quelques hauteurs qui présentent des positions avantageuses. Et, en général, je considère

pouvoit sauver Saumur. Il y disposa sa division, comme s'il eût voulu être battu, aussi le fut-il complettement, & obligé de se replier en désordre sur Saumur. Ce n'était point avec une armée découragée & tant de fois battue, sans confiance dans son Chef (31), d'ailleurs trop inégale en forces : ce n'était pas dans Saumur qui n'offre aucun moyen de résistance du côté de Doué, que l'on pouvait se flatter d'arrêter les Rebèles. On voulut, mais trop tard, se resserrer, & en conséquence on ordonna au Général Salomon qui commandait cinq mille hommes à Thouars, évacué par les Vendéens peu de jours après sa prise, de venir au secours de Saumur ; mais Salomon trouva à Montreuil l'aile droite de l'armée ennemie, forte de plus de vingt mille hommes, qui le contraignit de rétrograder, après un combat long & sanglant qui eut lieu la nuit.

On fit d'aussi mauvaises dispositions à Saumur qu'à Doué, & l'on avait de plus contre soi le dés-

considère tout pays découvert, comme extrêmement favorable pour combattre les Rebèles de la Vendée, quand un Officier-général sait manier des Troupes & tirer parti de l'artillerie & de la cavalerie.

(31) Je me trompe : Ligonier fut destitué immédiatement après l'affaire de Doué. Ce fut le Général Menou qui défendit Saumur, & celui-ci n'avait rien fait pour perdre la confiance de l'armée.

avantage

avantage de la position. On donna trop d'étendue à la ligne ; on se crut fort en occupant les buttes de Bournant, & l'on dissémina, comme de coutume, ses moyens de défense. Les Rebèles attaquèrent (32), & l'on devait s'y attendre, par cette lisière de hauteurs qui dominent le château & par conséquent la ville, & prirent à revers tous les avant-postes placés sur le chemin de Doué. Nouvelle victoire éclatante des Rebèles, prise de Saumur, libre passage sur la rive droite de la Loire: voilà quel fut le résultat de cette fatale journée (9 Juin 1793, *v. s.*)

Après être restés huit ou dix jours à Saumur, les Rebèles se portèrent sur la rive droite de la Loire, menacèrent Tours, le Mans & prirent Angers. Ils firent quelques recrues, mais ils n'excitèrent pas autant de mouvemens dans cette partie de l'Anjou & autres provinces voisines, qu'ils l'avaient espéré, & ce fut sans doute une

---

(32) On m'a assuré que l'armée assiégeante était de quatre-vingt mille hommes.

Je crois que c'était une faute de s'obstiner à défendre Saumur. Il me semble qu'il fallait l'évacuer, couper les ponts, & ne s'attacher qu'à défendre le passage de la Loire. En résistant à Saumur, on s'est fait battre, & l'on ne pouvait guères compter sur la victoire; on a diminué ses forces, augmenté le découragement de l'armée, fait prendre Angers, les Ponts de Cé, &c. & enfin compromis le sort de Nantes.

des principales raisons qui engagèrent d'Elbée & quelques autres Membres du Conseil souverain à ne pas reporter la Guerre sur la rive droite, lorsqu'ils eurent échoué devant Nantes qu'ils attaquèrent le (29 Juin 1793, *v. s.*)

Le siège de Nantes est peut-être l'événement militaire le plus important de notre révolution. Peut-être les destinées de la République étaient attachées à la résistance de cette ville. Tout ce qui avait précédé cette mémorable journée semblait garantir le succès au parti Royaliste. Nantes, ouvert de tous côtés en deçà de la Loire, présentait une contrevallation de près de deux lieues d'étendue, & semblait ne pouvoir faire aucune résistance. Ses seules fortifications étaient quelques bouts de fossés, quelques parapets ou épansemens faits à la hâte. On avait augmenté le nombre des bouches à feu de quelques pièces de gros calibre empruntées à la marine ; mais les dehors, les avenues de la ville ne présentaient pas de positions, d'emplacemens avantageux, pour attendre un grand effet de l'artillerie. La garnison, dont la majeure partie était composée de gardes nationales, comptait environ dix mille hommes ; l'armée assiégeante, par la rive droite, était de quarante mille soldats, auxquels la victoire n'avait pas cessé d'être fidelle depuis le commencement de la Guerre ; une armée d'égale

force,

force, aux ordres de Charette, investissait Nantes par la rive gauche ; de nombreuses intelligences dans la ville semblaient encore en faciliter l'entrée aux Rebèles : cependant Nantes fut sauvé ; &, il faut en convenir, jamais attaque ne fut plus mal combinée & plus mal dirigée que celle-là : il y eut au contraire de l'ordre, de l'accord, de l'ensemble dans l'exécution des mesures défensives ; on sut contenir les malveillans & opposer sur tous les points une résistance victorieuse à la fureur & l'opiniâtreté des assaillans (33).

On doit le salut de Nantes au Général Canclaux qui y commandait : on le doit particulièrement au zèle, aux talens, à l'incroyable activité du Général Bonvoust qui dirigeait l'artillerie : on le doit sur-tout à l'intrépidité de nos volontaires qui, privés de la protection, du secours de toute espèce de fortification, n'eurent pour moyens de défense que leur courage à opposer aux moyens

(33) Je n'ai point su si d'Elbée commandait l'attaque de Nantes.

Les événemens qui auraient suivi la prise de cette Ville sont incalculables. C'était le signal du soulévement général de la Bretagne. Nous perdions tous les points que nous avions conservés à l'embouchure de la Loire : le château d'O, Paimbœuf, le magnifique établissement d'Indret, tous les postes situés sur les côtes, depuis la Loire jusqu'aux Sables, les Isles de Bouin & de Noirmoutier, tombaient nécessairement au pouvoir des Vendéens.

multipliés

multipliés d'attaque & aux terribles efforts des Rebèles. Gloire immortelle à ces généreux enfans de la patrie, dont le dévouement héroïque a empêché que Nantes ne fût le tombeau de la liberté (34) !

Sur ces entrefaites, le Général Biron, attendu depuis long-tems, venait de prendre le commandement des côtes de la Rochelle ; il établit son quartier-général à Niort où il réunit dix-huit à vingt mille combattans, l'élite de l'armée, composée alors d'environ soixante mille hommes de Troupes réglées. Il confie son avant-garde au fameux Westermann nouvellement arrivé du nord avec sa Légion ; d'un autre côté la division de Saumur, tant de fois battue sous Ligonier & entièrement dispersée après l'affaire qui avait eu lieu sous les murs de cette ville, se réorganisait à Tours (35) par les soins des Représentans du

(34) Je regrette de ne pas me rappeler les noms des différens Corps qui ont défendu Nantes. Je sais que le cent neuvième Régiment s'y est couvert de gloire. L'affaire de Nantes a duré depuis trois heures du matin jusqu'à quatre heures du soir.

(35) Ce fut dans cette ville, & après la prise de Saumur qu'on licencia la Légion Germanique. C'était, selon moi, une grande faute. Nous n'avions pas assez de Troupes, & nous nous privions d'un Corps de dix-huit cents hommes,

peuple & des Officiers-généraux ; on réparait les pertes qu'elle avait éprouvées avec neuf ou dix bataillons de nouvelles levées, qui le citoyen Santerre avait amenés en poste de Paris ; on se disposait à rentrer dans Saumur & Angers évacués par les Rebèles & à pénétrer dans la Vendée par un de ces deux points, lorsque Westermann emporté par son audace & son inexpérience surprend Lescure dans Parthenay & s'empare de cet avant-poste ennemi. Ce petit succès fit concevoir à cet Officier-général l'espérance de traverser tout le pays révolté & de détruire entièrement les Vendéens. Il revient à Saint Maixent, joint quelques bataillons au corps d'armée qu'il avait laissé à Parthenay, & suivi de sept ou huit mille hommes & de dix ou douze pieces d'artillerie, il perce jusqu'à Châtillon & l'emporte. Cet avantage que la renommée enfla, comme elle embellissait tout ce qu'on appelait alors *nos victoires*, exalta toutes les têtes ; c'était à qui entrerait le plutôt dans la Vendée; on craignait que Westermann

qui pouvait être de la plus grande utilité.——Mais il était aristocrate.—Eh bien, il fallait en changer les Chefs. Qu'est-il résulté de ce licenciement ? Les trois quarts de la Légion ont passé à l'ennemi avec armes & bagages. Quand on aurait dû supprimer ce Corps, ce n'était pas au moment où l'on était malheureux & battu par-tout.

mann n'eût soumis tout le pays insurgé, avant que chacun pût avoir sa part de la gloire & des récompenses destinées aux vainqueurs des Rebèles. Malheureusement le triomphe de Westermann fut de courte durée : deux jours après la prise de Châtillon, il y est cerné ; toute son infanterie hachée ; il ne peut pas sauver une seule bouche à feu, un seul caisson, & a assez de peine à échapper lui-même avec sa cavalerie (36). Cet

(36) Presque toutes les bouches à feu qu'avait Westermann étaient d'artillerie volante. Il faut observer que tandis qu'il se battait à Châtillon, le Général Biron restait tranquillement à Niort, c'est-à-dire, à vingt. cinq lieues de Châtillon, avec seize ou dix-sept mille hommes d'excellentes Troupes, au lieu de s'approcher de son avant-garde & de la soutenir. Je dois dire aussi que lorsque Westermann augmenta le Corps d'armée qu'il commandait, pour aller attaquer Châtillon, il fit marcher mille ou douze cents pères de famille, tant de Saint Maixent, que de Parthenay, qui périrent presque tous dans l'expédition, lorsque M. de Biron laissait sa division campée & inactive sous les murs de Niort.

Je n'ai point connu Westermann ; quoiqu'employés tous deux dans l'Ouest pendant quelque tems, nous nous sommes toujours trouvé éloignés l'un de l'autre, parce que nous avons servi dans des divisions différentes ; & il a quitté l'armée au moment où j'en ai pris le commandement, ayant obtenu un congé de Carrier, Représentant du Peuple.

échec, un des plus désastreux que nous ayons éprouvés dans l'Ouest, ne rendit pas plus sage ;

Ce que je vais dire de cet Officier-général, auquel certains hommes du jour ont fait une réputation colossale, n'est que le résultat de l'opinion de quarante Officiers qui ont servi avec lui, même de plusieurs Officiers de sa Légion.

De toutes les qualités nécessaires à un Officier-général, Westermann n'avait que la bravoure. Propre peut-être à commander un escadron de Hussards, il ne dût jamais le succès de quelques coups de main à ses dispositions, mais à l'intrépidité des Volontaires qu'il a plusieurs fois inutilement sacrifiés. Il fut long-tems, pour les soldats républicains, un objet de scandale, en donnant l'exemple de l'indiscipline & de la désobéissance aux ordres supérieurs. Plus d'une fois il compromit & fit battre l'armée, dont il dirigeait l'avant-garde sur la rive droite de la Loire (en Brumaire & Frimaire, an 2), & exposa les divers Généraux en chef, sur lesquels il versait d'ailleurs le mépris à pleines mains, à des reproches sur l'insuccès de leurs opérations, qu'on ne devait souvent attribuer qu'à son impéritie, aux faux mouvemens qu'il faisait faire à l'avant-garde, à sa basse jalousie & son aversion pour la plûpart des Officiers-généraux de l'armée, dont il ambitionnait le commandement. On l'a vu depuis oser se vanter à la barre de la Convention nationale d'avoir tué jusqu'au dernier de quatre-vingt-dix mille Rebèles, &c. (Voyez les Journaux du tems). La Révolution n'a pas eu de Charlatan qui eut aussi peu de talens & autant d'impudence que Westermann.

Le Général Grignon, un de mes compagnons d'armes & d'infortune, a publié un Mémoire justificatif de sa conduite militaire

&, malgré la disproportion de forces & de moyens, on se disposa à de nouvelles attaques isolées & aussi mal concertées que les précédentes. Malgré tant d'expériences malheureuses, on crut être en état d'aller combattre & vaincre les Vendéens dans leurs repaires, dans le pays couvert ; c'était s'abuser étrangement : mais en supposant que l'armée républicaine fût assez considérable pour agir offensivement, il fallait du moins que ses divisions s'ébranlâssent en même tems, pour opérer des diversions & forcer les Rebèles à diviser leurs forces ; il fallait que la division de Niort, la plus forte de toutes par le nombre & sur-tout par l'espèce de Troupes, fît la principale attaque ; il fallait, puisqu'on voulait absolument attaquer, que toutes les divisions se serrâssent davantage, pour seconder celle de Niort & rendre général ce mouvement agressif, sauf à découvrir plusieurs points,

militaire dans l'Ouest. Son officieux défenseur, consultant les circonstances, n'a pas manqué d'intercaler dans l'ouvrage un pompeux éloge de Westermann, & il ne se croit pas au-dessus de la vérité, en plaçant ce Général au-dessus d'Annibal. Nous rendons trop de justice à Grignon, qui a été très-utile dans la Vendée par ses connaissances locales, pour croire qu'il ait coopéré à cet éloge ridicule & d'ailleurs étranger à l'objet du Mémoire. Cela n'est au reste qu'une preuve de plus de l'extrême complaisance de certains Défenseurs officieux & de leurs heureuses dispositions à prendre le style & les couleurs du jour.

points, à laisser de grandes échappées, & s'exposer à ce que l'ennemi débordât les colonnes de flanc. Mais que fit-on ? Biron resta à Niort, & laissa cette division inactive: celle de Tours que commandait le Général la Barolière, au lieu d'attaquer par Doué, Thouars ou même Parthenay, ce qui la rapprochait & la mettait à portée d'être soutenue par les forces de Niort, de Saint Maixent, &c., entra dans la Vendée par les Ponts de Cé, c'est-à-dire, à plus de trente lieues de Niort, & vint camper dans les environs de Martigné-Briand (37). Elle y fut attaquée par quarante mille Rebèles; son avant-garde fut rompue en dix minutes: cependant quelques hasards heureux & la charge vigoureuse de trois escadrons de hussards procurèrent la victoire aux républicains. L'armée se porte en avant & vint camper à Vihiers (38) où elle fut attaquée le même jour à quatre heures du soir; la nuit mit fin au combat & la victoire resta indécise: mais dès le lendemain les Brigands revinrent à la charge avec une nouvelle fureur & au nombre de cinquante mille

(37) 15 Juillet 1793, v. s. C'est la premiere affaire où je me suis trouvé dans la Vendée. J'étais arrivé la veille de l'armée de la Moselle. Je servais alors en qualité d'Adjudant-général, chef de brigade.

(38) 17 Juillet 1793, v. s.

hommes,

hommes, & la journée finit par la plus affreuse déroute des Troupes républicaines (39). En comparant cette journée à celle du quinze, où nous avions obtenu l'avantage, je demeurai convaincu que nos victoires nous rapportaient peu de fruit, au lieu que nos défaites nous faisaient un mal horrible : on chercha à rallier l'armée à Chinon, c'est-à-dire, à quinze lieues du champ de bataille, & trois jours après l'action il ne s'y trouva que quatre mille hommes, & il ne faut pas croire que tout le reste avait été pris ou tué ; il y avait des fuyards dans toutes les villes voisines : il y en eut qui ne s'arrêtèrent qu'à Paris.

On a vu les divisions de l'armée des côtes de la Rochelle successivement battues dans la partie de l'Est & du Sud-Est de la Vendée, par la grande armée Catholique & Royale ; celle du Bas-Poitou, dirigée par Charette, occupait tout le pays qui sépare Nantes & les Sables, à l'exception de quelques postes que nous avions conservés le long des côtes & à l'embouchure de la Loire, tels que le château d'O, Paimbœuf, Pornic, Bourgneuf, St. Gilles, les Isles de Bouin & de Noirmoutier, &

(39) Les Représentans Bourbotte & Turreau, le Commissaire du Département de Paris, la Chevardière, peuvent se rappeler que j'avais prédit la défaite de l'armée, si l'on gardait la position de Vihiers.

que

que nous n'eûssions sûrement pas gardés avec le peu de forces que nous avions, si d'Elbée & Bonchamp avaient agi dans cette partie. La République n'avait presque point de Troupes réglées sur ces divers points ; la majorité de celles qu'on employa dans plusieurs occasions consistait en gardes nationales qu'on tirait principalement de Nantes ; de manière que l'armée de Charette, d'ailleurs très-inférieure sous tous les rapports à la grande armée Catholique & Royale, ayant peu de forces à combattre, moins d'obstacles à vaincre, obtint des succès plus faciles, mais moins importans ; car l'objet de Charette devait être de s'emparer de quelques points fortifiés sur la côte, pour être à portée de recevoir des secours de l'étranger, si les échecs que pouvait éprouver le parti Royaliste le forçaient d'y avoir recours ; ainsi je ne m'étendrai pas sur les opérations de Charette (40) qui se réduisent à peu de choses, puisqu'à la prise & reprise de Machecoul, il n'eut guères par-tout ailleurs (& antérieurement au mois d'Août 1793, v. s.), que la peine de parcourir le pays pour s'en rendre maître : au surplus les généraux républi-

(40) Ce n'est pas que Charette ait essuyé beaucoup de combats ; mais il n'eut jamais d'affaires générales, qu'il avait grand soin d'éviter. On verra dans la suite de cet ouvrage quelle était sa manière de faire la Guerre.

cains

cains firent de ce côté-là les mêmes fautes, que les divisionnaires de Niort, Saumur & Angers avaient fait de l'autre côté. Marcé, Petit-Bois & le fameux Beysser (41) aussi ignorant & non moins présomptueux que Westermann, agirent partiellement & se firent battre tour-à-tour par les Lieutenans de Charette ; enfin Canclaux (42)

(41) En voilà encore un qui a joui un moment de la réputation d'un grand général. Il avait bien quelqu'analogie avec Westermann. Comme lui il a eu de petits succès : mais il a essuyé souvent les plus honteuses défaites. L'affaire de Montaigu, rapportée dans la troisième partie de ces Mémoires, ressemble beaucoup à celle de Châtillon dont j'ai parlé. A l'une & à l'autre, l'ennemi était dans la ville, avant qu'on eût battu la Générale.

(42) Je ne connais point Canclaux, & je ne prononcerai pas sur ses opinions politiques. Mais d'après ses opérations militaires, je crois pouvoir assurer que c'est le plus instruit de tous les Officiers-généraux qui ont été employés dans l'Ouest.

Je suis obligé, en parlant de la Guerre de la Vendée, de citer plusieurs Officiers-généraux qui ont servi dans l'Ouest, de juger, de blâmer quelquefois leurs opérations. Je le ferai toujours avec les ménagemens qu'exige l'honnêteté ; mais comme on doit attribuer en partie les progrès des Rebèles aux fausses mesures militaires qu'on a employées pour les détruire, je ne puis me dispenser de les faire connaître. Au surplus, je parlerai aussi de mes fautes, & ne m'épargnerai pas plus que les autres. Il est tems qu'on fasse entendre le langage de la vérité sur cette malheureuse Guerre. Jusqu'ici on n'a

arriva & jugeant avec raison que les forces avec lesquelles il avait sauve Nantes, étaient insuffisantes pour attaquer les Rebèles dans le pays couvert, il se contenta de les harceler aux portes de cette ville, de conserver les postes importans que Charette n'avait pas voulu prendre & de réparer les sottises de ses prédécesseurs.

La privation d'un volume de notes que j'ai recueillies sur la Guerre de la Vendée, depuis sa

parlé de la Vendée qu'avec l'accent des passions & au gré des factions diverses. Tous les écrits qui ont paru, portent l'empreinte de l'esprit de parti qui les a dictés. Ce sont des libèles ou des romans, quelquefois des rêves. Tel est du moins l'intitulé d'un ouvrage qui répond parfaitement à son titre, & qu'on doit aux loisirs de l'Adjudant-général *Hector Legros*, pendant sa retraite à la Conciergerie. Le citoyen *Hector Legros* ne manqne pas de rejeter sur moi les causes de la durée de la Guerre de la Vendée, &, en osant avancer que j'ai trompé le Gouvernement sur les événemens qui ont eu lieu pendant mon commandement, il cherche à disculper l'ancien Comité de Salut public à qui l'on a reproché d'avoir trompé la Convention nationale sur notre situation dans l'Ouest.

L'ouvrage du citoyen *Hector Legros* est un libèle bien conditionné contre moi. Il est terminé par un vaste plan de campagne qui suffirait pour prouver les talens militaires du citoyen *Hector Legros*. Entr'autres dispositions, il veut couvrir la Sèvre (très-petite rivière qui traverse la Vendée) de batteries flottantes, pour détruire les Brigands & leurs repaires.

naissance jusqu'au moment où j'ai quitté le commandement de l'Ouest, ne m'a pas permis de m'étendre sur les causes originelles & motrices de cette guerre extraordinaire. D'ailleurs, outre les premières données d'après lesquelles les chefs du parti Royaliste ont concerté leur vaste conspiration, il est mille autres causes locales, secrètes & inassignables, même pour l'observateur le plus attentif, qui ont également contribué au prodigieux accroissement de la Vendée ; c'est sur ces causes secondaires & éventuelles que mes apperçus sont trop vagues, trop incertains pour m'y arrêter ; mais il en est sur lesquelles je me suis appesanti, parce qu'elles n'ont dû leur existence qu'au funeste systême qu'on a longtems suivi à l'armée des côtes de la Rochelle, celui des attaques partielles ; à l'insuffisance des mesures répressives adoptées par le gouvernement, à tous les demi-moyens employés par les Sous-ordres.

C'est dans l'espace de cinq mois que le parti Royaliste est parvenu au *maximum* de sa puisance dans la Vendée. Les Chefs commençaient à jouer un rôle dans le monde politique ; leurs noms étaient avantageusement connus, cités dans les différentes cours de l'Europe. Plusieurs émigrés avaient quitté les frontières de l'Autriche & de la Hollande pour se joindre aux défenseurs de l'Autel & du Trône. Un plus grand nombre attendait

dans les isles de Jersey & de Guernesey le résultat des derniers efforts des Rebèles, pour rentrer dans leur patrie & achever de la déchirer. La situation déplorable de la République donnait chaque jour à ses ennemis de nouvelles espérances. Mais le génie de la liberté qui veillait sur les destinées de la France, l'énergie, la constance & le courage des patriotes devaient la faire triompher au dedans comme au dehors.

Telle était l'intensité de la Vendée ; telles étaient les ressources du parti Royaliste, que, malgré les mesures terribles, peut-être indispensables, employées pour détruire la Vendée ; malgré nos succès dans dix affaires générales & plus de soixante autres combats qui se sont livrés sur les deux rives de la Loire depuis le mois d'Août, première année, jusqu'en Floréal suivant ; malgré la perte de cent vingt mille de leurs soldats, les Rebèles conservaient encore quelques moyens, bien faibles à la vérité, lorsque j'ai quitté l'armée : & nos victoires ne sont pas la seule cause de leur décadence, comme je le démontrerai dans la troisième partie de cet ouvrage.

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

MÉMOIRES

POUR SERVIR À

L'HISTOIRE DE LA GUERRE DE LA VENDÉE.



TROISIEME PARTIE.

LES Chefs de la Vendée étaient parvenus au dernier dégré d'ascendance qu'ils devaient acquérir ; & leurs moyens de se conserver dans cet état de prospérité avaient d'autant plus de force qu'ils étaient plus concentrés. Le territoire qu'occupaient les Rebèles, ayant peu d'extension, leur donnait plus d'intensité, & semblait, pour ainsi dire, les contraindre à agir toujours en masse ; systême auquel ils devaient leurs succès. On s'empressa de part & d'autre de recueillir les fruits de la terre, & la Guerre parut un moment suspendre ses fureurs. Il n'y eut pendant la fin du mois de Juillet & le commencement du mois d'Août que quelques escarmouches, quelques affaires de partis, d'avant-postes, excepté le siège des

des Sables où les Brigands échouèrent & l'attaque de Luçon où ils furent également battus & essuyèrent une grande perte. Je reviendrai sur cette affaire.

L'armée des côtes de la Rochelle était en observation : la division de Niort n'avait pas cessé d'y être, celle de Saumur si maltraitée à Vihiers dans la journée du 18 Juillet, était forcée de rester inactive ; les troupes de Luçon s'étaient tenues presque toujours sur la défensive, & ce plan sage leur avait donné la victoire, quoiqu'elles fussent très-faibles. Alors il s'opéra une grande révolution dans l'armée des côtes de la Rochelle ; elle commença par la chûte d'un grand : Biron fut destitué. Le Conseil exécutif lui donna pour successeur un Général Sans-culotte : Rossignol vint prendre le commandement de l'armée & établit son quartier-général à Saumur. Cette promotion contre laquelle tant d'hommes puissans se sont élevés, n'en était pas moins un coup de parti, un événement tres-heureux dans l'Ouest. Les chefs des Rebèles s'en allarmèrent ; ils sentirent bien qu'ils n'avaient rien à espérer d'un Général républicain dont les principes n'étaient pas équivoques, & que Rossignol ne serait pas aussi complaisant que son prédécesseur.

L'élévation de Rossignol au premier grade de l'armée produisit encore un effet salutaire sur l'opinion ;

l'opinion ; elle arrêta cette défection morale qui enlevait chaque jour de nombreux partisans à la République : on vit bien qu'il fallait enfin se décider ; que les partis mitoyens n'étaient plus de saison ; que le patriotisme ne composerait pas avec l'aristocratie. La plupart des Administrateurs, des Agens de toute espèce employés dans les pays voisins de la Vendée, & qui jusqu'alors avaient cherché & n'avaient que trop réussi à se neutraliser & à menager les deux partis, furent obligés de se prononcer. Plusieurs de ceux qui avaient favorisé secrètement les Vendéens, & qui n'osaient passer avec eux, devinrent républicains par crainte ; & si tous les malveillans ne fûrent pas comprimés, au moins leurs intelligences avec les Rebèles ne fûrent plus aussi actives, leurs moyens aussi faciles, leurs secours aussi puissans.

Rossignol (1) réunit à Saumur les débris de cette division ; ses forces n'étaient pas considé-

(1) Je suis l'ami de Rossignol, & j'en fais gloire ; mais cela ne doit pas m'empêcher d'émettre mon opinion sur son compte : *magis amica veritas*. Brave, franc, loyal, désintéressé, Rossignol a toutes les qualités d'un républicain & n'a pas les talens nécessaires à un Officier-général. Et cela ne contredit pas ce que j'ai dit plus haut de l'heureux effet qu'a produit sur l'opinion la promotion d'un plébéien au commandement de l'armée. Le seul reproche fondé qu'on puisse faire à Rossignol, c'est de s'être mal entouré, & il avait d'autant plus besoin d'avoir près de lui des Officiers instruits,

qu'il

rables ; il les employa utilement, & sa première operation fut d'attaquer un fort parti de Brigands qui occupait Doué & de s'emparer de ce poste. Ce petit succès ranima les Troupes découragées par tant de défaites consécutives. Le Général porta insensiblement toute la division (2) à Doué où nous n'avions cependant que six mille hommes d'infanterie & quatre cents hommes de Cavalerie, dont le citoyen Santerre prit le commandement en qualité de divisionnaire. Rossignol malade resta à Saumur ; il avait jeté quelques Troupes dans Thouars & nous étions maîtres du poste important des Ponts-de-Cé.

Tandis qu'on cherchait à réparer le mal que nous avaient fait tant d'attaques infructueuses et qu'on observait la défensive, en attendant les puissans renforts que le Governement devait faire passer dans l'Ouest, une cause, alors inconnue, nous préparait des succès, & pouvait plus que les

qu'il l'était peu, & que souvent malade, il ne pouvait ni agir, ni rien voir par lui-même. On a attribué à son impéritie les échecs qu'il a éprouvés, lorsqu'il poursuivait les Rebèles sur la rive droite. On aurait pu les attribuer aussi à l'envie que lui portaient quelques Officiers-généraux, à la désobéissance & au mépris de ses ordres qui en étaient la suite,

(2) J'ètais attaché à cette division en qualité de Général de brigade.

efforts

efforts de nos armes, entraîner le parti Royaliste vers sa décadence & sa ruine.

La division s'était glissée parmi les Chefs des Rebèles. Je ne sais si ce fut un coup de politique de notre Gouvernement ; mais tout me porte à croire qu'on ne doit pas lui en faire honneur ; & ce que m'a dit d'Elbée prouverait qu'elle ne fut que l'effet des passions individuelles & de l'ambition de ses concurrens.

On ne pardonnait pas à d'Elbée d'être Général en chef: on lui pardonnait encore moins d'en avoir les talens. Lescure, d'Autichamp & sur-tout le Prince de Talmont ambitionnaient le suprême généralat ; Charette, également ambitieux, avait usurpé le commandement de l'armée du Bas Poitou qui devait, ainsi que la grande armée Catholique & Royale, être sous les ordres du Généralissime. Mais on n'était point jaloux de Charette & l'on portait envie à d'Elbée, à Bonchamp & au Chef du Conseil. Ce levain de division intestine fermentait depuis long-tems ; & dès la prise de Saumur, il se forma divers partis dans l'état-major général des Rebèles. Les succès constans des armées Catholiques n'avaient fait qu'augmenter les prétentions individuelles & irriter l'ambition des Sous-ordres. On intrigua de part & d'autre ; on s'aigrit ; la dissension parvint bientôt jusqu'au conseil souverain, en

troubla les délibérations ; le parti opposé à d'Elbée y prédomina souvent, fit changer des plans arrêtés & conformes au systéme qui avait si bien réussi, celui des opérations en masse ; chacun voulut agir avec les Troupes de son arrondissement & fit des projets à sa manière. Les opérations devenant ainsi particulières, on éloignait d'Elbée & Bonchamp de toutes les expéditions ; on se réservait par-là tout l'honneur des succès, & les succès pouvaient seuls donner l'ascendant nécessaire pour détruire ces deux Chefs qui ne devaient leur crédit & leur influence qu'à leurs talens, leurs services, & leurs victoires.

Cette division eut les suites les plus funestes pour les Rebèles ; &, en suivant avec moi le cours des événemens qui ont eu lieu, on demeurera convaincu qu'elle est la cause première de la décadence du parti Royaliste dans la Vendée.

Charette venait d'être battu sous les murs des Sables, place assez forte pour être à l'abri d'un coup de main, & par conséquent imprenable pour les Brigands qui attaquent une ville fortifiée, comme ils attaquent une armée en ordre de bataille.

Charette espéra prendre sa revanche à Luçon & se disposa à l'attaquer ; un divisionnaire de la grande armée voulut être de la partie & seconder l'armée du Bas-Poitou. Luçon est sans défense, mais environné de plaines im-

menses où l'on peut tirer parti de l'artillerie & de la cavalerie ; ses dehors présentent aussi quelques points d'appui qui peuvent suppléer à l'inégalité des forces & procurer à une armée très-inférieure des avantages de position, Il y avait à-peu-près sept mille hommes à Luçon & quelques pièces d'artillerie volante ; il fut attaqué le six Août, & Charette qui en avait promis le pillage à ses soldats les exhorta à presser l'attaque pour qu'ils fûssent maitres de la ville avant l'arrivée de la division de la grande armée, & empêcher qu'elle n'eût sa part du butin. Les Troupes de harette furent battues complètement ; & la division de l'autre armée qui n'arriva qu'après cet échec, se fit battre à son tour. Cette affaire fut très-sanglante & coûta sept ou huit mille hommes aux Rebèles. On dût principalement l'avantage de cette journée à l'artillerie volante qui fut parfaitement servie, changea fréquemment & rapidement de position & fit sur tous les points un effet prodigieux.

Ces deux échecs qu'éprouvèrent les Rebèles & ceux qui les suivirent immédiatement, tenaient encore à une autre cause que je vais expliquer.

D'Elbée voulait qu'on cessât toute opération militaire dans la saison où les travaux de la campagne sont en pleine activité, pour n'en pas distraire les Vendéens ; alors, on les enlevait difficilement à

N 2 leurs

leurs occupations journalières ; plusieurs même savaient se soustraire à l'ordre & manquaient au rendez-vous général. C'était une preuve de leur répugnance à faire la Guerre, dans un tems où leurs intérêts exigeaient qu'ils restâssent chez eux ; & c'était sans doute une raison puissante de différer les expéditions. Outre que la division qui existait entre les Chefs ne permettait plus que des opérations partielles, chaque section principale de l'armée qui agissait isolément se trouvait encore affaiblie par l'absence d'un grand nombre d'hommes qui refusaient absolument de marcher & par le mécontement de ceux même qui obéissaient.

Les défenseurs de l'Autel & du Trône se divisèrent au moment où ils avaient le plus besoin d'ensemble & d'union ; car on se disposait à porter les plus terribles coups au parti Royaliste. La garnison de Mayence arrivait, celle de Valenciennes devait la suivre ; on ajouta encore quelques corps à nos forces dans l'Ouest, & l'on étayait ces moyens militaires de mesures extraordinaires ; on devait porter la hache & le feu dans les repaires de la Vendée, poursuivre les Brigands jusques dans leurs retraites les plus cachées, incendier leurs habitations, enfin détruire entièrement le pays & ne laisser dans cette contrée perfide que des monceaux de morts, de ruines & de cendres, effrayans

effrayans monumens de la vengeance nationale. Au surplus, les circonstances locales, la difficulté de faire la Guerre dans le pays couvert, la résistance opiniâtre des Brigands, les horreurs qu'ils exerçaient envers les prisonniers & les patriotes qui tombaient entre leurs mains, le danger de leur laisser plus longtems leur existence politique, l'insuffisance reconnue des moyens employés juqu'alors pour la détruire, l'expérience du passé & les craintes de l'avenir, semblaient justifier la sévérité de ces mesures.

Les Représentans du peuple en mission aux armées des côtes de la Rochelle & de Brest, réunis à Saumur, convoquèrent un conseil de Guerre. On y appella les Généraux en chef, Canclaux & Rossignol, ainsi que les divisionnaires des deux armées, les Généraux de brigade n'y eurent pas voix délibérative. Il se trouva à ce conseil 11 Représentans & 11 Officiers-généraux. L'objet était d'arrêter un plan d'attaque générale (3), & de déterminer si la principale attaque se ferait par Sau-

(3) J'étais Général de brigade : j'observai au Conseil que, comme il ne devait être question que des opérations militaires, il me semblait que les Officiers-généraux devaient seuls délibérer, sauf à soumettre le résultat de leurs délibérations aux Représentans du peuple...&c., &c. Ma proposition ne fit pas fortune. Ce conseil de Guerre a tenu le deux Septembre.

mur ou par Nantes. La marche de la garnison de Mayence, sur laquelle on fondait avec raison les plus grandes espérances, était soumise au résultat du Conseil de Guerre. Elle devait entrer dans la Vendée par Doué, si l'on attaquait par l'Est ; ou se porter à Nantes, si l'on attaquait par l'Ouest. Dans le premier cas, elle passait sous le commandement de Rossignol ; dans le second, sous celui de Canclaux ; & quelle que fût la détermination, les Troupes de Mayence devaient faire partie de la division qui formerait la principale attaque.

Quelques Officiers-généraux insistaient pour qu'on attaquât par Doué ; le citoyen Santerre présenta une plan qui fut rejeté, & l'on adopta celui du Général Canclaux qui, faisant attaquer par l'Ouest, se trouvait naturellemenr chargé de diriger toutes les opérations : ce fut la générosité de Rossignol qui fit pencher la balance en faveur du plan de Canclaux ; car les avis se trouvèrent partagés sur la question de savoir de quel côté on attaquerait (4). Il fut donc décidé que la princi-

(4) Bien entendu que ce ne fut pas le plan du citoyen Santerre qui partagea les opinions : ce plan n'était pas militaire. Mais le Général Menou combattit avec raison le systême de Canclaux d'attaquer par l'Ouest. Celui-ci prétendit que c'était prendre l'ennemi à revers : c'était connaître bien mal la position des Rebèles qui faisaient face par-tout & n'avaient pas plus de revers qu'un bataillon quarré.

pale attaque se ferait par l'Ouest, & la garnison de Mayence se rendit à Nantes.

L'objet du Conseil de guerre fut, selon moi, absolument manqué. D'abord, & avant de former un plan d'attaque générale, il fallait, ce me semble, déterminer un plan général de campagne dont l'exécution complette amenât nécessairement la fin de la Guerre de la Vendée. Ce projet de campagne, ce plan préalable qui devait avoir plusieurs branches, une fois arrêté, considéré comme système fondamental, aurait servi de base à toutes les opérations qui auraient successivement concouru à son entière exécution. Tout plan d'attaque générale ou partielle n'était donc que secondaire. Celui de Saumur n'était certainement pas un plan de campagne, & c'était un plan de campagne qu'on devait arrêter.

En second lieu, si l'on avait voulu consulter la localité, jeter seulement les yeux sur la carte, on se serait convaincu que les dispositions d'attaque n'étaient pas combinées sur les circonstances locales, & qu'on diminuait ses données en attaquant par l'Ouest.

En effet, quel devait être le but d'un système offensif quelconque, d'un plan général contre les Brigands ; ce n'était pas de les chasser de leurs repaires, mais de les y détruire, & sous ce rapport de combiner tellement ses dispositions qu'ils eûssent,

sent, le moins possible, d'échappées. Or, le pays qu'ils occupent, présentant une espèce de quarré dont la mer & la Loire, ces deux barrières naturelles insurmontables (5), étaient des deux côtés, il est sensible qu'on devait chercher à resserrer, à acculer l'ennemi dans l'angle formé par la Loire & la mer, & conséquemment attaquer par l'angle opposé.

En attaquant par Nantes, vous laissiez aux Brigands d'immenses échappées, des débouchés sans nombre & sur des points non fortifiés ; dans l'hypothèse contraire, vous n'aviez que le passage de la Loire à défendre. Nantes est imprenable du côté de la rivière. Les Rebèles se fûssent-ils sejetés dans la partie du Sud-Ouest, n'y trouvaient que des plaines qui ne leur sont pas favorables, & la ville des Sables qu'ils n'auraient pas attaquée ou qu'ils auraient attaquée inutilement.

Osons le dire ; ce ne fut, ni d'après les circonstances locales, ni d'après les principes de la Guerre, ni d'après la situation topographique des Rebèles qu'on se décida. Le véritable motif de la détermination, c'est qu'on ne voulait pas de Rossignol pour commander (6).

---

(5) Je suppose qu'on aurait gardé la Loire & cela n'est pas difficile.

(6) A la bonne heure qu'on préférât Canclaux ; mais ce n'était pas une raison d'attaquer par Nantes. J'entre dans quelques

Suivant le plan de Canclaux, les divisions de l'armée des côtes de la Rochelle restaient sur la défensive & ne se portaient en avant que pour le joindre sous les murs de Mortagne à une époque fixe (le 14 Septembre), d'où il devait marcher avec ces forces réunies sur Chollet, point central de la Vendée.

L'itinéraire de Canclaux était fort bien combiné; mais pour que cet ordre de marche fût exécuté, il fallait supposer que Canclaux n'éprouverait, de la part de l'ennemi, aucuns obstacles depuis Nantes jusqu'à Mortagne, ou qu'il les surmonterait tous dans le tems déterminé.

Quoiqu'il en soit, le Conseil de guerre de Saumur produisit un grand bien : on reconnut le danger des attaques partielles ; on attribua nos revers au peu d'ensemble qu'il y avait eu jusqu'alors dans les opérations ; & le projet d'attaque générale prouvait qu'on changeait de système.

Enfin Canclaux entre dans la Vendée sur trois colonnes formées de la division de Nantes, dont

quelques détails sur cet arrêté du Conseil de guerre de Saumur, parce qu'il a beaucoup influé sur les opérations ultérieures, même après son exécution. Si c'était une faute d'attaquer par Nantes, c'en était une bien plus grande de donner aussi peu de forces à Canclaux (il n'avait que 18 mille hommes) pour faire la principale attaque. On verra dans le cours de cet ouvrage combien cela nous a été préjudiciable.

la garnison de Mayence faisait la majeure partie. Il enlève après des combats assez vifs tous les premiers points occupés par l'ennemi. Le port Sainper, Machecoul, Legé, & quelques autres postes intermédiaires sont emportés par nos troupes; bientôt Beysser qui dirigeait la colonne de droite entre dans Montaigu où les Rebèles n'opposent qu'une faible résistance.

Mais Beysser devait éprouver à Montaigu le sort qu'avait eu Westermann à Châtillon. Il fit de si mauvaises dispositions & fut si vivement attaqué que ses Troupes furent rompues avant qu'il les eût formées en bataille & les Brigands le reconduisirent jusqu'aux portes de Nantes. Canclaux qui occupait Clisson, n'est pas plutôt instruit de la déroute de Beysser, qu'il se dispose à rétrogader; mais attaqué lui-même par l'ennemi, il ne peut faire sa retraite qu'en désordre. Il voit enlever ses bagages, ses ambulances, égorger ses blessés, & est forcé de rejoindre Beysser sous le canon de Nantes.

Il fallait renoncer au projet de se trouver le quatorze à Mortagne & d'opérer à l'époque convenue, la réunion des divisions de l'armée des côtes de la Rochelle à la division de Nantes. Il fallait aussi assigner un nouveau rendez-vous général à ces divisions qu'il était dangereux de porter

ter en avant, sans s'être assuré de la position de celle de Nantes. Rossignol qui l'ignorait, ne pouvait raisonnablement diriger ses colonnes vers le point indiqué, parce que si la division de Nantes n'opérait pas de diversion, il avait alors à combattre dans le pays couvert la masse entière des Brigands. On était dans cette incertitude, lorsque nous fûmes prévenus à Doué, dans la nuit du 13 au 14 Septembre, que nous serions attaqués le lendemain par une division de la grande armée Catholique & Royale. Nous étions en bataille à la pointe du jour (7) & hors de la ville. Nous comptions à peu-près sept mille combattans, dont cinq cents hommes de cavalerie, & non compris cinq ou six mille hommes de levée en masse, armés de piques & qu'on avait rejetés sur les derrières, parce qu'ils ne pouvaient être qu'inutiles ou nuisibles. Deux pièces de douze, deux obusiers de campagne & quelques pièces de bataillon composaient toute notre artillerie. Les Rebèles arrivèrent sur une seule colonne par la route d'Angers & se déployèrent sous le feu de notre canon. Je vis à l'incertitude de leurs mou-

(7) On a dû le succès de cette affaire aux dispositions du Général d'Ambarère, Officier attaché à l'armée du Génie & qui ne quitta pas la division de Doué. Ce fut lui qui indiqua la position & y forma la ligne.

vemens & à la molesse de leur attaque, que la bonne contenance de nos Troupes & notre position avantageuse leur en imposaient, & je les jugeai vaincus. Ils dirigèrent leurs principaux efforts sur notre aile gauche qu'ils firent plier sous un feu de mousqueterie terrible; mais notre cavalerie les ayant pris en flanc sur ce point, & en même tems l'aile droite que je commandais ayant chargé & rompu leur aile gauche, ils furent mis en déroute complette & poursuivis jusqu'à plus de trois lieues par notre cavalerie qui en fit un grand carnage.

Je m'étais trouvé à plusieurs affaires où les Brigands avaient été dirigés par d'Elbée ou Bonchamp. Il était aisé de s'appercevoir que ni l'un ni l'autre n'était à cette action. Les premières manœuvres des Rebèles, leurs mauvaises dispositions & leurs faux mouvemens durant le combat, prouvaient que d'Autichamp & le prince de Talmont, qui les commandaient ce jour-là, étaient encore bien neufs au métier de la Guerre.

Le même jour Lescure attaqua Thouars avec dix mille hommes & eut le même sort que Talmont & d'Autichamp (8).

(8) D'Elbée m'a assuré que c'était contre son avis que les affaires de Thouars & de Doué avaient eu lieu, ce qui força Lescure, Talmont & d'Autichamp de tenter ces expéditions avec les seules forces dont ils pouvaient disposer.

Ces

Ces deux victoires importantes, celle de Luçon (9), &c. &c. devaient faire sentir l'avantage qu'on aurait eu à combattre toujours en plaine, & à observer la défensive sur des points découverts, tant qu'on n'était pas assez fort pour pénétrer dans la Vendée.

Rossignol ignorant la véritable situation & les opérations des colonnes agissantes dans la partie de l'Ouest, crut qu'elles étaient heureuses, que les attaques de Thouars & de Doué n'étaient qu'une suite de leurs progrès qui avaient obligé les Rebèles de se rejeter sur lui. Malheureusement cette conjecture était fausse. La grande armée Catholique & Royale ne s'était encore ébranlée que par fractions ; & c'était une grande faute de s'avancer dans le pays couvert avec des divisions de cinq ou six mille combattans embarrassés d'artillerie & de cette foule d'hommes levés en masse qui les affaiblissaient encore. C'était une autre faute de confier le commandement des colonnes à des Officiers-généraux peu expérimentés. Rossignol fit ces fautes & encouragé par le succès des affaires de Doué & de Thouars, excité d'ailleurs par les conseils de Ronsin que le résultat du

(9) La division de Luçon après sa victoire du 6 Août voulut entrer dans la Vendée ; elle avança jusqu'au Pont-Charon où elle fut battue à plate couture.

Conseil

Conseil de guerre avait mécontenté & qui désirait de percer le premier jusqu'à Chollet; Rossignol, dis-je, se laissa entraîner. Le citoyen Santerre qui commandait la division de Doué & le général Duhoux, à là tête de celle d'Angers, reçurent l'ordre de se porter en avant & de diriger leur marche vers Chollet; & ce qui parut extraordinaire, c'est que les divisions de Niort & de Luçon qui devaient suivre notre mouvement, suivant l'arrêté du Conseil de guerre, & qui s'étaient déjà ébranlées, reçurent contr'ordre. On retombait donc dans le malheureux système des attaques séparées; il fallait encore une nouvelle expérience pour nous en corriger.

Le citoyen Santerre part de Vihiers, ses Troupes disposées sur une seule colonne & marche sur Coron (10). La Brigade que je commandais était

(10) J'ai lu dans un ouvrage intitulé: *Œuvres posthumes de Philipeaux, Représentant du peuple*, qu'une division de l'armée de Rossignol, forte de quarante mille hommes fut battue à Coron par trois mille Brigands, & voilà comme on écrit l'histoire! Le citoyen Santerre n'avait pas dans sa division au-delà de six mille cinq cents hommes de Troupes réglées; il y faut ajouter à la vérité huit ou dix mille hommes de levée en masse, mais qu'on devait regarder au moins comme inutiles. Les Représentans du peuple assureraient, s'il était nécessaire, que j'ai été reconnaître l'ennemi, & j'atteste que ses forces montaient à plus de trente mille hommes. Je vais entrer dans quelques détails sur cette affaire, parce que le citoyen Santerre

en tête. J'apprends à la hauteur de la grille de fer, c'est-à-dire, à portée de canon du village, qu'il est occupé par les Rebèles; ils n'y avaient cependant qu'un parti assez faible qui céda à la charge de quelques hussards & l'évacua. J'en fais rendre compte au citoyen Santerre; je lui demande des ordres, je n'en reçois point.

J'insistais pour que l'on s'arrêtât à la grille de fer & qu'avant d'avancer on fût reconnaître l'ennemi, dont la retraite précipitée du Coron pouvait être un piège, pour nous y attirer & nous faire quitter les hauteurs avantageuses dont nous étions maîtres.

---

terre mandé par le Gouvernement pour rendre compte de sa conduite, s'est permis de rejeter en partie sur moi l'insuccès de cette journée. La présence des Représentans du Peuple qui étaient *à la tête de la colonne*, suffirait pour me disculper, puisqu'ils ne m'ont jamais fait de reproches. Au surplus, sans oser lutter d'opinions militaires avec le citoyen Santerre, qu'il me soit permis de lui dire : qu'un Officier-général doit être à la tête de la colonne qu'il commande ; qu'aux premiers rapports de l'approche de l'ennemi, il doit aller promptement le reconnaître, indiquer la position que doit prendre l'armée, ordonner le déploiement de ses colonnes, parce que j'observe au citoyen Santerre que l'on ne se bat pas ordinairement en ordre de colonne, &c. &c. &c. Or, il est de fait que je n'ai point vu durant cette affaire, *& j'étais à ma place*, le citoyen Santerre, & que je n'ai reçu aucun ordre de lui; que j'ai dû obéir à ceux d'un Général de Brigade plus ancien que moi (Ronsin) & faire déployer ma Brigade, sans quoi elle serait battue en colonne, comme le reste de l'armée, &c. &c.

Ronsin

Ronsin dédaigna cet avis & m'ordonna de marcher. Descendu dans le village de Coron, j'apprends par mes éclaireurs que l'ennemi s'avance rapidement & en forces. Il n'y avait plus moyen de rétrograder & d'aller reprendre la position qu'on venait d'abandonner. On s'empare vivement d'une élévation au-dessus de Coron. J'instruis le citoyen Santerre de nos mouvemens & de l'approche des Rebèles que je vais reconnaître. Leurs dispositions d'attaque étaient déjà faites ; ils formaient le croissant, & balançaient, avec trois pièces de huit placées à leur centre, l'effet de nos deux pièces de douze & des deux obusiers en batterie sur la grande route ; je les jugeai au nombre de trente mille hommes. Je dis à Ronsin qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour déployer : l'affaire ne dura pas une heure (11) & l'armée républicaine fut rompue & mise en déroute. Nous perdîmes peu de monde, parce qu'il

(11) Pendant l'action mon cheval se renversa & roula sur moi. On m'emporta ; & il y avait à peine un quart d'heure que j'avais quitté la ligne, lorsque le désordre se manifesta de toutes parts, &c.

J'ai quitté l'Ouest peu de jours après la défaite de Coron & j'ai été obligé de partir sur-le-champ, quoique blessé, pour prendre le commandement de l'armée des Pyrénées orientales, ayant reçu les provisions de Général en chef avec mon brevet de divisionnaire.

n'y

n'y eût que ma Brigade qui souffrit; mais l'ennemi s'empara de presque toute notre artillerie, de quelques fusils & d'une prodigieuse quantité de piques, dont la levée en masse jalonnait la route en fuyant.

Le lendemain les Rebèles tombèrent à Saint-Lambert sur la division d'Angers; le Général Duhoux fut battu complètement, perdit toute son artillerie, ses bagages & beaucoup plus de monde que le citoyen Santerre; il avait, comme lui, une forte levée en masse qui laissa à l'ennemi ses piques & ses sabots.

Cependant nos affaires se rétablissaient du côté de Nantes. Canclaux avait recommencé son mouvement & repris tous les postes que l'ignorance de Beysser lui avait fait perdre. Devenu maître de Clisson & de Montaigu, il avait poussé jusqu'à Saint Syphorien & y avait résisté à une forte attaque des Rebèles, lorsqu'il fut destitué. J'ignore les motifs de cette destitution; mais assurément il fallait qu'il y en eût de bien puissans pour y déterminer, & elle ne pouvait pas arriver plus mal-à-propos. Si Canclaux n'avait pas mérité la confiance, il ne fallait pas lui donner de commandement général; mais devait-on le lui ôter, devait-on l'éloigner de l'armée au moment où il exécutait un plan approuvé par les Représentans du peuple, au moment où son absence pou-

vait retarder les opérations & même en compromettre le succès. Heureusement le nouveau Général en chef, Léchelle, incapable, disait-on, de commander, eût du moins le bon esprit de suivre la marche tracée par son prédécesseur. L'armée conserva toute son énergie, & cet événement qui pouvait avoir des suites funestes, ne fit que différer de peu de jours nos progrès & nos victoires.

Le Général en chef de l'armée des côtes de la Rochelle, chercha à réparer la perte que deux de ses divisions avaient éprouvée aux journées des 18 & 19 Septembre & à seconder par une marche mieux combinée les opérations de la division de Nantes, dont il connaissait alors les progrès.

Les divisions de Niort & de Doué se réunirent dès les premiers jours d'Octobre (12) à Bressuire, d'où elles délogèrent les Rebèles, pour attaquer ensuite Châtillon qui fut pris, repris par l'ennemi qui culbuta une de nos colonnes & enfin repris par les Troupes républicaines qui de-là dirigèrent leur marche vers Mortagne, rendez-vous général où elles trouvèrent la division de Luçon & celle de Nantes.

---

(12) D'après un arrêté du nouveau Conseil de Guerre, tenu à Saumur le deux de ce mois ; à cette époque l'armée des Côtes de la Rochelle, prit le nom d'armée de l'Ouest.

Cette

Cette dernière avait éprouvé pour percer jusqu'à Mortagne beaucoup moins d'obstacles qu'on ne devait s'y attendre. Elle n'avait pas encore eu à combattre la masse de la grande armée Catholique & Royale; & quoiqu'elle eût chaque jour des affaires très-meurtrières contre les Rebèles, ce n'était que contre des divisions détachées de leur principale armée dont la défense partielle annonçait le morcellement & la prochaine désorganisation provoquée par l'ambition de ses Chefs & la rivalité qui les avait divisés.

L'armée de Nantes avait besoin d'être renforcée. Les combats journaliers & très-sanglans qu'elle avait eu à soutenir, pour ainsi dire, à chaque pas, l'avaient considérablement diminuée; de manière qu'après sa réunion avec les colonnes de Doué, de Niort & de Luçon, elle ne comptait en tout que vingt-huit mille hommes, lorsqu'elle se présenta devant Chollet que les Rebèles évacuèrent dans la nuit.

Je me suis fait rendre compte sur les lieux des dispositions qu'avait fait le Général Léchelle sous les murs de Chollet, après s'être emparé de cette ville; elles étaient peu militaires. Il fut attaqué par d'Elbée, Bonchamp, Lescure, Pyron, Stofflet & plusieurs autres Chefs de la grande armée Catholique & Royale qui, malgré les échecs qu'elle avait éprouvés, & la privation de quelques

corps qu'en avaient distrait ceux de ses Chefs qui se disposaient à passer la Loire, se trouva encore forte de quarante-cinq mille combattans. Le choc fut terrible ; les républicains plièrent & pendant deux heures la victoire fut aux Vendéens. Mais la fermeté des Représentans du peuple, le sang-froid & l'habileté de quelques Officiers-généraux, la réunion des diverses parties de nôtre armée, que la nature du terrain & la position désavantageuse rendaient lente & difficile, surtout la disparution de d'Elbée, de Bonchamp & de quelques autres Chefs royalistes blessés mortellement, donnèrent l'avantage aux défenseurs de la République & décidèrent le sort de cette fameuse journée.

Avant de parler des suites de cette affaire importante, mais moins décisive sans doute qu'on ne l'a généralement pensé, revenons sur quelques événemens antérieurs.

J'ai dit, & l'on a pu voir dans le cours de cet ouvrage, que les Rebèles avaient pour principe de ne se laisser jamais attaquer, sur-tout de ne pas défendre les villes, de les abandonner à l'aproche des Toupes républicaines ; mais d'y attaquer dès le lendemain, quelquefois le jour même qu'ils s'en étaient retirés, ceux de nos Généraux qui avaient l'imprudence d'y rester. Ainsi on n'a pas dû être surpris de leur voir céder successivement

sivement à la garnison de Mayence toutes celles où elle s'est présentée ; mais on doit l'être avec raison de les voir reculer jusqu'à Chollet, sans affaire générale, sans se porter en masse au devant de la division de Nantes & l'attaquer avec toutes leurs forces.

Il n'est pas difficile d'expliquer les causes de cette conduite, si l'on se rappèle que les Chefs des Vendéens étaient désunis. La division & l'esprit de parti n'avaient fait qu'accroître depuis leurs premiers revers. Talmont insistait plus que jamais pour passer sur la rive droite de la Loire & faire de Laval le centre commun & le point de ralliement des divers partis formés contre la République. Quoique d'Autichamp n'eût pas précisément le même objet, il voulait aussi qu'on reportât la Guerre sur la rive droite, pour marcher sur Paris, & dans le cas d'insuccès, s'emparer d'un des ports de la Bretagne ou de la Manche, donner la main à l'étranger & en recevoir des secours, s'ils étaient nécessaires. Enfin, l'un & l'autre prétendait que le parti ne pouvait pas se soutenir sur la rive gauche.

Quelques échecs, qu'on ne pouvait pas reprocher à d'Elbée, & sur-tout les intrigues de ses rivaux, avaient insensiblement diminué son pouvoir & son influence. Il en résulta ce morcellement de forces, ce défaut d'unité & d'ensemble

dans

dans les opérations, & sur-tout le système défensif, si peu favorable, ou plutôt si contraire à la manière de combattre des Vendéens, qui facilitèrent nos succès. Les Chefs voulurent faire face par-tout ; chacun d'eux s'obstinant à défendre son arrondissement, opposa sa division à une colonne républicaine. On suivit la même marche vis-à-vis de l'invincible garnison de Mayence contre laquelle devaient se réunir tous les efforts: & quoique la victoire parût souvent alterner; que les Rebèles eûssent résisté avec avantage, ou du moins balancé les nôtres à Torfou, à Saint-Christophe, aux Quatre-chemins, à Châtillon, &c. ce n'était plus que des demi-succès qui retardaient momentanément la marche de nos colonnes, mais qui ne les faisaient pas rétrograder.

Tel était l'aveuglement des concurrens, des ennemis de d'Elbée, que le passage de la Loire était décidé avant l'affaire de Chollet & qu'on avait disposé sur différens points du rivage des Troupes destinées à s'embarquer & à protéger d'ailleurs l'embarquement & le débarquement sur l'autre rive de cette foule de prêtres & de nobles, leurs femmes, leurs enfans & leur suite qui, à l'approche des colonnes républicaines, abandonnaient la Vendée où ils s'étaient établis, & allaient chercher

chercher de nouvelles habitations dans les états du Prince de Talmont.

Ainsi quand la jonction des divisions de l'armée des côtes de la Rochelle à la garnison de Mayence fut opérée, & que la plûpart des Chefs de la Vendée eurent apperçu, mais trop tard, les dangers qui les menaçaient & la nécessité d'une affaire générale, d'Elbée ne put pas encore opposer toutes ses forces à l'armée républicaine.

Mais c'est sur-tout à la conduite de Charette que l'on doit imputer cette suite de revers qui ont accéléré la décadence du parti Royaliste. Ce Général, à la tête d'un armée nombreuse, ne fit aucun mouvement lorsque la division de Nantes, qu'il pouvait prendre à revers, combattait journellement contre les Troupes de d'Elbée. J'ai vu celui-ci convaincu que Charette désirait que les Chefs de la grande armée passâssent sur la rive droite, pour rester maître de toute la Vendée & en diriger les forces. En effet, toujours éloigné du centre des opérations, il ne fit aucuns efforts pour seconder ou secourir la grande armée, même lors de l'affaire de Chollet. Il ne voulut jamais agir pour les intérêts du parti, dont la ruine devenait inévitable par sa désertion & le projet insensé de Talmont & de d'Autichamp.

Lorsque la division de Nantes s'empara du port Sainper, de Macheçoul, de Legé, de Montaigu, &c.,

&c., elle n'éprouva pas une très-forte résistance, parce que jusques-là elle n'eut à combattre que les Troupes de Charette qui chercha toujours à l'éviter ; mais quand elle eut dépassé la hauteur de Montaigu, les combats devinrent fréquens & terribles. Elle était alors sur le territoire (13) de l'armée du Haut-Poitou, plus aguerrie & sur-tout mieux commandée que celle de Charette, & qui n'en fut pas moins vaincue, parce que, comme je l'ai dit, elle n'agit que par fractions ; & Charette qui, ainsi que les autres Chefs Royalistes, savait que l'objet de la marche combinée des colonnes républicaines était de percer à Chollet, laissa passer la division de Nantes, déborda son aile droite & resta spectateur de sa lutte avec la grande armée Catholique.

Vaincus à Chollet, les Vendéens se dispersèrent, suivant leur coutume, & rentrèrent dans leurs foyers ; mais tout ce qu'il y avait dans le pays d'étrangers qui formaient une partie des armées

(13) La Vendée était partagée en deux arrondissemens : chaque armée avait le sien. Celle de Charette occupait les Districts de Chalans, de Machecoul, de la Roche-sur-Yon, les Sables, une partie des Districts de Paimbœuf, Clisson, Montaigu, &c. L'armée du Haut-Poitou comprenait les Districts de St.-Florent, Vihiers, Chollet, Châtillon, la Châtaigneraie, une grande partie des Districts de Clisson, Montaigu, Thouars, Parthenay, & Fontenay-le Peuple.

Catholiques,

Catholiques, réunis sous le commandement de Talmont, passa la Loire avec beaucoup de gens inutiles & non attachés à l'armée, que la domination des Rebèles avait fixés dans la Vendée & que la présence des Troupes républicaines en éloignait ; & s'il y eut à-peu-près trente mille individus (14) qui traversèrent le fleuve, il n'y avait pas parmi eux vingt mille combattans. Quoiqu'il en soit, on écrivit à la Convention Nationale qu'il n'y avait plus de Vendée ; que la rive gauche était entièrement purgée de Rebèles, & que le petit nombre de ceux qui avaient survécu à la journée de Chollet, était passé sur la rive droite avec quatre ou cinq mille femmes, &c. (V. les journaux du tems.) On envoya des couriers extraordinaires dans toutes les parties de la République, pour annoncer cet heureux événement, & toute la France crut qu'on n'entendrait plus parler de la Vendée.

Il faut convenir que c'est la division de Nantes où était la garnison de Mayence, qui a porté les

(14) On vit sur la rive droite, à la suite de cette armée qui s'y grossit prodigieusement, une foule d'Évêques, de Prêtres, de Moines, de Religieuses, de vieilles Comtesses, Baronnes, &c. &c. qu'on voiturait par charretées & qui ne faisaient qu'embarrasser l'armée. Il y en eut beaucoup de tués à l'affaire du Mans.

plus terribles coups aux Rebèles. Cependant sa marche avait été trop rapide pour qu'elle fut aussi destructive qu'on l'a dit. C'était sans doute un avantage d'avoir forcé le noyau de la grande armée Catholique & Royale, cette foule de soldats étrangers qui formaient le point de ralliement de la milice Vendéenne, de passer la Loire; c'était un autre avantage d'avoir privé les Rebèles de leurs meilleurs Chefs que la mort ou la fuite avait enlevés; c'en était un bien plus grand d'avoir détruit tous les établissemens qui leur fournissaient des munitions de Guerre (15) :

(15) Mais le premier peut-être de tous les avantages que nous a procurés cet enchaînement de victoires, c'est l'effet qu'a produit sur l'opinion la marche des Troupes de Mayence; une ceinture de feu enveloppait le pays révolté; l'incendie, la terreur (me pardonnera t'on ce mot?) & la mort précédaient nos colonnes.

L'exécution de ces mesures terribles & salutaires ordonnée par la Convention Nationale, éloigna des Vendéens tous ceux qui les avaient secrètement favorisés, mais qui n'osaient pas se ranger sous leurs drapeaux. Elle arrêta sur-tout cette défection morale qui faisait journellement des progrès alarmans dans les Départemens voisins, dont beaucoup d'habitans séduits, égarés par les émissaires du parti Royaliste, commençaient à envisager la puissance Vendéenne comme une contre-force politique, & à douter de la République. En déployant la vengeance nationale sur la perfide Vendée, on effraya tous les malveillans disséminés dans les pays limitrophes, on y décida les incertains & les neutres en faveur du Gouvernement républicain.

quoiqu'il

quoiqu'il en soit, tout cela ne terminait pas la Guerre : la masse des Brigands était dispersée & n'était pas détruite. La garnison de Mayence n'avait pas parcouru le tiers de leur territoire ; elle avait traversé une partie de la Vendée comme un torrent : sa marche avait été constamment victorieuse ; mais, disons le franchement, sans craindre d'être démentis par les militaires étrangers à tout esprit de parti, même par les Officiers encore attachés aux glorieux débris de cette Troupe immortelle, la garnison de Mayence n'avait fait dans la Vendée que ce qu'on appèle une trouée. La plûpart des élémens dont s'était formé le parti Royaliste existaient encore ; il fallait l'empêcher de reprendre la consistance politique qu'on venait de lui faire perdre, & pour y parvenir, le Gouvernement, au lieu de dire aux Généraux : *finissez la Guerre dans un mois : finissez la Guerre dans quinze jours* (16) ; le Gouvernement, dis-je, devait juger qu'il fallait du tems, de la patience, une suite d'opérations combinées d'après les mesures qu'on avait déjà employées avec succès, pour ar-

(16) Comme si l'Officier-général qui commandait dans l'Ouest pouvait assigner un terme préfixe à cette guerre, à l'instar d'un Officier du génie qui, avec des moyens proportionnés d'attaque, doit toujours déterminer la durée de la résistance d'un place régulièrement fortifiée.

racher jusqu'aux dernières racines de la conjuration Vendéenne.

Charette profita de l'éloignement des Troupes républicaines pour reprendre quelques postes, peu importans à la vérité ; mais il entreprit deux expéditions qu'il n'avait pas encore osé tenter. Il attaqua & prit les isles de Bouin & de Noirmoutier. Cette nouvelle conquête de l'armée du Bas-Poitou prouvait qu'on avait eu tort au Conseil de Guerre de Saumur de ne pas donner plus de Troupes à Canclaux (17), lorsqu'on avait décidé que la principale attaque se ferait par Nantes. Canclaux obligé de percer dans le sein de la Vendée avec des forces peu considérables, ne pouvait pas les morceler pour garnir suffisamment tous ses postes ; de manière qu'en avançant sur le pays ennemi, il laissait nécessairement sur ses derrières

(17) C'était une grande perte pour nous que celle des isles de Bouin & de Noirmoutier ; mais on ne peut pas raisonnablement la reprocher à Canclaux qui n'avait pas assez de Troupes disponibles pour pouvoir garder tous ses postes & en même tems opposer des fortes colonnes aux masses ennemies. D'ailleurs Charette dut en partie la prise de Noirmoutier à la trahison. Quoiqu'il en soit, on verra dans la dernière partie de cet ouvrage de quelle importance était pour nous la possession de Noirmoutier ; lorsque j'ai repris cete isle, on y attendait chaque jour de puissans secours de l'Angleterre, dont un Officier, qu'y avait fait passer le Général d'Elbée, pressait l'envoi.

plusieurs

plusieurs points découverts & indéfendus. Au surplus, Charette ne sut pas profiter d'une circonstance aussi favorable, il voulut conserver ses deux nouvelles conquêtes, sans s'être rendu maître des postes qui pouvaient assurer leur conservation, & rentré dans le Bocage, il chercha à joindre à son armée les débris de celle battue à Chollet (18).

Après cette affaire de Chollet (19), les Vendéens qui n'étaient pas encore accoutumés aux

(18) Il ne put pas y parvenir. En général, les Vendéens qui étaient attachés à la grande armée avaient peu de confiance dans Charette.

(19) L'affaire de Chollet est du 15 au 16 Octobre (93 v. s.) après cet événement, on crut assez généralement que tous les Vendéens avaient passé la Loire, & que l'armée ayant été détruite sur la rive droite, il n'existait plus de Vendée. Avec un peu de réflexion, on n'aurait pas ajouté foi à ces bruits semés par quelques agens perfides qui voulaient, les uns, détourner de la Vendée l'attention de la Convention nationale; les autres, usurper la gloire d'avoir fini cette guerre atroce. Si l'on avait bien connu l'espèce de Troupes qu'avaient les Rebèles, & les habitudes des naturels du pays, on n'aurait pas ajouté foi à ces récits mensongers.

On sait qu'en général les hommes ont de la peine à quitter leur pays: Les habitans des campagnes sur-tout ont plus d'affection locale que les citadins. Les habitans du Poitou ont plus de répugnance que les autres paysans à quitter leurs foyers, soit à cause de l'extrême fertilité de leur pays, de leur attachement à leurs propriétés, de leur confiance dans leurs Seigneurs & leurs Prêtres, qui là, plus que par-tout ailleurs, avaient

revers, privés de leurs meilleurs Généraux & de tout point de ralliement, restèrent pendant quel-

---

avaient conservé, conservent encore leur funeste ascendant. La profonde ignorance du Poitevin, ses absurdes préjugés, tellement fortifiés, enracinés, que depuis plusieurs siècles il n'a pas fait un pas vers la raison, rendent son existence purement mécanique. Il est si casanier que, pour ses intérêts même, il a de la peine à perdre *son clocher de vue*. Il n'y avait que le délire du fanatisme qui pouvait l'emporter loin de sa chaumière, pour combattre les ennemis de ses Prêtres & de son Roi; encore était-il impossible de le retenir deux ou trois jours sous ses drapeaux: & c'est une des causes, comme je le prouverai plus loin, qui ont arrêté le cours de leurs victoires. Pour tenir le Vendéen en campagne, il fallait lui montrer toujours son ennemi. Si les Généraux Vendéens voulaient stationner 24 heures dans une ville, ils perdaient le quart de leurs soldats. J'en vais citer un exemple: lorsque Saumur fut pris, l'armée assiégeante était d'environ quatre-vingt mille hommes. Les Chefs restèrent huit jours à Saumur, & c'est la plus grande faute qu'ils aient commise, c'est ce qui a sauvé Nantes; & quand ils marchèrent sur Angers, ils n'avaient plus que trente mille hommes auxquels se joignirent quelques révoltés de la rive droite.

Mais un autre motif peut-être plus puissant & qui semble l'effet du raisonnement, fait que le Vendéen ne quitte qu'avec peine le pays couvert. Il sait qu'il doit une partie de sa force à la nature du terrain, aux avantages de la localité. Il est chez lui le meilleur soldat de l'Europe; il n'est plus le même hors de son pays.

Entr'autres contrastes qu'offre le caractère du Poitevin, il en est un vraiment extraordinaire; l'on se rappèle ce que j'ai dit du courage des Vendéens; cependant le Poitou était la province

que tems dispersés & cachés, & ne se montrèrent que quand l'armée victorieuse eut passé sur la rive droite.

---

province de France qui fournissait le moins de soldats. Peu de Poitevins s'engageaient; &, quand il fallut défendre leurs opinions politiques & religieuses, il se trouva, pour ainsi dire, autant de soldats qu'il y avait de Vendéens.

L'éloignement du Poitevin pour la profession des armes; son aversion pour les voyages, & à plus forte raison pour l'émigration, son attachement pour ses prêtres, (&, il faut en convenir, la plûpart de ceux-ci menaient une vie exemplaire & avaient conservé les mœurs patriarchales,) enfin l'extrême fertilité du sol : voilà, je crois, les principales causes de l'immense population de ce pays.

Non-seulement les véritables Vendéens n'ont pas passé la Loire, mais même une partie des Troupes formées d'étrangers & destinées à se porter sur la rive droite, n'a pu traverser le fleuve. Le passage a eu lieu les 17, 18 & 19 Octobre; mais ce dernier jour les Républicains s'y opposèrent avec avantage, prirent aux Rebèles onze pièces de canon & les contraignirent de regagner la rive gauche sur leurs bateaux. Cet événement eut lieu à la hauteur de Varade. Si l'armée qui a traversé la Loire, s'est trouvée forte de 80 mille hommes sous les murs de Granville & d'Angers, c'est par les nombreuses recrues qu'elle a faites sur la rive droite & particulièrement aux environs de Laval, Mayenne, &c., où l'esprit public était perdu, où d'ailleurs le Prince de Talmont avait la plus grande influence. Je me suis assuré sur les lieux qu'a parcouru cette armée, des causes de son accroissement progressif: je les ai trouvées dans le recrutement volontaire & forcé qu'elle a fait depuis Varade, Ancenis, Oudon & autres points sur le rivage

de

On dût s'appercevoir alors de la faute qu'on avait faite aux Conseils de Guerre tenus à Saumur, de ne

de la Loire, jusqu'à son arrivée à Laval, où le recrutement fut généralement spontané.

Mais il était aisé de juger que cette armée n'existerait pas longtems; qu'elle se disperserait plus rapidement encore qu'elle ne s'était recrutée, & que plus elle augmenterait ses forces en hommes, plus elle avancerait sa ruine. Elle avait peu de munitions de guerre: bientôt elle manqua de vivres. Cette multitude affamait tout sur son passage & s'affamait elle-même: elle ne pouvait subsister qu'en parcourant chaque jour un nouveau pays, & elle devait périr de faim, en rentran dans ceux qu'elle avait dévastés, puisqu'elle avait tout dévoré sur son passage. Les Rebèles étant obligé de se promener de ville en ville pour pouvoir subsister, la première entreprise qu'ils manqueraient devait amener la famine, le découragement & nécessairement la désertion dans l'armée. Aussi diminua-t-elle de deux tiers (*a*), lorsqu'elle eût été repoussée

(a) Et sans doute tout cela n'avait pas péri par le fer ou le feu, car les gens sensés & les militaires n'ajoutent pas de foi à ces pompeux récits de batailles dans lesquels les folliculaires tuent une prodigieuse quantité d'hommes à l'ennemi, tandis que nous ne perdons que dix ou douze Républicains. A Chollet, par exemple, où l'on a dit que l'armée Vendéenne avait été presqu'entièrement *détruite, les Rebèles ont perdu trois mille hommes. Ils ont perdu peu de monde aux sièges de Granville & d'Angers. Ils eurent à l'affaire du Mans cinq mille morts, parmi lesquels il y avait beaucoup de femmes. Enfin, à l'affaire de Savenay où les Républicains n'eurent guères que la peine de tuer, on évalua la perte de l'ennemi à sept ou huit mille hommes, & je ne garantirais pas qu'il n'y eût point encore d'exagération dans ces rapports, moins étonnans toutefois que celui de Westermann. (Voyez la deuxième partie.)*

de

pas arrêter de plan de campagne. Celui d'attaque générale étant exécuté, il fallait donner une suite aux opérations. On avait donc besoin d'un nouveau plan ; ou plutôt un projet préalable aurait été nécessaire pour profiter, sans interruption, des avantages de nos victoires, de la terreur & de la dispersion des Rebèles.

Le noyau de la grande armée Catholique & Royale ayant passé sur la rive droite de la Loire & s'y grossissant journellement, on fut obligé de l'y poursuivre avec l'armée républicaine. On laissa de faibles garnisons dans quelques unes des villes reconquises & que le hasard avait sauvées de l'incendie général. On répartit quelques bataillons sur différens points les plus désavantageusement situés, & les moins susceptibles de défense. Tous ces postes, outre la faiblesse de leur position, avaient si peu de forces, qu'ils ne pouvaient agir offensivement & entretenir les Rebèles dans cet état de compression où les avaient réduits nos

de Granville & d'Angers ; & quand les Chefs désespérés, après l'affaire du Mans, de ne pouvoir repasser la Loire à Ancenis, ramenèrent les débris de l'armée à Savenay, il ne s'y trouva que seize ou dix-sept mille hommes à moitié morts de faim & de misère, dont la majeure partie fut exterminée par les Républicains. Le reste se dispersa dans le pays & joignit les Chouans, excepté la cavalerie qui repassa en détail sur la rive gauche.

fréquens succès. Tous ces postes, dis-je, isolés, continuellement menacés par l'ennemi qui les environnait, les coupait de toutes parts, étaient dans l'impuissance de se secourir mutuellement, de s'avertir même de leurs dangers respectifs. On ne pouvait faire circuler les ordres, les rapports, sans sacrifier les ordonnances & compromettre le secret des opérations. Enfin, ces postes avaient été disposés à la hâte, au hasard ; & pour leur établissement, comme pour leur composition, on n'avait consulté ni la localité, ni les forces, ni les ressources qui restaient aux Rebèles.

Ce qui contribua encore à ôter l'accord & l'harmonie entre les diverses fractions de l'armée républicaine qu'on avait laissées sur la rive gauche, ce fut l'éloignement de l'état-major-général qui, emporté par la victoire à la tête du corps d'armée poursuivant les Rebèles en de-çà de la Loire, ne pouvait plus être le centre commun, le mobile unique de toutes les opérations sur les deux rives, de sorte que les Officiers-généraux, restés dans la Vendée, abandonnés à eux-mêmes, fûrent obligés d'observer une défensive, alors fort dangereuse, faute de plan, d'ordres & de forces.

Cette inertie des Républicains sur la rive gauche ranima l'espoir des Rebèles & leur rendit leur audace. Ils se montrèrent sur plusieurs points par partis de trois, quatre, cinq cents hommes. Ils

battirent

battirent différens détachemens qui se portaient d'un poste à l'autre, enlevèrent des patrouilles, des convois, &c., & tous les jours ils égorgeaient des volontaires qui allaient ou revenaient des hôpitaux. Les Vendéens semblaient n'attendre que le retour de leurs Chefs pour former des masses. On en trouvait par-tout de forts détachemens ; & nulle part les postes n'étaient assez forts pour les contenir ou les réprimer.

Voilà quel était l'état des choses en Brumaire & Frimaire (an 2), sur le territoire qu'occupait l'armée d'Anjou & du Haut-Poitou, autrement la grande armée Catholique & Royale. Il faut observer cependant que les rassemblemens devenaient de jour en jour plus considérables en raison du petit nombre & de l'inactivité des Troupes républicaines.

Charette, après avoir cherché inutilement à joindre à son commandement celui des divers partis démembrés de la grande armée, parcourait le Bocage & y continuait la Guerre avec vigueur. Plusieurs combats eûrent lieu, & la plûpart lui furent contraires ; il fut battu successivement par les Généraux Haxo, Dutruy, Dufour, &c. Il perdit aussi l'isle de Bouin qu'il voulut défendre en personne & où il manqua d'être pris.

Quiconque a fait & connaît la Guerre, sur-tout celle de la Vendée, conviendra que c'était une

grande faute d'abandonner la rive gauche san donner aux Officiers généraux qu'on y laissait un systême uniforme d'opérations. Il fallait profiter de l'ascendant que nous avions acquis par nos victoires, pour agir offensivement & ne pas laisser un moment de relâche aux Brigands ; & c'est précisément dans des circonstances aussi favorables, c'est depuis la fin d'Octobre jusqu'au commencement de Nivôse, qu'on a observé sur la rive gauche la défensive la plus timide : de sorte, qu'à l'exception de quelques villes continuellement menacées, insultées par les Rebèles, ils étaient encore maîtres de leur territoire. Ainsi, par une suite de l'inconséquence ou plutôt de la fatalité attachée à notre conduite dans l'Ouest, nous avions constamment suivi le systême offensif dans le tems où la faiblesse de nos moyens & la masse des forces ennemies exigeaient qu'on restât sur la défensive ; & au contraire nous observions cette défensive, quand il fallait sans cesse attaquer & poursuivre les Rebèles. Il semble qu'on ait voulu suspendre les derniers coups qui devaient achever leur ruine.

J'ai rapporté dans cette troisième partie de mes Mémoires les événemens les plus importans qui ont eu lieu dans la Vendée depuis le premier Août (93 *v. s.*), jusqu'au premier Nivôse, deuxième année. Je n'ai point parlé des opérations

des

des armées respectives sur la rive droite, parce qu'elles sont étrangères à la Guerre de la Vendée & que ce n'était pas les véritables Vendéens qui se battaient en de-çà de la Loire.

La quatrième & dernière partie (20) de l'ouvrage embrassera tout le tems qu'a duré mon commandement, c'est-à-dire, depuis le premier Nivôse jusqu'en Floréal suivant. J'écarterai de cet historique toute prévention. Je parlerai de mes revers comme de mes succès. Je dirai mes fautes, mes erreurs, sans taire celles du Gouvernement qui ont quelque fois provoqué les miennes. Le Gouvernement qui n'a jamais bien connu la Guerre de la Vendée a ralenti l'effet des seules mesures qui pouvaient la finir, par son impatience même à la voir terminer. Il les a rendues bientôt nulles, moins sans doute par ma suspension, que

(20) Je n'ai point rapporté dans celle-ci plusieurs affaires qui ont eu lieu dans la Vendée, où l'on se battait presque tous les jours, parce que je n'ai voulu parler que des faits les plus intéressans. J'ai commandé dans quelques occasions où j'ai eu du bonheur. Qu'il me soit permis de dire que j'avais l'estime & la confiance des Représentans du peuple alors en mission, & de ceux de mes camarades qui étaient à portée de juger de mon attachement pour la République & pour mon métier. J'ai quitté l'armée le 21 Septembre, j'y suis revenu à la fin de Frimaire suivant, pour en prendre le commandement.

par le changement total & subit du systême d'après lequel j'avais opéré & qui avait eu son assentiment (21).

(21) Le Gouvernement d'*alors* avait approuvé un systême de campement dans l'Ouest : je me disposais à l'exécuter, lorsqu'on me retira le commandement de l'armée (4 Floréal an 2). Je ne sais comment les Rebèles sont parvenus en Fructidor & Vendémiaire suivant à reprendre assez de con sistance, pour remporter plusieurs victoires signalées, & pour traiter avec la République ; ce qu'il y a d'étonnant, c'est que, lorsque les Brigands paraissaient reprendre le cours de leurs succès, & qu'en Vendémiaire ils donnèrent de l'inquiétude à la Convention Nationale, le décret d'arrestation fut lancé contre moi, comme si j'avais été à cette époque le Général en chef de l'armée de l'Ouest (& il y avait cinq mois que je commandais à Belle-Isle en Mer) ; d'où il s'en suit que j'ai été arrêté pour les fautes de mon successeur, en supposant qu'on doive lui attribuer la résurrection des Rebèles, ou pour celles du Gouvernement.

Les anciens Comités m'ont toujours paru attacher trop peu d'importance à la Guerre intestine ; si l'on s'est occupé sérieusement de la Vendée, ce n'a été que lorsqu'elle eut fait de très-grands progrès & nous avons prouvé combien on a eu de peine à les arrêter. On a négligé les Chouans & les Rebèles du Morbihan, cependant l'expérience nous a démontré la nécessité de comprimer la révolte dès son principe, si l'on ne veut pas que ces insurrections locales & partielles prennent de la consistance, & ne forment bientôt des masses armées formidables. Il est reconnu que dans ces espèces de Guerre les seuls moyens militaires sont insuffisans, sinon pour contenir les Rebèles, du moins pour étouffer le germe de la révolte, sur-tout quand elle a son principe dans les préjugés, l'ignorance

l'ignorance & la superstition. Le parti des Chouans & des Morbihannais est peu considérable, & la localité présente de grands avantages pour les isoler. La rivière de la Vilaine ressère les révoltés du Morbihan ; elle sert encore à contenir les Chouans de ce côté, tandis que la Mayenne peut leur fermer le passage du côté opposé, & la Loire couper toutes leurs communications avec la Vendée ; mais si la force militaire, secondée de ces avantages naturels, réprime aisément ces brigandages, elle ne peut, seule, en détruire les causes.

J'attache beaucoup d'importance à cet isolement des Rebèles, si l'on veut éteindre la Chouannerie, calmer le Morbihan & ôter tout espoir de secours étranger aux Vendéens ; car enfin la présence immédiate d'une armée dans chaque pays insurgé ne peut pas toujours durer ; &, tant qu'on n'employera pas d'autres moyens que ceux dont on a fait usage jusqu'ici pour terminer ces Guerres, (j'en excepte celle de la Vendée, dont on a ordonné la destruction) ; tant qu'on n'opérera pas dans ce pays une espèce de régénération morale, qu'on n'en expulsera pas les prêtres & les nobles, ou qu'on ne saura pas les réduire à l'impuissance de conspirer ; enfin, tant qu'on ne sera pas parvenu à dissiper, à l'aide de l'instruction & de la raison publique, les ténèbres de l'ignorance qui enveloppent ces contrées superstitieuses & fanatiques, je craindrai toujours une commotion générale dans l'Ouest.

Ces observations ne sont pas étrangères à la Guerre de la Vendée, avec cette différence néanmoins que les mesures rigoureuses que l'on a prises pour l'entière destruction des Rebèles d'outre-Loire, eûssent été impolitiques sur la rive droite. Je crois qu'elles étaient nécessaires vis-à-vis des Vendéens, parce qu'on n'avait pas arrêté leurs premiers mouvemens ; qu'ils étaient plùs secondés par la nature du terrain ; qu'on leur avait donné le tems de s'organiser & qu'ils avaient

des

des Chefs très-habiles & très-entreprenans. Mais si la plûpart de ces avantages ont manqué jusqu'ici aux Chouans & aux révoltés du Morbihan, ne peuvent-ils pas se présenter ? ne peut-il pas se trouver un successeur de la Royerie, qui, profitant de son plan, de ses moyens, de ses fautes même, rallume un incendie mal éteint, & renouvèle dans la Bretagne & sur la rive droite de la Loire les fureurs de la Guerre civile qui a désolé la rive gauche ? Sera-t-il tems alors d'employer d'autres mesures que celle de la force militaire, &, avec les moyens militaires, faudra-t-il encore avoir recours au système de dévastation adopté pour réduire les Vendéens, & transformer en déserts les plus riches, les plus belles contrées de la République ? Beaucoup de gens trouveront sans doute mes craintes exagérées, mais je crois qu'elles paraîtront fondées à tous les hommes de bonne foi & qui auront étudié le pays.

FIN DE LA TROISIÈME PARTIE.

MÉMOIRES

POUR SERVIR À

L'HISTOIRE DE LA GUERRE DE LA VENDÉE.



QUATRIEME PARTIE.

IL faut avoir servi dans la Vendée, pour se faire une idée de la fatigue que nos Troupes y éprouvent, des maladies qui en sont la suite, du découragement & du dégoût que leur donne cette espèce de Guerre. Interrogez ceux des vainqueurs de Gemmape & de Watigny auxquels on a fait abandonner les rives de la Sambre & de l'Escaut, pour les envoyer sur les bords de la Loire; demandez-leur s'ils ont autant souffert pendant trois ans dans les plaines de la Belgique, que durant quatre mois dans les affreux repaires de la Vendée.

Demandez à tous les militaires, à tous les agens de l'armée de l'Ouest, avec quelle difficulté & quels dangers s'y fait le service? Quelles entraves y apportent les Corps constitués, les habitans même, voisins du théâtre de la guerre; sur-tout le conflit

S perpétuel,

perpétuel, & quelquefois l'opposition formelle, autant qu'illégale de ces Autorités parasytes, enfantées par l'anarchie; de ces hommes sans véritable caractère politique, dont les pouvoirs indéterminés, étaient un motif suffisant, pour les envahir tous; qui, sous le nom de Commissaires de telle ou telle autorité gouvernante, faisaient jouer à leur gré, tous les leviers de l'opinion; &, sous prétexte de former ou d'alimenter l'esprit public, promenaient l'insurrection & le désordre dans l'armée, en y professant la doctrine de l'égalité absolue, que reprouve nécessairement le régime militaire. Ces propagateurs effrénés des principes de la liberté, la transformaient en licence. Patriotes exclusifs, ils en voulaient surtout aux épaulettes; ils s'attachaient continuellement à faire soupçonner le civisme, & à verser le mépris sur les Officiers-généraux. Le moindre échec était toujours, selon eux, une preuve de trahison ou d'impéritie. Sans cesse ils improuvaient, menaçaient, dénonçaient; enfin, telle était l'audace de ces dominateurs éphémères & leur confiance dans la force des liens qui les attachaient aux premiers Agens du Gouvernement, que, plus d'une fois, ils voulurent balancer le pouvoir des Représentans en mission & braver leur autorité (1).

(1) Je dois excepter de ce tableau, d'ailleurs très-véridique, le citoyen La Chévardière, Commissaire du Département de Paris,

Mais les Agens que le Gouvernement détachait dans les Armées, n'étaient pas à celle de l'Ouest, aussi dangereux pour les Officiers-généraux, que les meneurs des Sociétés prétendues populaires, composées d'individus qui, souffrant nécessairement de l'exécution des mesures ordonnées par la Convention & ses Comités, cherchaient à les entraver, & lançaient contre les Sous-ordres, les traits qu'ils n'osaient diriger contre le Gouvernement. Les dénonciations, les libèles, les calomnies dites & écrites, pleuvaient de toutes parts sur les Chefs militaires. Souvent elles étaient acueillies par quelques subalternes de l'Armée, disposés d'avance à les recevoir & les propager, & qui d'ailleurs s'imaginaient gagner un échelon à chaque destitution d'un supérieur. L'aristocratie se mêlait de ces manœuvres, & ne pouvait qu'en profiter. Les Corps constitués (2), animés du même

---

Paris, & les citoyens Bessou & Brusley, Commissaires du Pouvoir exécutif, dont la conduite dans la Vendée m'a toujours paru digne d'éloges.

(2) Je ne rapporterai qu'un trait qui donnera une idée de la manière de procéder des autorités dans les villes voisines de la Vendée. Suspendu de mes fonctions à l'armée de l'Ouest, je suivais la route de Nantes à Orléans, pour me conformer à la loi concernant les Officiers-généraux destitués. J'arrête à Saumur pour y coucher: le lendemain matin, & au moment où j'allais repartir, un caporal, suivi de

esprit que les Sociétés populaires, excités par les mêmes motifs, ayant les mêmes intérêts à défen-

quatre hommes, m'ordonne de le suivre au Comité révolutionnaire, que présidait un Médecin. Je jugeai à l'accueil sombre & sévère de celui-ci, qu'il allait me traiter comme ses malades. Il éloigna de moi du ton le plus impératif & le plus indécent mon Secrétaire & un de mes Aides-de-camp qui retournait à son Corps; & après m'avoir fait un long & pompeux éloge des Comités révolutionnaires en général & particulièrement de celui de Saumur, il me demanda pourquoi, en arrivant dans cette ville, je ne m'étais pas présenté devant le Comité, pour rendre compte des motifs de mon voyage & *de ma conduite*. Je répondis à M. le Président que j'avais cru être parfaitement en règle en montrant mon passeport à l'Officier du poste, lorsque j'étais entré dans Saumur; que j'étais prêt à lui rendre le compte le plus exact de ma conduite militaire dans l'Ouest, & qu'en attendant je mettais sous ses yeux un nouveau passeport que j'avais reçu dans la nuit, de la Commission de la Guerre : (c'était l'ordre d'aller prendre le commandement de Belle-Isle en Mer). Au vu de ce nouveau *laissez passer*, M. le Président substitua le ton de la douceur aux formes très-*acerbes* qu'il avait employées dans mon interrogatoire. Il m'observa qu'il avait dû se conduire ainsi, parce qu'un Officier destitué était au moins suspect, &c.

Ce Comité révolutionnaire s'était permis peu de jours avant d'ordonner à un Adjudant-Général, que j'avais placé à Saumur, d'en sortir dans les vingt-quatre heures, & cet Officier avait eu la faiblesse d'obéir. Je ne conçois pas comment, dès le commencement de la Guerre, on n'a pas mis les villes voisines de la Vendée en état de siège.

dre,

dre, travaillaient dans le même sens, & conjuraient la méfiance, les ressentimens, les haines & les vengeances, sur la tête du Général. On peut juger d'après cela, quelle était la situation morale de l'Armée : voyons quelle était sa situation physique.

Le corps d'Armée qui avait poursuivi en de-çà de la Loire, le parti de Brigands échappés de la Vendée, était composé d'une division de l'Armée de l'Ouest, & de deux autres divisions détachées des Armées des Côtes de Brest & de Cherbourg. Après la journée de Savenay & la dispersion totale des Rebèles sur la rive droite, ces divisions rejoignirent leurs Armées respectives. Les Troupes détachées de celle de l'Ouest, étaient considérablement diminuées, exténuées de fatigue par les marches continuelles & forcées qu'elles faisaient depuis trois mois : la Cavalerie était sur les dents, & aurait eu besoin d'une remonte générale : les Corps n'avaient presque plus de consistance ; il y en avait où le nombre des Officiers & sous-Officiers, excédait celui des Soldats ; de manière que cent cinquante-sept cadres, bataillons ou régimens, formaient à peine quarante mille hommes. Il faut ajouter à ces forces, une division d'à-peu-près dix mille hommes, envoyée de l'Armée du Nord, & très-fatiguée par les marches & contre-marches inutiles qu'on lui avait fait faire.

Sur

Sur les cinquante mille hommes que comptait l'Armée de l'Ouest, douze mille remplissaient les hôpitaux, les dépôts, ou étaient dans leurs pays par congé de convalescence. Les deux tiers de ceux restés aux drapeaux, étaient perdus de gale; tous étaient sans souliers; une partie avait de mauvais fusils, & il n'y avait pas dix mille baïonnettes dans l'Armée.

Ces moyens étaient faibles sans doute, sur-tout en raison de l'étendue d'un commandement qui embrassait tout le pays, depuis Angoulême jusqu'à Alençon, & depuis la Rochelle & Nantes jusqu'à Orléans inclusivement. La garde des Côtes & celle des Isles voisines, était très-importante: & non-seulement il fallait des postes d'observation, de distance en distance, depuis l'embouchure de la Vilaine, jusqu'à celle de la Charente; mais encore des garnisons considérables, dans les Isles de Ré, d'Oleron, de Noirmoutier, &c., &c.

S'il était difficile d'activer sainement toutes les branches d'un commandement aussi colossal, il ne l'était pas moins de garantir toutes ses parties intérieures des incursions partielles ou en masse des Rebèles; puis-qu'à l'exception de quelques ouvrages de fortification, élevés sur les côtes, il n'offrait dans son immense étendue, aucun point d'appui, aucun poste, aucune ville fortifiée.

L'Armée

L'Armée de l'Ouest, quoique victorieuse, n'avait jamais été aussi près de sa désorganisation totale, qu'au moment où j'ai pris les rênes du commandement. Nous étions dans la saison du repos, & les Troupes en avaient grand besoin, mais il fallait agir ; car si nous n'eûssions pas profité de l'ascendant que nous avions sur les Rebèles, ils auraient repris une consistance dangereuse, & balancé nos succès au retour de la belle saison.

Le désordre qui regnait dans l'Armée de l'Ouest (3), & le défaut d'harmonie dans ses opérations, tenaient moins, quoiqu'on en ait dit, à l'insouciance ou l'ignorance de quelques Généraux en chef, qu'à leur fréquente mutation (4), à l'espèce de guerre qu'ils faisaient, & sur-tout aux vices de la localité. Le jeune Marceau qui l'avait commandée par interim, & qui annonçait de grands talens (5), n'avait pas eu le tems d'en saisir l'en-

(3) Jamais il n'y a eu d'ordre & de subordination dans cette armée. J'ai cru en trouver les causes dans la manière dont elle a été formée & dans le pillage. Je commençais à y rétablir la discipline ; & j'avais pour cela plus de facilité qu'un autre, parce qu'au moment où j'ai pris le commandement, il n'y avait presque plus rien à piller dans la Vendée.

(4) Il y a eu en trois mois trois Généraux en chef & trois intérimaires.

(5) Cet éloge ne peut être suspect ; car j'ai su que le Général Marceau, employé aujourd'hui à l'armée de Sambre & Meuse, cherchait à me desservir dans l'opinion de plusieurs de

nos

semble : poursuivant sans relâche les Rebèles sur la rive droite, il avait négligé la rive gauche, & n'avait pu donner à toutes les forces de l'Ouest, cet accord, cet à-plomb, si je puis ainsi m'exprimer, qui tiennent à la discipline & à la bonne organisation d'une Armée. Sous ce rapport, tout était à créer dans celle de l'Ouest ; & sans doute il était impossible d'organiser & de discipliner en faisant la guerre, & sur-tout une guerre de mouvement : mais reprenons la suite des opérations militaires dans la Vendée.

Mon premier objet, en arrivant dans l'Ouest, fut d'aller me concerter avec le Général en chef de l'armée des côtes de Brest, pour faire coïncider nos mesures contre les Chouans recrutés des débris de l'armée battue à Savenay, le territoire qu'ils occupent étant compris en partie dans le commandement des Côtes de Brest. Le résultat de notre entrevue fut que je me chargerais de contenir ces Rebèles dans le centre du pays où ils exerçaient leur brigandage, c'est-à-dire, aux environs de Château-Briand, Château-Gontier, Segré, &c. & de les éloigner du rivage de la Loire, pour qu'ils ne pûssent communiquer avec les Vendéens. Le

---

nos frères d'armes. Il y a peu de générosité à en agir ainsi avec un homme qui est dans les fers : c'est bien le cas sans doute d'ajourner sa querèle avec lui.

Général en chef de l'armée des Côtes de Brest, devait garder la rive droite de la Vilaine, pour les empêcher de pénétrer dans le Morbihan ; il devait aussi employer une division de son Armée, à purger les forêts du Pertre & de la Guerche, leurs premiers repaires, & où existait encore le noyau des rassemblemens les plus nombreux. Mes opérations sur la rive droite étant déterminées, je me rendis promptement à Nantes, & de suite sur les Côtes voisines de Noirmoutier, pour attaquer cette Isle, qu'il était très-dangereux de laisser occuper plus longtems par les Vendéens.

Depuis un mois on faisait des dispositions pour attaquer Noirmoutier. Le Ministre de la Guerre me témoignait son impatience de nous en voir maîtres, même avant que je fûsse arrivé à l'Armée. Je sentais moi-même la nécessité de faire cette expédition sans délai, pour ôter aux Rebèles l'espoir d'obtenir des secours de l'Angleterre. Le Général Haxo qui l'avait préparée, avait peu de forces & craignait d'être inquiété sur ses derrières, par Charette, au moment où il tenterait la descente. Le Général Carpentier reçoit l'ordre d'occuper Challans, d'observer les mouvemens de Charette, & de l'empêcher de prendre à revers, les Troupes destinées à l'attaque de Noirmoutier (6).

(6) Les dispositions pour l'attaque & la descente dans l'Isle sont dues aux Généraux Haxo & Dutruy.

Cependant j'apprends à Beauvoir, la veille du jour où je devais attaquer Noirmoutier, que Charette est entré dans Machecoul, à la tête de six mille hommes choisis; qu'il doit y être joint par Cathelinière, & qu'ils se porteront réunis, au secours de l'Isle menacée. Ils pouvaient éviter le Général Carpentier, en passant par Châteauneuf, & nous attaquer à la Crouillière & à la Barre-du-Mont, au moment de l'embarquement. Le Général Haxo jugeait qu'il fallait différer l'expédition (7); je pensai au contraire que c'eût été une raison d'accélérer, si elle n'eût pas été fixée au lendemain. Carpentier, d'après mes ordres, attaque Charette à Machecoul, avant sa jonction avec Cathelinière, & nous marchons sur Noirmoutier.

Nous n'avions guères que trois mille hommes, mais toutes Troupes d'élite. On n'avait pas passé d'Artillerie, & il fallait emporter l'Isle & la ville de Noirmoutier dans le jour. La plus grande difficulté n'était pas d'effectuer la descente qui, en effet, ne nous coûta que dix ou douze hommes & quelques blessés, mais de s'emparer de la ville défendue par dix-huit cents hommes, vingt & quelques bouches à feu, dont plusieurs de gros calibre; & sur-tout par sa position, au milieu de

(7) Haxo avait raison. C'était une grande imprudence d'attaquer l'Isle de Noirmoutier avec aussi peu de forces: c'était compter beaucoup sur la fortune.

Marais

Marais salans qui en rendent toutes les avenues étroites & difficiles. L'impossibilité de se déployer dans un pays aussi coupé & où l'on ne peut marcher que par le flanc, nous fit multiplier nos colonnes; & favorisés par quelques monticules qui ne permettaient pas à l'ennemi de voir leur peu de profondeur, nous lui parûmes avoir des forces considérables; il était en bataille sous les murs de la ville. Je vis de l'incertitude dans ses mouvemens; il demanda à parlementer: nous avançâmes; & après avoir dépassé les premières batteries, je fis sommer les Rebèles de se rendre à discrétion, & nous entrâmes dans la ville. J'appris dans la nuit que Charette battu à Machecoul par le Général Carpentier, avait été obligé de s'éloigner des Côtes & de rentrer dans le Bocage.

Je fis dans Noirmoutier plusieurs prisonniers de marque: d'Hauterive, Vieilland, quelques autres Chefs, & le fameux d'Elbée, Généralissime de toutes les forces d'outre-Loire, retenu au lit par une blessure mortelle. La lâcheté de la garnison qui avait abandonné ses lignes, sans brûler une amorce, empoisonna ses derniers momens.

La conférence que j'ai eue avec ce Chef du parti Royaliste, sur la situation politique des Rebèles, leurs moyens, leurs ressources, les secours étrangers qu'ils pouvaient attendre, &c., &c., a déterminé la plûpart de mes opérations ultéri-

eures ; & ce que m'a dit cet Officier-général (8), m'a été confirmé en partie par un assez grand

(8) Il ne faut pas jnger par-là que d'Elbée m'ait donné tous les renseignemens qu'il aurait pu me procurer. " Vous " n'avez pas le projet, Général, répondit-il à ma première " question, d'obtenir de moi les secrets de mon parti? au " reste, je le crois perdu."—Vous avez encore beaucoup d'hommes.—" Qu'importe qu'il y ait des Soldats où il n'y a " pas de Chefs & des munitions...... Nous avons été bien mal " secondés par Messieurs les Gentilshommes Bretons. Il n'y " avait là qu'un homme capable de grandes choses."—De qui parlez-vous donc?—" De Monsieur de la Royerie."—Vous attendiez de secours de l'Anglettere?—" J'y ai envoyé un Of- " ficier il y a huit jours: il reviendra trop tard."—Vous en avez déjà reçu sans doute depuis le commencement de la Guerre?—" Non: nous n'avions pas besoin de secours étran- " gers pour relever le Trône, rendre au Clergé tous ses privi- " lèges, à la Noblesse tous ses droits. Seuls, nous pouvions " redonner au Royaume toute sa splendeur; l'intérieur de la " France nous présentait assez de ressources, pour exécuter " ces desseins glorieux; mais ayant échoué devant Nantes, il " fallait renoncer à faire la guerre sur la rive droite de la " Loire. Nous devions diriger nos opérations vers le Midi, " & ce fut toujours mon avis dans le Conseil souverain. Nous " sommes perdue nous-mêmes: c'est notre désunion qui vous " a fait triompher. Les Bretons devaient faire une puissante " diversion, & il n'y a eu que de l'incertitude & de la fai- " blesse dans leurs mouvemens. Messieurs d'Autichamp & " de Talmont voulaient repasser la Loire; le premier, pour " s'emparer d'un port de mer ou marcher sur Paris; le second, " pour s'établir dans ce qu'il appelait ses états de Laval & de- " venir Chef du parti: ces projets étaient extravagans. C'est " l'ambition

nombre de prisonniers, & particulièrement par le Chevalier de la Cathelinière, un des Lieutenans de Charette, qui tomba entre mes mains deux mois après la prise de Noirmoutier.

J'appris dans cette Isle que Stofflet & Laroche-Jacquelin, qui avaient suivi le Prince de Talmont en de-çà de la Loire, étaient repassés sur la rive gauche; qu'après une entrevue qu'il y avait eu dans Noirmoutier entre Charette & Laroche-Jacquelin, devant d'Elbée mourant, qui les exhortait à se réunir pour relever le parti, dont leur désunion & celle des autres Officiers-généraux, avaient accéléré la ruine, ces deux Chefs s'étaient séparés mécontens l'un de l'autre, & disposés plus que jamais à isoler leurs opérations. Je fus instruit que Laroche-Jacquelin aidé de Stofflet & de Bernard de Marigny, parcourait tout le territoire occupé par les débris de la grande Armée Catholique, pour la réorganiser; qu'il n'attendait que le retour de la belle saison, sur-tout les munitions de guerre que l'Angleterre faisait espérer, & celles

" l'ambition de ces deux Officiers-généraux qui a causé tous " nos désastres; c'est celle de M. de Charette, son ignorance, " son obstination à s'isoler, à séparer ses opérations de celles " de la grande armée, qui nous ont fait manquer les expéditions les plus importantes; & pour comble de malheur nous " perdons à Chollet le brave M. de Bonchamp, le meilleur " Officier de l'armée, &c. &c,"

que

que devaient procurer de nouveaux établissemens, pour attaquer en masse nos postes disséminés dans le centre de la Vendée ; que pendant l'hiver, ils se borneraient à une guerre de détail, & ne s'attacheraient qu'à couper les communications entre ces postes ; à enlever nos partis, nos patrouilles, nos escortes, nos convois, sur-tout nos munitions de guerre.

Cette guerre de chicane était ce qui nous convenait le moins sous tous les rapports. C'était cependant ce qu'on faisait depuis trois mois, & ce qui avait redonné de l'audace & des espérances aux Rebèles.

Les rapports journaliers qui m'arrivaient de tous les points, ceux d'un grand nombre de prisonniers, tous conformes, ceux même de quelques espions dont j'avais essayé l'emploi sans espoir d'en tirer un grand parti, me confirmaient tout ce que m'avait dit d'Elbée, & ce qu'il m'avait fait présumer par son refus de répondre à certaines questions que je lui avais faites sur la situation intérieure de la Vendée. J'apprenais au surplus, que les Rebèles faisaient la guerre en désespérés, & avec une atrocité dont l'histoire des peuples les plus féroces ne présente pas d'exemples. Les Républicains, soldats ou non, qui tombaient entre leurs mains, finissaient leur vie dans des supplices affreux & prolongés. Tout ce que la barbarie la plus ingénieuse peut

peut inventer de tourmens, était éxécuté au nom de la religion Catholique & de Louis dix-sept, & le plus souvent exécuté par des femmes, sur les prisonniers de guerre, & indistinctement sur tous ceux qui restaient fidèles à la République.

L'attachement aveugle & incurable des Rebèles, pour leurs Chefs & leurs Prêtres; les liaisons, les intelligences que ceux-ci conservaient dans les pays voisins du théâtre de la guerre; les ravages qu'ils faisaient dans l'opinion publique, par l'effet de leurs proclamations profusément répandues; leurs complots si bien ourdis, si bien combinés, qu'ils n'étaient connus que lorsqu'il n'était plus tems de les déjouer; les nouveaux mouvemens qu'ils excitaient dans le Morbihan & parmi les Rebèles de la rive droite de la Loire, dont ils provoquaient les secours & la réunion; le passage récent de plusieurs détachemens de Cavalerie, qui, ayant abandonné les Chouans, rejoignaient journellement & en détail les rassemblemens de la rive gauche, par l'imprévoyance des Commandans de Saumur, d'Angers, &c. &c.; quelques échecs que nous venions d'éprouver dans différentes affaires de postes qui avaient eu lieu dans l'arrondissement de la grande Armée Catholique; l'expérience des événemens qui avaient assigné à cette horrible guerre de si effrayans caractères; la crainte de les voir renaître, lorsque la plûpart des instrumens de la révolte existaient encore, & présentaient à un Chef

Chef habile, auquel on eût laissé le moindre délai pour les rassembler, tous les moyens de redonner au parti Royaliste, cette intensité qu'il avait perdue & qui l'avait rendu longtems si redoutable; la consistance qu'avait conservée l'armée de Charette, qui, faisant véritablement la guerre en Brigand, n'avait jamais compromis l'ensemble de ses forces dans une affaire générale; que trente défaites consécutives avaient à peine entamé; sur lequel enfin nous n'avions pas acquis, nous n'avions pu encore acquérir cet ascendant que donnent des victoires sanglantes & long-tems disputées, & dont le résultat infaillible est d'écarter, d'ôter toute espèce de ressource à l'ennemi vaincu; les secours que les Rebèles attendaient de l'Angleterre, & qui, malgré toutes les précautions prises pour les intercepter, pouvaient leur parvenir par la moindre négligence dans le service sur les Côtes, par l'effet du moindre événement fortuit, qui quelquefois, rend inutiles les dispositions les plus sages, & que toute la prudence humaine ne peut prévoir; enfin, mille circonstances particulières & de localité, difficiles à bien expliquer, & qui peut-être, ne pourraient être saisies, même apperçues que par ceux qui ont une parfait connaissance du pays: voilà à-peu-près le résultat des renseignemens que j'avais recueillis, & le fruit de mes observations sur la guerre de la Vendée, que j'avais étudiés depuis son origine.

Quant

Quant à mes instructions, je les puisais dans plusieurs décrets de la Convention, divers arrêtés des Comités de gouvernement, & ceux des Représentans en mission dans l'Ouest; je les aurais même reçues de l'exemple de mes prédécesseurs qui avaient porté l'incendie & la mort dans le pays révolté, sur-tout de ceux qui avaient dirigé la garnison de Mayence. Le silence du Gouvernement sur la proposition que je lui avais faite d'essayer des voies de douceur, & en publiant une proclamation d'amnistie, de faire espérer le pardon des Rebèles qui se rendraient spontanément & remettraient leurs armes. Cette mesure, dans ce tems-là, aurait infailliblement réussi vis-à-vis des Chouans comprimés, effrayés par le spectacle récent de plusieurs combats terribles qui s'étaient donnés sur leur territoire, & après lesquels les Brigands avaient été *poursuivis sans relâche, & exterminés sans quartier* (9). Le Gouvernement, par

(9) Aux termes d'un Décret de la Convention. Voyez dans les Journaux du tems les divers Décrets de la Convention & les Arrêtés de ses Comités, relatifs à la Vendée : ceux des Députés en mission y étaient conformes. Quelle est donc la cause de cet acharnement inconcevable avec lequel on poursuit aujourd'hui les Sous-ordres, les Exécuteurs *très-passifs* des volontés du Gouvernement? Vous avez subsitué des mesures de douceur, aux moyens terribles que vous croyiez devoir employer pour terminer la Guerre; à la bonne heure: mais convenez du moins que vous avez voulu l'entière destruction de la Vendée, & ne persécutez pas vos Agens, que

son improbation tacite de tout système d'indulgence, que repoussaient effectivement les décrets

le moindre refus, que dis-je, la moindre négligence conduisait à l'échafaud, *Voyez la Loi constitutive du Gouvernement révolutionnaire*. Quel a pu être l'objet du Gouvernement (cet ouvrage est écrit en Nivôse, an 3.), en laissant organiser un système de diffamation & de persécution contre les Officiers-généraux qui ont servi dans la Vendée? (Il en est cependant quelques-uns qu'une faveur *toute particulière* a fait excepter de la proscription.) Etait-ce d'offrir aux Rebèles des motifs de consolation, en faisant expier aux Sous-ordres, aux Agens forcés des volontés souveraines, des excès inséparables des Guerres civiles, sur-tout de la plus horrible Guerre civile qui ait existé? excès qui, quoiqu'on en dise, ont été rares; excès qu'autorisait chez le soldat le droit affreux, mais universellement reconnu, le droit de représailles; excès auxquels nos Volontaires étaient sans cesse provoqués, excités, par le spectacle que leur offrait l'intérieur de la Vendée où ils trouvaient, pour ainsi dire, à chaque pas des cadavres de leurs frères d'armes qui avaient été torturés, mutilés, déchirés, ou brûlés à petit feu, ou pendus à des arbres par les pieds, ou enterrés tous vivans, &c.; excès enfin, que devaient même amener nécessairement les mesures violentes ordonnées, réitérativement ordonnées, sans cesse ordonnées par la Convention nationale, ses Comités & les Députés en mission dans l'Ouest. A-t-on voulu, en imputant aux Généraux de prétendues horreurs, faire oublier les véritables horreurs, bien reconnues, bien prouvées, commises par les Vendéens, toutes ces atrocités, dont les fastes de la barbarie humaine n'offrent pas d'exemple; mais qu'on regarde aujourd'hui comme des peccadilles, *des erreurs de ces bonnes-gens*. Si, non content de réédifier leurs maisons, de leur fournir des bestiaux des instrumens aratoires, de leur prodiguer notre or & nos assignats, pour les engager, non pas à recevoir l'amnistie

qui

de la Convention, ne laissait plus de doutes sur son intention déjà bien prononcée, d'arracher par le fer & le feu, jusqu'aux dernières racines de la conspiration de l'Ouest, & de continuer la guerre à outrance, pour y parvenir : aussi, quoiqu'il ne me donnât ni plan, ni conseils que je ne cessais de demander, sanctionna-t-il toutes mes mesures qui d'ailleurs avaient été approuvées par les Représentans près l'armée.

---

qui leur est offerte, mais à vouloir bien traiter avec nous, comme de puissance à puissance ; si, dis-je, on a jugé que pour plus ample dédommagement, la satisfaction complette, la réparation si légitimement due aux illustres défenseurs de l'Autel & du Trône, à leurs généreux disciples, à tous ces hommes *égarés*, qui n'ont (& cela n'est plus douteux) pris les armes contre la République, que pour se soustraire au régime de terreur qui pesait sur la France ; si l'on a jugé que pour ne rien laisser à desirer à tous ces nouveaux Républicains en général, & en particulier aux *Patriotes* Stofflet, Charette & compagnie, il était nécessaire, juste sur-tout de trainer dans la boue, de couvrir de l'opprobre & du mépris public (en attendant mieux) les Officiers-généraux qui les ont combattus, des Officiers dont le patriotisme date d'un peu plus loin, & qui n'ont cessé d'en donner des preuves depuis le commencement de la Révolution, des soldats de la liberté qui la défendirent par le sacrifice de leur fortune, de leur repos, de leurs plus douces affections, qui, depuis quatre ans sur-tout, cherchèrent constamment les postes les plus hasardeux pour sceller de leur sang le triomphe de la Républiqne, &c. &c. certes il faut renoncer à toutes les idées qu'on a eues de la justice & de la raison, si l'on trouve l'une ou l'autre dans cette conduite du Gouvernement.

D'après ces considérations & un examen assez réfléchi des seules mesures militaires qu'on pouvait employer dans la Vendée, en les combinant sur la nature du terrain, les obstacles de la localité, la manière de combattre des Vendéens, leur audace & leurs forces : voilà quelles furent les bases de mon plan général, dont l'objet était de priver les Rebèles de toute espèce de ressources en munitions de guerre & de bouche, & de ne leur laisser que le choix de la mort dans le centre du pays révolté, en occupant fortement les principaux points de la circonférence.

1.° Empêcher les Vendéens de recevoir aucun secours de l'étranger.

2.° Couper toutes leurs communications avec les Chouans & les Brigands du Marais.

3.° Eloigner du pays révolté tous ceux de ses habitans qui n'avaient pas pris les armes ; parce que les uns, sous les apparences de la neutralité, favorisaient en secret le Brigand ; & que les autres, & c'était le plus petit nombre, quoique fidèles à la Republique, leur procuraient aussi des secours qu'ils ne pouvaient refuser à la force (10).

---

(10) Les habitans restés dans la Vendée, sous le prétexte de la neutralité, portaient alternativement la cocarde blanche & la cocarde tricolore. Ils venaient au-devant de nos colonnes avec un drapeau tricolor, & au-devant des Rebèles avec un drapeau blanc.

4.°

4.° Faire enlever de l'intérieur de la Vendée, les bestiaux, les grains, tous les objets de subsistance, & en évacuer tous les postes (11).

5.° Détruire les repaires des Brigands, & généralement tous les lieux qui pouvaient leur offrir un asile & des ressources.

6.° Embrasser tout le théâtre de la guerre, sur la rive gauche de la Loire; d'abord, par des postes disposés sur les principaux points de sa circonférence; ensuite & au retour de la belle saison, par des camps retranchés.

7.° Faire parcourir dans tous les sens la Vendée, par des colonnes qui poursuivraient sans cesse les Rebèles, détruiraient leurs repaires, & protègeraient l'enlèvement des subsistances.

8.° Occuper & fortifier Saint-Florent (aujourd'hui le Mont-Glône), placé sur la Loire au milieu du diamètre, où les colonnes agissantes trouveraient toujours des vivres, & en cas d'insuccès, une retraite & un point d'appui, qui, d'ailleurs par sa situation sur le fleuve, en protégeait la navigation, & recevait par cette voie, tout ce qui était nécessaire aux besoins de sa garnison, & à ceux des divers corps d'Armée que la suite des opérations pouvait rapprocher de ses murs.

(11) Bien entendu qu'on y suppléait par des voitures du pays.

9.° N'attacher aux colonnes aucune espèce d'artillerie, ni effets de campement, ni équipages, ni bagages, ni ambulances (12).

---

(12) C'était une mesure indispensable & à laquelle on sera obligé de revenir, si l'on ne termine pas la Guerre par des moyens de douceur. Au surplus, j'aurais lieu d'être étonné, si l'on peut maintenant être étonné de quelque chose, de la mauvaise foi qu'on a mise dans la plûpart des dénonciations dirigées contre moi à la séance du 8 Vendémiaire, an 2. Je suis accusé d'avoir incendié la Vendée. Je vais répondre par un dilême, dont la solution présentera à tout bon logicien ma parfaite disculpation. On vous avez ordonné de brûler la Vendée, ou vous ne l'avez pas ordonné. Dans le premier cas, vous ne punirez pas sans doute l'agent de vos volontés, qu'il était si dangereux de ne pas exécuter à la lettre : dans l'autre cas, vous ne pouvez encore raisonnablement m'accuser, car j'ai constamment agi sous les yeux des Représentans du peuple en mission. Leur présence eût été sans doute une sanction suffisante pour mes opérations. Il y a plus, ils ont approuvé par écrit l'ordre général du 30 Nivôse, dont tous les autres n'étaient que les conséquences. Il y a plus encore : c'est que je suis accusé d'avoir brûlé la Vendée, & je suis celui de tous les Généraux qui ont commandé postérieurement au Décret du 1er. Août, qui ai le moins brûlé. Ce n'est pas moi qui ai incendié Legé, Machecoul, Clisson, le Port Sainper, Montaigu, Beaupreau, Mortagne, Vihiers, Maulevrier, Châtillon, S. Fulgens, &c., &c. J'ajouterai que je fus le premier à arrêter l'incendie, quand je jugeai que les Rebèles étaient assez affaiblis, pour que l'on pût terminer la guerre sans l'emploi de ces mesures. On a dit que c'était organiser la disette que de brûler la Vendée, qu'on a toujours

10.° Eloigner les magasins, même les entrepôts, de toutes les postes de première & de seconde ligne.

11.° Renouveller fréquemment les Troupes des colonnes, par celles des garnisons ou cantonnements.

12.° Ne transmettre jamais ni ordres, ni rapports, par l'intérieur de la Vendée.

13.° Etablir sur la Loire dans la partie de son cours, depuis Angers jusqu'à Nantes, vingt-quatre chaloupes canonnières, pour surveiller, protéger la navigation, inspecter, visiter les bâtimens qui longeraient le fleuve, sur-tout ceux qui passeraient d'une rive à l'autre.

14.° Changer au moins deux fois par an, toutes les Troupes de l'armée de l'Ouest, avec celles des

---

toujours regardée comme le grenier des côtes de l'Ouest : ceci mérite d'être expliqué. La Vendée proprement dite, ou plutôt ce qu'on doit appeller *Vendée*, le pays couvert, est composé en majeure partie de bois, de vignes & de prés. Ce n'est pas le Bocage qui produit le plus de bled, mais les immenses plaines qui l'environnent : ce sont les vastes campagnes du Marais, de Luçon, de Fontenay, de Niort, de Thouars, de Doué, &c., dont les riches productions alimentent vingt Départemens. Ne faisons donc pas le mal plus grand qn'il est, & tâchons de parler de la Vendée sans passion.

côtes

côtes de Brest & de Cherbourg, & n'en jamais changer les Officiers-généraux (13).

15.° Désarmer toutes les Communes voisines du théâtre de la guerre, parce que l'ennemi pouvait y faire de nouvelles incursions, arracher les armes & les munitions aux patriotes, ou recevoir les unes & les autres de ceux des habitans attachés au parti Royaliste.

La première partie de ce système général d'opérations dans l'Ouest, consistait dans l'établissement des cantonnemens sur la rive droite, disposés de manière à contenir les Chouans, les empêcher de faire diversion, & de tenter aucun mouvement auxiliaire, pendant que l'on combattait les Vendéens.

La seconde, à prendre les mêmes mesures vis-à-vis des Brigands du Marais, qui, n'étant séparés des Vendéens par aucun obstacle naturel, pouvaient en recevoir des secours, ou se réunir à l'armée de Charette.

La troisième, dans l'irruption simultanée de douze colonnes, sur le territoire occupé par les

(13) Les motifs de cette disposition, sont le dégoût & la fatigue que nos Volontaires éprouvent dans cette espèce de guerre.

débris de la grande armée Catholique, alors divisée en trois arrondissemens (14).

La quatrième, dans des marches, des opérations particulières contre Charette.

La cinquième, dans l'exécution d'un plan d'attaque général sur le Marais.

La sixième, dans l'établissement des camps retranchés.

Ce plan général (15), ce projet à plusieurs branches, dont je ne présente que l'analyse, con-

(14) Commandés par Stofflet, Bernard de Marigny, & la Roche-Jacquelin; celui-ci fut tué à la fin de Pluviôse; & alors, il n'y eut dans cette partie, que deux Armées. Celle d'Anjou, & Haut-Poitou, dirigée par Stofflet, & celle du centre, commandée par Bernard de Marigny.

(15) Entr'autres difficultés qu'éprouve l'exécution de tout plan militaire dans la Vendée, & dont on a pu juger d'après les dispositions locales & l'espèce de guerre que font les Rebèles, il en est une invincible, & qui retardait singulièrement les opérations. Quand vous vouliez faire parvenir un ordre du quartier-général, à une division éloignée de douze ou quinze lieues, l'ordonnance ou le courier porteur de l'ordre, était souvent obligé d'en faire cinquante ou soixante, pour éviter de passer au travers du pays révolté. De-là, l'impossibilité de tenter des expéditions que les circonstances peuvent faire naître, mais qui doivent être entreprises sans délai. Les Rebèles paraissaient aujourd'hui sur un point, au nombre de cinq ou six mille hommes : vous concertez une attaque pour le lendemain, & ils sont à huit ou dix lieues de l'endroit où ils s'étaient montrés la veille.

sidéré sous tous ses rapports, me parut devoir terminer entièrement, la guerre de la Vendée ; & quoique je ne me dissimulâsse point les entraves qu'y apporteraient tous ceux dont il offensait les intérêts, & qui cependant devaient concourir à son exécution, je jugeai que l'indifférence dans les uns, leur répugnance à me seconder, les moyens cachés d'opposition, & la force d'inertie dans les autres, les manœuvres secrètes de quelques uns encore qui n'étaient pas tout-à-fait étrangers à la révolte, pouvaient retarder l'effet de mes mesures, mais non pas les rendre impuissantes. Ainsi, malgré l'effrayante coalition des départemens, districts, municipalités, sociétés *dites populaires*, tribunaux, commissions, comités, &c., &c., enfin, des mille & une autorités qui, tantôt individuellement, tantôt collectivement, se déchaînaient contre moi ; malgré leurs deux mille dénonciations écrites (16), leurs injures, leurs clameurs à la tribune & dans les carrefours ; malgré l'emploi de tous les moyens de discordance qu'ils cherchaient à exciter parmi les Troupes (17), mais dont une répression sévère

(16) Cela m'a été assuré par un Représentant du peuple.

(17) A Luçon, la Société populaire parvint à faire révolter toutes les Troupes de la division, contre l'Officier-géné-

eut bientôt arrêté les progrès; malgré les cent mille obstacles physiques & moraux qu'opposaient la localité, les Rebèles & leurs complices, & cette foule d'hommes & de corporations réunies pour m'écraser, à l'exécution de mon plan, je n'y changeais pas la moindre disposition, & je n'effaçai pas une syllabe de mes ordres supérieurs ou sanctionnés par les autorités premières.

Maître de Noirmoutier, & sans inquiétude sur la garde des côtes, je disposai mes cantonnemens sur la rive droite de la Loire, je m'attachai surtout à rendre les routes libres & sûres (18), pour

néral qui y commandait, & de concert avec la Municipalité à le faire arrêter par uu Adjudant-général. On arrête aussi un Capitaine d'infanterie à qui l'on n'avait d'autres reproches à faire, que d'avoir exécuté les ordres du Géneral, & qui n'en fut pas moins traduit à Fontenay, & guillotiné sur-le-champ. Il serait trop long de relater ici tous les faits qui prouvent évidemment la conduite contre-révolutionnaire des Autorités établies; mais voici une observation que j'ai faite, & qui sans doute n'aura pas échappé aux Représentans du peuple qui ont parcouru les Départemens de l'Ouest. Quel était le nieneur d'une Société populaire? Un ancien prêtre. Quel était le principal faiseur dans une Administration? Un ancien prêtre. Qui présidait ou influençait un Comité? Un ancien prêtre, &c., &c.

(18) Je puis assurer, &, s'il était nécessaire, je prouverais aisément que pendant le tems que j'ai commandé l'Armée de l'Ouest, on voyageait librement & sans danger sur les routes de Nantes à Rennes, de Nantes à Angers, d'Angers au Mans,

 &c.,

que la circulation des ordres se fît rapidement, & que le secret des opérations ne pût pas être compromis, je confiai le commandement de cette partie au jeune de Lâge, Adjudant-général, Officier plein de talens & d'activité. Je devais être également tranquille sur tous les mouvemens que Charette pouvait faire du Marais, dont les postes de Challans & de Machecoul, commandés par les Généraux Haxo & Dutruy, défendaient les approches. Ainsi, je ne m'occupai plus que de l'exécution de la troisième partie de mon plan général: c'est-à-dire, de la marche combinée des douze colonnes qui formaient environ quinze mille hommes des meilleures Troupes & des moins fatiguées.

Le concours de toutes les autorités civiles, de toutes les autorités voisines du pays insurgé, était indispensable pour l'exécution de ce plan, sur-tout pour en accélérer le succès. Aussi, l'ordre général du 30 Nivôse, en vertu duquel les colonnes s'ébranlèrent, fut il précédé d'un arrêté du Représentant du peuple la Planche, qui ordonnait aux corps administratifs de faire enlever de la Vendée tous les objets de subsistance (19), & qui leur lais-

&c., &c. Je ne sais si l'on pourrait s'y promener aujourd'hui (quinze Messidor, an trois), avec la même sécurité.

(19) Il y avait une prodigieuse quantité de subsistances dans la Vendée; parce que, depuis 1790, on y retenait toutes les productions

sait la plus grande latitude sur le choix des moyens à employer pour que cet enlèvement se fît promptement, & que l'on profitât de la protection des colonnes marchantes, pour l'exécuter avec sûreté : mais cette mesure blessait tous les intérêts particuliers, & quoiqu'elle fût salutaire & d'autant plus urgente, que déjà tous les pays riverains de la Vendée, étaient atteints par la disette, on chercha à l'éluder pour atténuer toutes les autres, on prétexta des dangers, on s'excusa sur le défaut de voitures (20), on délibéra, on gagna du tems ;

---

productions du pays. Les gros Propriétaires, dont la plûpart étaient à la tête de l'insurrection, n'exigeaient point de leurs métayers, le prix des fermages, & les engageaient aisément à conserver les fruits de leurs récoltes. Le Vendéen, qui, comme tous les habitans des campagnes, n'aime point le papier-monnaie, préférait de garder ses vins, ses grains, ses bestiaux, plutôt que de les échanger contre des assignats, pour lesquels on lui avait inspiré de la défiance. Tout commerce extérieur a cessé dans la Vendée dès le commencement de 1791. Je tiens ces détails & beaucoup d'autres, de plusieurs personnes qui faisaient des affaires considérables dans le Poitou, & qui furent obligées de renoncer à toutes relations commerciales avec les Poitevins, lorsque le numéraire métallique disparut.

Que devait-il résulter de cet accaparement de denrées dans le pays révolté ? Les Vendéens étaient dans l'abondance, & leurs voisins dans la disette. Cette seule circonstance a fait un grand nombre de prosélytes au parti Royaliste.

(20) Je passais au commencement de Germinal, par la Motte-Achard, petit bourg du district des Sables. Je demandai

enfin, quelqu'impérative que fût la missive circulaire du Représentant du peuple, elle ne fut que très-imparfaitement exécutée ; & si je suis parvenu à faire extraire de la Vendée quelques subsistances, ce n'a été que par les soins du régisseur des vivres de l'armée.

Cependant je ne pouvais pas retarder la marche des colonnes. Tous les Commandans des postes de l'intérieur, me faisaient part de leurs inquiétudes sur les rassemblemens des Brigands, qui devenaient chaque jour plus nombreux depuis le retour de leurs Chefs. Nous avions eu pendant Frimaire & Nivôse plusieurs affaires, peu importantes à la vérité, mais où les Rebèles avaient eu quelquefois l'avantage, particulièrement contre l'Adjudant-général Desmares, que sa lâcheté conduisit à l'échafaud.

Les colonnes déjà disposées sur différentes parties de l'Est, pour ce mouvement général & agressif, entrèrent donc dans la Vendée, suivant l'ordre précité. Je vais donner quelques détails pour

mandai au Maire de cette commune, si, conformément à divers Arrêtés des Représentans du peuple, il avait fait enlever & conduire des grains aux Sables, il me répondit qu'il n'avait pu le faire, faute de voitures. Trois heures après, il y avait dans le bourg plus de soixante charrettes pour enlever les meubles des habitans qui l'évacuaient.

prouver que cet ordre de marche ne devait avoir lieu que jusques à la hauteur de Chollet : c'est-à-dire, que les colonnes ne devaient parcourir qu'à-peu-près la moitié du pays révolté, & ne pas conserver leur disposition première en entrant sur l'autre partie de la Vendée, parce qu'il était présumable que les Rebèles pressés, nécessairement rapprochés par ces divers corps d'armée qui les débusquaient de tous les points où ils voulaient opposer de la résistance, présenteraient quelques masses, qu'il eût été dangereux de heurter avec des colonnes aussi faibles ; que d'ailleurs, si j'eûsse dépassé la hauteur de Chollet, en suivant le même ordre de marche, les colonnes de gauche entrant bientôt sur la territoire de l'armée de Charette dont les forces étaient considérables & réunies, pouvaient être aisément rompues, en raison de leur peu de consistance.

Mais bien instruit que les Rebèles disséminés, n'offraient en de-çà de Chollet, que des rassemblemens partiels, je devais saisir cette circonstance, pour les détruire en détail. Il n'était pas nécessaire de présenter des masses à l'ennemi qui n'en avait pas dans cette partie, parce que cette disposition aurait plus de profondeur, & une force alors inutile aux colonnes ; parce qu'elle en eût diminué le nombre, qu'elle eût trop étendu les espaces qui les séparaient ; & qu'en leur ôtant cette liaison,

cette

cette adhérence qu'elles devaient avoir suivant l'ordre général, elle eût laissé aux Rebèles, plus de facilité pour les éviter, en passant par leurs crénaux, ou en débordant celles qui formaient les aîles. Il fallait donc que la marche des douze colonnes fût une espèce de marche de front ; & que, par leurs flanqueurs respectifs qui devaient se croiser dans les intervales, elle fît l'effet d'une marche en ordre de bataille. Il fallait que ces colonnes, ainsi dirigées, eûssent peu d'intensité, parce qu'elles n'avaient pas de forts points de résistance à vaincre, & qu'elles ne devaient trouver que des partis de quatre, cinq ou six cents Brigands à combattre ; mais qu'elles offrîssent un grand dévelopement ; qu'elles embrassâssent une grande étendue de terrain, parce que partout il y avait des Brigands.

Les deux colonnes du centre dirigeaient leur marche sur Chollet, & devaient s'y arrêter. Celles de flanc longeant des parallèles à une distance à-peu-près égale les unes des autres & déterminées par l'ordre général, devaient aussi s'arrêter sur différens points, à la hauteur de cette ville, dont il était défendu de dépasser la ligne.

D'après les renseignemens que procurèrent les partis, les patrouilles, les découvertes, les rapports des Chefs des colonnes, & d'un assez grand nombre des prisonniers, cette marche avait pro-

duit

duit l'effet qu'on devait en attendre, de faire connaître le noyau des deux corps d'armée, formés des débris de la grande armée Catholique : l'un, sous les ordres de Bernard de Marigny, qu'on appellait armée du centre ; l'autre, sous les ordres de Stofflet, & qui conservait le nom d'armée d'Anjou & du haut-Poitou. Quelques détachemens ennemis, qui avaient cherché à passer sur nos derrières, avaient été dispersés, & un grand nombre de Rebèles étaient tombés éparpillés sous le fer des Républicains ; mais des rassemblemens plus considérables se formaient devant les colonnes, & il eût été dangereux de les attaquer sans resserrer ses forces.

Ce fut alors que Laroche-Jacquelin, à la tête de douze cents hommes, passa entre deux des colonnes de droite, qu'il n'osa pas attaquer, & tomba sur Chemillé, dont la garnison assez faible, devait, suivant l'ordre général, se joindre au corps d'armée qui avait passé par cette ville que je voulais évacuer, & que le Commandant abandonna lâchement sans brûler une amorce.

Laroche-Jacquelin, en se glissant sur mes derrières, voulait faire diversion : mais sa marche ne changea rien à la suite de mes opérations ; & en partant de Chollet où je laissai une très-forte garnison, sous les ordres d'un Général de brigade, je me disposai à attaquer deux points où je devais,

suivant tous les rapports, trouver l'ennemi en forces, entre Tiffanges & Gesté.

Le Général Cordellier, à la tête des deux colonnes de droite réunies, marcha sur Gesté, & je me portai sur Tiffanges avec les deux colonnes du centre. L'ennemi n'avait à Tiffanges que trois où quatre cents hommes qui l'évacuèrent après nous avoir tiré quelques coups de fusil auxquels nous répondîmes par une douzaine d'obuses (21); mais Cordellier trouvant de la résistance aux environs de Gesté, eut trois affaires sérieuses avec les Rebèles, finit par les battre, & reçut ordre de les poursuivre.

Cependant l'ensemble de l'armée souffrait de mon absence. Il fallait fixer mon quartier-général (22): Nantes présentait tous les avantages pour la libre circulation des ordres & des rapports sur les deux rives; mais je me trouvais trop éloigné des

(21) C'est la seule fois que j'aie conduit de l'Artillerie dans la Vendée. J'avais un obusier & une pièce de huit d'Artillerie. Quiconque connait Tiffanges, sait qu'il est très-difficile à prendre du côté de Chollet.

(22) C'est encore un des embarras qu'éprouve le Général en chef des forces de l'Ouest. Je laissais le Chef d'état-major à Nantes qui était le centre de la correspondance, & où étaient les Représentans du peuple, & j'étais toujours à Montaigu ou en marche; mais on peut juger combien d'inconvéniens & de retards résultaient de l'éloignement de mon Chef d'état-major, &c., &c. La manière de faire la guerre dans la Vendée, ne ressemble, sous aucun rapport, à celle dont on la fait sur les frontières.

des colonnes agissantes dans la Vendée où les opérations demandaient l'activité la plus soutenue. Je crus remplir l'un & l'autre objet, en laissant le Chef de l'Etat-major-général à Nantes, & en m'établissant à Montaigu, ville qu'on avait brûlée mal-à-propos ; que son château devait faire conserver & regarder comme un poste très-important & sûr, quoiqu'en flèche.

On a dû s'appercevoir que j'avais déjà éprouvé des obstacles à l'exécution de la troisième partie de mon plan général. On m'a vu arrêter mes colonnes de gauche à la hauteur de Chollet, & les y laisser inactives : elles devaient alors former deux corps d'armée & attaquer Charette par l'Est, tandis que deux autres colonnes considérables, l'attaqueraient par l'Ouest ; mais cette marche combinée ne pouvait s'effectuer qu'en évacuant tous les postes de l'intérieur, sur-tout Chollet le plus dangereux de tous. Mais Chollet devait être conservé suivant un décret de la Convention nationale, & les Représentans près l'armée répugnaient à l'abandonner. Sa conservation exigeait celle de plusieurs postes adjacens, tels que Mortagne, Tiffanges, &c., & alors je me trouvais obligé de placer dans ces garnisons, une partie des Troupes que j'avais destinées à agir offensivement. Il faut observer qu'en me forçant de garder tous ces postes intérieurs, on me laissait à peine dix mille hommes disponibles pour les colonnes mobiles.

Charette battu tant de fois en Frimaire & Nivôse par les Généraux Haxo, Carpentier, Dutruy, Dufour, &c., restait dans le fond du Bocage. Le Général Duquesnoy à qui je donne des Troupes d'élite, reçoit ordre de l'y chercher (23), & de le poursuivre. Charette en l'évitant, tombe sur Legé, avant-poste d'Haxo, l'emporte & l'abandonne aussitôt. Il est atteint à deux lieues de-là, au Pont-James; & forcé de se battre, il est vaincu, perd huit cents hommes, & ramène les débris de son armée dans les repaires du Bocage.

Pendant que le Général Duquesnoy poursuivait & battait Charette, Chollet était menacé. Le Général de Brigade Moulins, le jeune, que j'y avais placé avec cinq mille hommes à son choix, & trois pièces de quatre, connaissait les

(23) Ce n'était pas une chose aisée de trouver Charette, & sur tout de le faire battre. Aujourd'hui, à la tête de dix mille hommes; le lendemain errant avec une vingtaine de cavaliers, il est très-rare qu'on puisse le joindre. Vous le croyez devant vous, il est sur vos derrières. Hier, il menaçait tel ou tel poste; aujourd'hui, il en est à dix lieues. Plus habile à vous éviter, qu'à vous combattre, il dérange presque toujours, & souvent sans le savoir, toutes vos combinaisons. Il cherche à vous surprendre, à enlever vos patrouilles, égorger les traîneurs, &c., &c. Ce Chef n'a ni les talens, ni l'audace nécessaires pour faire des conquêtes; mais il sera difficile de le détruire.

projets de Stofflet (24), qui, ayant réuni à son armée, les débris de celle battue à Gesté, sous les ordres de Laroche-Jacquelin tué quatre jours après cette affaire, se disposait à attaquer Chollet. Moulins prévenu, était fort tranquille sur l'événement. Je ne l'étais pas autant ; & quelque fût ma confiance dans cet Officier-général, dans celui qui le secondait (25), & dans la force de la garnison de cette ville, la position en était si mauvaise, les Rebèles y conservaient tant d'intelligences, & étaient si bien instruits de tout ce qui s'y passait, que je redoutais une affaire sous ses murs. Je sentais que Chollet, auquel on attachait sans doute beaucoup trop d'importance, & dont l'abandon volontaire n'eût produit qu'un bon effet sous tous les rapports, nous ferait un mal affreux dans l'opinion, si nous étions obligés de le céder à la force des armes ; & c'était un assez puissant motif pour porter les Chefs des

---

(24) Stofflet, ancien Garde-chasse du Marquis de Maulévrier, est plus militaire que Charette. Cent cinquante affaires lui ont donné une grande habitude de la guerre ; & il est rare qu'il refuse le combat, en cherchant toujours à se menager les avantages de l'attaque. Son Armée est plus aguerrie & mieux commandée que celle de Charette.

(25) Caffin, Général de Brigade, qui fut blessé à cette affaire.

Rebèles

Rebèles à l'attaquer, & à réunir tous leurs moyens pour s'en rendre maîtres.

Je donne ordre à Cordellier qui n'avait pas quitté les environs de Gesté depuis la victoire qu'il y avait remportée, de se rapprocher sur-le-champ de Chollet avec sa division, pour être à portée de le secourir. Arrivé à une demi-lieue de la ville, Cordellier trouve toute la garnison en déroute sur le grand chemin de Nantes ; il parvient avec peine à se faire jour au travers des fuyards, pour joindre ceux qui les poursuivent. L'affaire s'engage : les Rebèles qui se croyaient sûrs de la victoire sont rompus à leur tour par une charge vigoureuse, hachés dans Chollet dont une partie de leur armée remplissait déjà les maisons & poursuivis jusqu'à deux lieues de là par nos Troupes légères.

Après avoir renouvellé la garnison de Chollet & nommé un successeur à l'infortuné Moulins (26) qui n'avait pu survivre à sa défaite, je rappèle Cor-

(26) Moulins désespéré de la lâcheté de ses Troupes qui avaient pris la fuite aux premiers coups de fusil, faisant tous ses efforts pour les rallier, est atteint de deux coups de feu. Il craint de tomber entre les mains des Brigands, & se brûle la cervelle. Il termine ainsi sa glorieuse carrière, emportant au tombeau les regrets & l'estime de tous les braves de l'Armée ; & couvrant de honte & d'opprobre, les lâches qui l'avaient abandonné.

dellier

dellier à Montaigu & je rejoins avec sa division celle du Général Duquesnoy qui était toujours aux trousses de Charette, occupant alors le petit & grand Luc. Je marchais pour l'y attaquer, lorsque j'apprends qu'il est sur mes derrières à Saint-Philbert-de-Boué ; une contre-marche rapide me rapproche de lui & je dois le forcer au combat dans St. Philbert ; il n'y était déjà plus ; enfin une nouvelle contre-marche me porte sur son armée, & je fais engager l'affaire par mes tirailleurs ; mais Charette profita de la protection de la Boulogne qui nous séparait, & fuit encore, ma cavalerie sur ses talons. Je me disposais à le suivre, lorsqu'un ordre du Ministre (27) m'en-

---

(27) Tout semblait se réunir pour briser mes moyens, & entraver mes opérations. Au moment où le Ministre me privait de cinq mille hommes de la division du Nord, deux Arrêtés du Comité de Salut public m'ordonnaient, l'un d'envoyer douze cents hommes à Rochefort où ils devaient être embarqués ; l'autre, de tenir deux mille hommes de Troupes réglées, en garnison à la Rochelle. La Rochelle est à l'abri d'un coup de main, & n'a besoin, pour se garder, que de quelques compagnies de Canonniers, & des Citoyens de la garde nationale ; d'autant plus qu'en vingt-quatre heures, j'y pouvais réunir douze ou quinze mille hommes : il est vrai que pour remplacer ces forces, le Ministre m'annonçait trois mille hommes de cavalerie ; mais la plûpart n'arrivèrent qu'en Germinal, & il y en avait à peine huit cents en état de faire la guerre ; les autres manquaient de chevaux, ou d'équippement,

joint de faire partir sur-le-champ cinq mille hommes pour l'armée des côtes de Brest & de les détacher de la division du Nord, qui formait la majeure partie du corps d'armée que je dirigeais alors en personne. Ce contre-tems me désolait ; mais il fallait obéir. Je laisse Cordellier sur les bords de la Boulogne, pour observer les mouvemens de Charette & lui ordonne de ne pas se compromettre en attendant que j'envoie de nouvelles forces dans le Bocage pour le seconder.

Durant ces entrefaites, le Général Huché qui commandait à Chollet, où il y avait une forte garnison, en faisait sortir journellement de gros détachemens qui faisaient des incursions heureuses dans l'arrondissement de Bernard-de-Marigny. J'avais quelques Troupes disponibles par l'évacuation de plusieurs postes du centre, tels que les Herbiers, Chantonay, la Roche-sur-Yon, que j'avais obtenus. Enfin les Représentans du peuple près l'armée de l'Ouest, prennent deux arrêtés que je sollicitais depuis long-tems & qui

ment, ou d'armes. On crut encore augmenter mes moyens, en m'envoyant trente mille hommes de la première réquisition, destinés à compléter les cadres de l'Armée. Il n'y en avait pas un qui fût armé, & qui n'eut des sabots. L'on disait que je commandais quatre-vingt mille hommes dans l'Ouest ; mais on ne disait pas que la moitié était hors d'état de faire la guerre.

devaient accélérer le terme de la Guerre, autant que toutes les opérations militaires. L'un ordonne que Chollet sera évacué. L'autre que tous les habitans de la Vendée quitteront le pays, sinon qu'ils seront réputés Rebèles & traités comme tels. Cette nouvelle disposition donne encore plus d'activité aux opérations, en augmentant le nombre des Troupes agissantes offensivement. Bientôt Charette poursuivi, pressé par trois colonnes, est atteint & battu par celle que commandait le Général Haxo, à qui cette journée coûta la vie. De l'autre côté, Stofflet, après avoir battu le Général Grignon, est vaincu deux fois à son tour par ce Général.

Les Rebèles continuellement harcelés, poursuivis dans le centre de la Vendée, cherchent quelques points d'appui sur différentes parties du rivage de la Loire : je les chasse de Liré, de Châlonne, de Mont-Dejean qu'ils occupaient; je ne leur laissais pas le tems de se réunir, ni de former de nombreux rassemblemens & ils ne cherchaient qu'à fuir & à éviter les colonnes. Bientôt ils se cachent dans les bois & tentent d'y former des établissemens, sur-tout des hôpitaux pour les malades & leurs blessés. Je fais fouiller les forêts de Toufou, de Mondebert, de Lépo, de Princé, de Roche-Servière, de Vezins, &c., &c., & leurs nouveaux établissemens sont aussitôt

détruits que formés. On trouve dans ces repaires quelques détachemens armés, des Moines, des Religieuses, des Prêtres, des ornemens d'église, quelques munitions de Guerre en petite quantité & beaucoup de munitions de bouche enfouies dans la terre.

Mais sans donner plus de détails sur mes diverses opérations dans les mois de Pluviôse & de Ventôse, je vais rapporter un fait qui suffira pour prouver l'état de détresse où j'avais réduit les Rebèles. Le hasard fit tomber en mon pouvoir le chevalier de la Cathelinière, le premier des Lieutenans de Charette. Il dit à un Aide-de-Camp qui le gardait chez moi, en attendant sa traduction au tribunal militaire : " les mesures " adoptées par votre Général, nous ont réduit à " la dernière extrêmité : mon parti est perdu " sans ressources. M. de Charette ne voulait " pas faire la guerre cet hiver, & si l'on nous eût " donné le tems de nous réparer, nous aurions " eu au printems cinquante mille hommes (28), " à l'épreuve de toute espèce de dangers, de fa- " tigues & de privations. Nous manquons de

(28) Il faut observer que Cathelinière ne parle ici que des forces de Charette. Je savais que les Rebèles étaient encore en grand nombre ; mais ils manquaient de munitions de guerre.

" munitions de guerre ; & la destruction des " moulins & des fours nous privera du secours " des munitions de bouche que nous restent," &c.

La Cathelinière a fait la même déclaration devant quatre Représentans du peuple, alors en mission à l'armée de l'Ouest, Garrau, Prieur, Hentz & Francastel.

En rapprochant cette déclaration de tout ce qui avait échappé à d'Elbée sur la situation de la Vendée, & en suivant les événemens qui l'ont justifiée, tout lecteur impartial est à portée d'apprécier les mesures que j'avais prises pour terminer cette malheureuse guerre, le plus terrible de tous les fléaux qui ont affligé la République. Il peut juger aussi combien j'avais d'obstacles à vaincre, pour parvenir à l'exécution complette d'un plan, que l'opposition constante de tant d'intérêts divers & contraires devait faire échouer.

Tandis que toutes les parties de l'armée de l'Ouest étaient dans la plus grande activité ; que les opérations sur la rive gauche se succédaient avec une rapidité qui ne laissait pas le tems aux Rebèles de se reconnaître; que les cantonnemens de la rive droite contenaient les Chouans, & rendaient libres & sûres toutes les communications, sur-tout les grandes routes de Nantes, Angers, Saumur, &c. je préparais une nouvelle expédi-

 tion,

tion, une attaque générale sur le Marais. Charette qui le soupçonnait, tenta un dernier effort, & réunit tous ses moyens contre Challans. L'affaire fut longue & assez vive. Le Général Dutruy qui commandait dans cette partie, contraignit Charette à retourner dans le Bocage après avoir laissé un grand nombre de morts sous les murs de cette ville.

Deux fortes colonnes croisant sur les frontieres du Bocage & du Marais, c'est-à-dire, dans les environs de Roche-Servière, Legé & Freligné, ne permettaient pas à Charette de dérober aucun de ses mouvemens, & de venir inquiéter les Troupes, destinées à l'expedition projetée. Je fis attaquer le Marais (29) sur tous les points; & après avoir éprouvé & vaincu une résistance & des obstacles que la constance & la valeur des soldats républicains, pouvaient seules surmonter, on perça jusqu'au centre du pays, on s'empara du Périer (30), & l'on s'y établit en forces. Cette opération fut longue, & le Marais n'était pas encore entièrement purgé, lorsque j'ai quitté l'armée.

---

(29) Au commencement de Germinal; il était impossible de l'attaquer dans l'hiver.

(30) Le Périer est un très-gros bourg situé dans la plaine au centre du Marais.

Nous

Nous étions parvenus dans l'Ouest à un tel dé-gré de supériorité, & les Vendéens étaient réduits à un tel état de faiblesse, qu'il n'était plus, pour ainsi dire, nécessaire de combattre pour finir la guerre ; & quoiqu'à cette époque (en Germinal), l'Adjudant-général Dusirat se fût laissé battre aux environs de Mont-Glône, par Stofflet & Marigny, sur lesquels néanmoins il prit sa revanche, l'intérieur de la Vendée ne présentant plus d'asile aux Rebèles attaqués à-la-fois par tous les fléaux qu'avaient provoqué leurs fureurs & leurs crimes, la seule mesure à employer pour achever leur destruction, était de les contenir dans le cercle dévasté où une épidémie cruelle (31), la pénurie des subsistances & le fer vengeur des Républicains, ne leur laissaient plus que le choix de la mort.

Si je n'avais pas appris par les rapports d'un très-grand nombre de prisonniers qui s'accordaient entr'eux, la situation désespérée des Rebèles, les dernières entreprises de leurs Chefs (32), au-

(31) Les Brigands étaient attaqués d'une espèce de lèpre provenant d'une gale invétérée qui en faisait périr un grand nombre, d'autant plus qu'ils n'avaient point d'asyle pour soigner leurs malades & leurs blessés.

(32) Stofflet, à cette époque, obligeait les femmes qui suivaient son Armée, & qui se battaient avec un acharnement inconcevable,

raient suffi pour me convaincre de la faiblesse des moyens qui leur restaient. Stofflet & Marigny réunis, attaquent la Chataigneraye; l'Adjoint Lapierre qui y commandait, n'avait que douze cents hommes d'infanterie & cent cavaliers, cependant il parvient à les repousser : prévenu qu'il doit être encore attaqué peu de jours après, j'ajoute à ses forces six cents hommes d'infanterie & cent vingt chevaux. Les Rebèles se présentent beaucoup plus nombreux que la première fois, & après une action assez longue & très-chaude, ils sont rompus & mis en déroute, laissant sur le champ de bataille, une foule de morts, de blessés, & quatre drapeaux.

C'est alors que je crûs la guerre assez avancée & les circonstances favorables pour commencer l'exécution de la sixième & dernière partie de mon plan général, l'établissement des camps retranchés. Je vais rendre compte des principaux motifs qui m'ont déterminé à cette opération, sans laquelle on assoupira peut-être, mais on ne parviendra jamais à terminer entièrement la guerre, & à prévenir un nouvel incendie dans le Poitou.

---

inconcevable, à s'habiller en hommes; & l'on a été surpris qu'il y ait eu des femmes de tuées dans la Vendée !

Quelque

Quelque vive & audacieuse que fût en général la manière d'attaquer & de combattre des Rebèles, on les a vus durant le cours de la guerre, échouer presque toujours devant les postes fortifiés, si faibles que fûssent leurs fortifications. Ainsi, tandis que nos divers corps d'armée dans l'Ouest, étaient tour-à-tour écrasés par ces hordes impéteueuses qui donnaient encore plus de violence à leur choc, par leur extrême vélocité, que par leur densité même, vous voyiez ces masses se briser, se fondre, pour ainsi dire, devant une ville revêtue d'une simple muraille, devant des bouts de ligne, devant le moindre ouvrage en terre: les sieges des Sables, de Granville, d'Angers, &c. sur-tout celui de Nantes, en sont des preuves incontestables.

Quelqu'importante qu'eût été pour eux la possession du Mont-Glône (St-Florent), ils n'ont jamais osé l'attaquer pendant mon commandement; & les seules fortifications de ce poste, étaient un fossé peu profond, & un parapet mal flanqué par quelques faibles redans très-distans les uns des autres.

J'avais observé que le feu des Rebèles était toujours très-vif & trés-meurtrier, mais non pas soutenu. Ils allaient au combat avec cinq ou six cartouches. Plusieurs étaient obligés de substituer des piques à leurs fusils, faute de munitions (33);

(33) ; & l'on sait que l'attaque d'un point fortifié, exige un feu de mousquetterie très-nourri, surtout quand on n'a pas d'artillerie.

Les camps produisaient encore l'avantage d'accélérer dans l'armée, le retour de l'ordre & de la discipline qu'elle commençait déjà à reprendre, en éloignant nos Troupes des villes où elles sont exposées à tous les genres de corruption; en accoutumant les soldats, principalement les nouvelles levées que la nécessité de completter les corps amenait en foule dans l'Ouest, à se retrancher, se barraquer, se rompre au service & au régime des camps.

Les camps retranchés nous faisaient disposer, au détriment des Rebèles, de la plûpart des moyens de défense qu'offrent dans la Vendée la nature du terrain & les travaux de leur propre industrie, moyens dont ils avaient tiré tant d'avantages.

Mais le plus puissant de tous mes motifs de détermination pour un système de campement dans l'Ouest, était de conserver à la République, sinon la totalité, du moins la majeure partie des riches productions que promettait déjà la recolte; de garantir sûreté & protection aux cultivateurs, que les volontés du Gouvernement ou les horreurs de la Guerre avaient éloignés de son théâtre,

(33) Cela m'a été confirmé par tous les Prisonniers.

âtre,& qu'on aurait rappèlés sur tous les points de sa circonférence, à mesure que la marche progressive & combinée des camps sur le centre de la Vendée, aurait resserré le cercle & assuré la paix & la tranquillité sur toutes ses parties extérieures; de substituer enfin aux mesures destructives, des moyens réparateurs qui eûssent insensiblement rendu à ce pays purifié sa prospérité première.

Au surplus, en établissant des camps retranchés autour de la Vendée, je ne renonçais pas au système offensif, l'ascendant que nous avions pris sur les Rebèles nous garantissant de nouveaux succès. Deux fortes colonnes auraient sans cesse parcouru l'intérieur du pays révolté. Leurs Chefs se seraient particulièrement attachés à prévenir les rassemblemens ennemis, ou à les combattre, je veux dire, à détruire les partis de Brigands qui tenteraient jusqu'au dernier moment de se réunir & de former quelques masses.

L'Officier-général qui aurait dirigé une colonne agissante, se serait concerté avec le Commandant de tel ou tel camp dont les circonstances l'auraient rapproché. Ils se seraient communiqués leurs renseignemens respectifs sur la position, la force, les mouvemens des divers partis de Rebèles. Ils pouvaient, suivant des données acquises sur des rapports positifs, combiner quelqu'opération partielle, tenter quelques coups de main,

quelques unes de ces expéditions brusques dont quelquefois le moindre événement offre l'occasion, qui doivent être aussitôt entreprises que conçues, & presque toujours heureuses, lorsque le secret & la célérité concourent à leur exécution: mais en supposant même qu'on eût supprimé les colonnes mobiles & qu'on se fût borné à une défensive qui, d'ailleurs d'après la disposition, l'organisation des camps & le service habituel que j'y prescrivais aux Troupes, n'eût jamais été une défensive absolue & déterminée, mais bien une défensive active, une défensive de mouvemens; en supposant, dis-je, que du moment que les camps auraient été établis, on n'eût attendu de succès ultérieurs, enfin le terme de la Guerre, que de leur avancement, leurs progrès sur le territoire ennemi sans le concours de mesures secondaires, je crois encore que la réussite était infaillible, pourvu toutefois que les Officiers-généraux ne se fûssent pas écartés de l'instruction circulaire, indicative de la marche qu'ils devaient tenir dans la formation des camps, dans le service intérieur & extérieur des Troupes qui les composaient, dans la juste répartition entre les différentes espèces d'armes, dans la direction, l'activité données aux travaux des pionniers chargés de découvrir le pays, d'ouvrir des débouchés sur tous les rayons & particulièrement sur la ligne que de-

vaient

vaient suivre les camps dans leur changement de position, en assurant par les mêmes procédés les communications entre les camps formant la première ligne & les cantonnemens qui formaient la seconde, &c. &c. & sur-tout en obéissant dans ces diverses dispositions aux circonstances locales, si impérieuses dans la Vendée, qu'elles exigent souvent l'abandon des moyens d'usage & quelquefois le sacrifice des principes.

J'ai cru inutile de rapporter plusieurs autres événemens militaires (34) qui ont eu lieu pendant

---

(34) Il en est un cependant dont je parlerai, c'est l'évacuation de Mortagne. J'étais en marche, lorsque la garnison de Mortagne, obligée de soutenir un feu journalier contre les Rebèles qui l'entouraient, épuisa ses munitions. Le Commandant me dépêcha une ordonnance que je n'ai point vue, Il était plus simple de l'adresser à Nantes où restait toujours le Chef de l'état-major. La garnison ne pouvant plus tenir, évacua la ville, se fit jour à travers l'ennemi, avec ses baïonnetes, & opéra sa retraite avec ordre & courage. Quelques Officiers vinrent à la Société populaire de Nantes, & y parlèrent contre les Officiers-généraux. Ils firent circuler ensuite un écrit qu'ils signèrent : c'était un libèle qui pouvait faire le-plus grand mal dans l'Armée. Les Représentans du peuple prirent un Arrêté, dans lequel ils donnent aux Officiers-généraux un témoignage éclatant de leur confiance; & font emprisonner les auteurs & les signataires de cet écrit.

Mortagne était le seul poste qui restait dans l'intérieur de la Vendée. J'avais voulu l'évacuer, les Représentans s'y étaient opposés, & ils exigèrent que je le fisse reprendre. Nous y ren-

que je dirigeais les forces de l'Ouest, parce qu'ils sont moins intéressans que ceux que j'ai relatés, &

---

y rentrâmes sans brûler une amorce, & j'y laissai une forte garnison.

Je devais être d'autant moins inquiet sur le sort de Mortagne, que le Général Cordellier était dans ses environs avec sa division, & à portée de le secourir. Au surplus, cet événement qui a fait tant de bruit, était bien peu de chose, & ne pouvait pas être regardé comme un revers.

• Mais si l'on ne peut pas raisonnablement me reprocher l'évacuation de Mortagne, les militaires, les localistes trouveront que je n'ai pas tiré de la marche des douze colonnes, tous les avantages qu'elle présentait, si je leur eûsse donné une autre direction. En effet, ma première opération devait être de repousser l'ennemi au-delà du Layon, & d'en faire garder la rive droite: alors les colonnes parties des Ponts de Cé, de Brissac, &c. devenant inutiles sur ces points, auraient fortifié les colonnes de gauche; j'aurais embrassé moins de terrain, &c. &c. Enfin, il fallait, au lieu de faire marcher les colonnes de l'est à l'ouest, leur donner une direction du sud-est au nord ouest: sous ce rapport, je suis inexcusable. J'ai partagé l'impatience des Représentans du peuple, qui, d'après le Comité de Salut public, ne me donnaient qu'un mois pour finir la guerre; & c'était la prolonger, que de mettre de la précipitation dans les dispositions employées pour la terminer. •

L'ancien Comité de Salut public donnait des plans à tous les Généraux en chef: je n'ai jamais reçu de lui, que des menaces de m'envoyer à l'échafand; & l'on a dit que j'étais une créature de l'ancien Comité.

Peu d'hommes ont les mœurs aussi donces que moi (j'en appelle à tous ceux qui m'ont connu;) & l'on m'a peint comme un Vandale, un Cannibale, &c. &c.

qu'ils n'eûssent rien ajouté aux connaissances que cette partie de mon ouvrage peut procurer sur la véritable situation des Rebèles, à l'époque où l'on m'a retiré la commandement, c'est-à-dire, lors de l'établissement des camps.

Aucun Officier-général n'a eu à l'armée un train plus modeste que moi; & M. Hector-le-Gros prétend que j'avais le faste d'un Maréchal de France, parce qu'il a vu à ma porte, *une Sentinelle & une Ordonnance à cheval.*

Je n'ai jamais été ivre de ma vie; & M. Lequinio, d'après M. Gannel, prétend que j'étais toujours *soul* à l'armée, & c'est M. Lequinio qui me reproche l'ivrognerie!

Les Représentans du peuple Hentz & Francastel, dans le rapport imprimé de leur mission dans l'Ouest, parlent de moi comme d'un homme orgueilleux & ignorant. Comment répondre à ces reproches? Personne n'est plus simple que moi: quant à mes moyens militaires, je conviens qu'ils sont très-faibles, & je n'appèlerai point du jugement des Représentans Hentz & Francastel: mais qu'il me soit permis de leur dire, que souvent dans leur écrit, ils s'écartent de la vérité, & que la plûpart des événemeus qu'ils rapportent, y sont présentés d'une manière qui fait peu d'honneur à leur mémoire ou à leur bonne foi.

Encore un mot, & je finis. Etranger à tous les partis, à toutes les factions, je n'ai rien demandé ni obtenu de l'intrigue. Je n'ai jamais enjambé sur aucun grade, & n'ai pu devoir mon avancement qu'à mon attachement pour mon métier & à quelques actions qui ne sont pas sans gloire. J'ai servi mon pays comme un honnête homme, un loyal Républicain, & je défie tous mes ennemis de *prouver* le contraire. Il y a dix mois que je suis dans les fers: mais je sais souffrir.

Il

Il serait également inutile de m'étendre davantage sur des dispositions générales que je n'ai pu exécuter: je crois que le résultat en eût été heureux ; je peux me tromper sans doute, & je céderai très-volontiers aux raisons de militaires instruits & impartiaux qui, connaissant bien le pays, me démontreront les vices de mon plan & l'insuffisance des mesures que j'avais adoptées pour terminer la Guerre de la Vendée.

Mais si cet ouvrage, qui n'a d'autre mérite que de prouver le peu de prétentions de l'auteur, son amour pour la vérité & l'indépendance de ses opinions, devait être attaqué par des gens étrangers au métier, ou par quelques hommes qui n'ont du militaire que les *épaulettes*; si, dans les nouveaux écrits que celui-ci peut faire naître, on joint la méchanceté à l'ignorance, & que l'on cherche à me refuter par de grosses injures & de mauvaises raisons, je ne répondrai sûrement pas ; mais je ne serai pas convaincu que mon plan ne vaut rien.

Ce qui est préférable à tous les plans militaires possibles, c'est le projet de finir la Guerre de la Vendée par les voies de douceur: ce parti fait honneur à la Convention nationale. Il est tems d'arrêter les flots de sang qui depuis vingt mois ont inondé cette malheureuse contrée. Les Commissaires chargés de cette importante mission

sauront

sauront sans doute concilier les mesures que commande le salut public, avec celles qu'exige l'humanité. Ils jugeront avec raison qu'un excès de clémence compromettrait infailliblement le sort de la République.

TURREAU.



APPENDIX.

Extrait d'une Notice ſur la GUERRE DE LA VENDÉE, *publiée par* J. J. COUSSAUD LÉCHAUX, Adjudant-Général.

INTRODUCTION.

UN voile mystérieux a toujours couvert la guerre de la Vendée. Au moment où les torches mal éteintes de cette guerre désastreuse semblent se rallumer, il est du devoir d'un citoyen qui veut le bien de son pays, de publier les mesures qu'il a cru propres à la terminer.

Avant de présenter les moyens d'éteindre cet incendie politique qui a causé tant de maux, je vais indiquer sommairement les causes de son origine & de ses progrès.

La Vendée dut son origine au fanatisme, excité par ceux qui, mécontens de la révolution,

 souf-

soufflèrent le feu de la révolte parmi les habitans crédules de ces contrées, & armèrent tous les jeunes gens de la première réquisition, pour rappeller l'ancien régime & anéantir la liberté.

Aussi-tôt les insurgés se répandent dans les différentes communes, demandent hautement leurs bons prêtres & leurs bons nobles, forcent tous les habitans à se réunir à eux, pillent & assassinent ceux qui refusent de se ranger sous leurs bannières, assignent les lieux des rassemblemens, & par les menaces de l'incendie, du pillage & de la mort, forcent ceux qui leur ont été désignés pour chefs de se mettre à leur tête, pour marcher vers leur destination.

Cette révolte n'est devenue un cancer, pour ainsi dire incurable, qu'à la suite des mauvaises mesures prises par le gouvernement, qui, tiraillé par les factions qui déchiraient la France, afficha la plus coupable négligence sur les moyens d'éteindre cet incendie contre-révolutionnaire, qui, alimenté par les ennemis de la révolution, fit les progrès les plus rapides & les plus effrayans.

Comme dans ce tems de malheurs toutes les mesures gouvernementales étaient dirigées par des hommes qui employaient tous les moyens propres à corrompre la morale publique, les généraux, connus par leurs talens & par leur moralité, furent sacrifiés ; la plûpart de ceux qui

les

les remplacèrent ne furent remarquables que par leur audacieuse impéritie, par leur luxurieuse immoralité, & par leur crapuleuse propension à tous les vices qui ont rendu ces malheureuses contrées le théâtre sanglant des horreurs qui répugnent à la nature & à l'humanité. Les meneurs du gouvernement semblèrent attirer de toutes les parties de la France les hommes les plus immondes, les plus ignorans & les plus vicieux, pour livrer la Vendée à leur rage. Quelques décrets arrachés à la Convention Nationale secondèrent leur systême dévastateur : aussi la Vendée devint un monceau de ruines, de décombres, de sang & de carnage ; elle fut livrée comme une proie au pillage & aux fureurs des soldats républicains, qui, irrités par les cruautés qu'entraîne toujours la guerre civile, souillèrent leurs lauriers par les horreurs les plus raffinées. Malheureusement quelques représentans du peuple, suivant le penchant de leur caractère irrascible, adoptèrent des mesures outrées, & virent de sang froid ce spectacle hideux, qui, en inspirant aux soldats républicains le mépris des vertus, les fureurs sanguinaires du pillage & de la dévastation, portèrent la rage & le désespoir dans le cœur des rébelles, & même de ceux des habitans du pays, qui, quoique n'ayant pas pris part à la révolte, se voyant en butte aux fureurs des deux partis, se

réunirent, & n'eurent d'autres ressources que la vengeance & le désespoir, sentimens malheureusement trop profondément gravés dans leurs cœurs, & qui peut-être ne s'en effaceront jamais.

Attaché à un corps qui faisait partie de la garnison de Mayence, je n'arrivai à l'armée de l'Ouest que dans le mois de Germinal, deuxième année républicaine.

Dans le courant du mois de Floréal, je fus envoyé, avec un détachement, à Luçon. Cette ville avait été mise en état de siège par un arrêté des représentans du peuple, qui y avaient établi un conseil de guerre.

Le 23 Floréal, je reçus une délibération de ce conseil, en vertu de laquelle j'en étais nommé membre.

Aussi-tôt la guerre de la Vendée devint l'objet de mes méditations. Après m'être pénétré des causes de son origine & de sa continuité, je consacrai tous mes loisirs à préparer les moyens sûrs & efficaces pour la terminer.

PLAN DE CAMPAGNE.

Toutes les armées de la république obtiennent tous les jours les plus brillans succès, & chassent loin du sol de la liberté les satellites des tyrans ; l'armée seule de l'Ouest ne remplit pas l'attente de la nation.

La

La république croit la guerre de la Vendée terminée ; & cependant les brigands qu'on a dit tant de fois détruits, ont encore une armée. On a publié que l'armée des brigands n'avait plus d'existence que par quelques misérables individus épars dans la Vendée, manquant de tout & mourant de faim, & cependant il est certain qu'ils sont dans un pays fourré qui est des plus fertiles ; qu'ils ont abondamment des bestiaux, des bleds, des farines & des fourrages. A la vérité, ils sont mal vétus & mal armés, & pour peu que nous missions de l'ensemble dans nos mouvemens, leur destruction serait prochaine ; mais je ne sais par quelle fatalité la vicieuse organisation de notre armée prolonge encore leur misérable existence.

Les brigands combattent toujours en masse, & nous nous défendons ou nous attaquons toujours partiellement ; ensorte qu'ils combattent avec des forces réunies comme des forces divisées.

Cependant nous avons une armée nombreuse, qui forme autour d'eux un cercle de 96 lieues de circonférence, & qui pourrait les écraser si elle tombait en masse sur eux, en resserrant progressivement le cercle jusqu'à leur parfaite destruction. Je pense qu'il n'y a pas assez de généraux dans notre armée, ou que la répartition en

est

est mal faite ; car là où devrait agir & commander un général, agit & commande un capitaine ou un adjoint, qui souvent manque de connaissances militaires, mais qui, ambitieux du généralat, ne s'en laisse donner le titre & n'en fait les fonctions que parce qu'il s'est mis en avant (1). Aussi trop longtems chaque commandant de poste ne croyant dépendre que de lui-même, a agi à sa fantaisie selon qu'il a voulu faire parler de lui, tandis qu'une seule tête devrait donner le mouvement d'ensemble à tous les membres épars & disloqués.

Je pense qu'avec de l'ensemble & une meilleure organisation, il serait possible, dans une

---

(1) Les généraux dans cette armée ne sont jamais à leur poste ; leurs quartiers-généraux qui devraient être très-rapprochés des troupes qu'ils commandent, en sont éloignés de 3 à 4 lieues.

C'est une des principales causes des déroutes & des surprises multipliées qui ont eu lieu : les déroutes proviennent aussi de ce que les généraux n'établissent jamais de seconde ligne ; précaution extrêmement utile à la guerre, parce que si la première ligne est repoussée, elle est soutenue par la seconde qui lui facilite les moyens de se rallier, en marchant à la rencontre de l'ennemi ; si au contraire on néglige cette sage précaution, dès que la première ligne est repoussée, elle se met en déroute, parce qu'elle ne trouve point de seconde ligne pour la rassurer & lui offrir un point de ralliment.

décade,

décade de purger ce pays des brigands; & certes, si on ne prend pas ce parti salutaire avant la récolte (1), je crains que cette horrible guerre n'absorbe encore toute la campagne, tandis que les troupes qui composent notre armée seraient si utiles sur les frontières.

Je porte la force de notre armée à environ 80,000 hommes d'infanterie, & 10,000 hommes de troupes à cheval: avec une telle masse d'hommes, si elle était bien organisée, on peut purger bientôt le sol de la liberté des brigands qui le souillent.

J'ai entendu quelques généraux (2) se plaindre

---

(1) Si on ne termine la guerre avant la moisson, j'appréhende que presque tous les habitans qui ont évacué le pays, & qui, selon moi, sont plus amoureux de leur récolte que de la liberté, retourneront sur leur sol pour la recueillir, & iront augmenter l'armée des brigands. (Ce fut le seul effet que produisit l'amnistie).

(2) Le général Turreau a émis cette opinion erronée & absurde ; ensorte que par ce mauvais système, qui tendait à diminuer sur les frontières le nombre de troupes à cheval qui y sont si utiles, tandis qu'elles ne sont que d'une faible utilité dans la Vendée, on avait amoncelé un très-grand nombre de troupes à cheval dans cette armée, où il y avait très-peu de généraux qui en connussent l'usage. A mon avis, deux escadrons par division suffisent ; ainsi il ne faut que seize escadrons pour exécuter mon plan.

de

de l'infanterie, en disant qu'ils pensaient que la guerre de la Vendée ne pouvait être terminée qu'avec la cavalerie.

A mon avis, il n'y a que l'infanterie qui puisse agir utilement dans un pays fourré, presque inaccessible à la cavalerie, où elle ne peut marcher qu'en file dans des chemins creux, bordés de haies épaisses. Sans doute un tel pays est plus propre à l'infanterie qu'à la cavalerie, puisqu'à chaque instant elle peut être assassinée par des brigands cachés derrière des haies, contre lesquels elle ne peut se défendre. Si l'infanterie a été quelquefois insuffisante, je pense qu'on ne peut en attribuer la cause qu'à la trop longue tolérance du pillage & à la mauvaise organisation de cette arme. Vous avez pris des mesures sages pour réprimer le pillage, mais elles me paraissent insuffisantes. J'ai lu dans les papiers publics une adresse & un arrêté des représentans du peuple près des armées du Rhin & de la Moselle, qui punit de mort dans les 24 heures tout individu trouvé nanti d'effets pillés ; je pense que cet arrêté est très-sage, & qu'il faut nécessairement sacrifier quelques hommes vicieux pour préserver la masse du vice.

Je vous proposerai donc d'adresser cette arrêté aux représentans du peuple près cette armée, afin de les engager à le prendre en consideration,

& à

& à examiner dans leur sagesse s'il ne serait pas utile de l'appliquer à cette armée.

Un décret salutaire de la convention avait ordonné que les bataillons de nouvelles levées & les compagnies franches seraient incorporées dans les anciens cadres ; j'ignore quels motifs ont pu entraver cette mesure utile sous tous les rapports, car elle présentait un double avantage : l'économie des finances par la suppression des nouveaux officiers devenus soldats ; l'expérience des officiers & des soldats des anciens cadres, auraient instruit leurs camarades nouveaux & inexpérimentés. On ne peut donner une organisation régulière à cette armée qu'après avoir rempli cette mesure.

Notre armée forme autour des brigands un cercle de 96 lieues d'étendue ; je ne connais point la partie de l'armée qui est du côté de la Loire, mais je connais assez celle qui s'étend depuis les *Sables* jusqu'à *Thouars*, pour affirmer qu'elle est mal organisée. Il n'y a dans cette étendue que trois généraux de brigade indépendans les uns des autres; & à mon avis, il est impossible, que trois généraux de brigade, isolés, puissent suffire pour 40 lieues de terrein.

(1) Il y a déjà plus de deux décades qu'il n'est

(1) Le conseil de guerre, convaincu de l'utilité d'une correspondance journalière de la part du général en chef, ou du

 chef

parvenu ici aucune espèce de correspondance, ni du général en chef, ni du chef de l'état-major-général; je ne puis attribuer la cause de ce retard qu'à la trop grande étendue de l'armée & à la distance de 33 lieues qui nous sépare du quartier général.

Je pense qu'il est au-dessus des forces physiques d'un seul homme de commander une armée qui occupe 96 lieues de terrein, s'il n'a sous ses ordres un nombre suffisant de généraux de division, pour seconder ses travaux.

A mon avis, il serait plus utile de partager le commandement de cette armée à deux généraux de division, qui pourraient agir sous les ordres d'un seul.

Le terrein contenu entre les Sables & Thouars seroit sous le commandement d'un général de division, qui aurait son quartier-général à Fontenay-le-Peuple.

L'autre partie serait l'appanage de l'autre général, qui aurait son quartier-général à Nantes.

---

chef de l'état-major avec toutes les divisions de l'armée, pour y établir cet ensemble qui seul peut co-opérer aux succès des opérations militaires, arrêta qu'il serait écrit au général en chef & au chef de l'état-major, pour les inviter à correspondre journellement avec toutes les divisions de l'armée & à leur faire passer les mots d'ordre. Cette mesure, si nécessaire, était facile à exécuter; mais la demande du conseil n'obtint pas de réponse & n'eut aucune suite.

Il

Il serait alors plus facile à un seul général en chef de diriger le mouvement des deux armées, en voltigeant de l'une à l'autre.

Si on adoptoit cette mesure, un général divisionnaire commanderait chacune de ces armées; il aurait près de lui un état-major-général, qui correspondrait journellement avec toutes les divisions, & leur donnerait une organisation uniforme.

On ne peut atteindre ce but qu'en organisant l'armée en brigades & en divisions, proportionnellement à l'étendue du terrein qu'elle occupe.

L'armée formant un cercle de 96 lieues, on pourroit la diviser en huit parties, qui chacune formerait une division sur 12 lieues de terrein.

Dans chaque division il y aurait 10,000 hommes d'infanterie, & 1,000 ou 600 de troupes à cheval, commandées par un général de division, deux généraux de brigade & un adjudant général.

Sur les deux généraux de brigade qui seraient dans chaque division, un devrait être choisi dans l'infanterie & l'autre dans les troupes à cheval, car souvent les troupes à cheval se trouvent commandées par des généraux qui n'ont servi que dans l'infanterie, & qui connaissent peu le service de la cavalerie.

J'ai tracé un plan d'organisation conforme aux mesures que je viens de vous présenter ; je pense que si l'on veut l'exécuter, il est possible de détruire la Vendée dans une décade.

Tableau des villes qui forment le cercle occupé par l'armée de l'Ouest, avec leur distance.

	Lieues de circonférence.
De Nantes à Machecoul . .	11
De Machecoul aux Sables . .	11
Des Sables à Luçon . . .	11
De Luçon à Vouvant . . .	10
De Vouvant à Partenay . .	10
De Partenay à Thouars . .	10
De Thouars à Saumur . . .	7
De Saumur à Chalosne . . .	12
De Chalosne à Nantes . . .	14
	96

ORGA-

ORGANISATION DE L'ARMÉE CATHOLIQUE, COMMANDÉE PAR STOFFLET.

Titre Premier.

Du costume des Officiers.

Art. 1. Le général en chef portera sur l'habit la ceinture blanche, avec un nœud de taffetas rouge.

2. Les officiers-généraux porteront sur l'habit la ceinture blanche, avec un nœud de taffetas blanc.

3. Le lieutenant-général portera sur l'habit la ceinture blanche, avec le nœud de taffetas violet.

4. Le major portera sur l'habit la ceinture blanche, avec le nœud de taffetas.

5. Il sera nommé un inspecteur-général & un lieutenant-général inspecteur des différents postes de la Loire & du pays conquis, qui porteront sur l'habit la ceinture blanche & le nœud de taffetas noir.

6. Les

6. Les commandans en chef de division porteront sur l'habit ou veste la ceinture blanche attachée d'un ruban blanc.

7. Les commandans en second ou lieutenants divisionnaires porteront au bras gauche la ceinture blanche avec le nœud blanc.

8. Les majors des divisions porteront aux deux bras la ceinture blanche attachée d'un ruban noir.

9. Les aides-de-camp des généraux porteront au bras gauche la ceinture blanche attachée d'un ruban rouge.

10. L'aide-major portera au bras gauche la ceinture attachée d'un ruban noir; les sous-aides-majors porteront au bras droit la ceinture blanche attachée d'un ruban noir.

11. Les adjudans des divisions porteront au bras gauche deux rubans blanc avec un flot ; les adjudans-majors les porteront aux deux bras.

12. Les capitaines des paroisses porteront au chapeau deux rubans blancs & un ruban bleu au milieu.

13. Les lieutenans des paroisses porteront au chapeau un ruban bleu.

14. Les commandans des postes aux bords de la Loire & aux frontières du pays conquis, porteront au bras la ceinture blanche attachée d'un ruban vert.

15. L'in-

15. L'inspecteur-général des vivres & munitions portera au bras gauche la ceinture blanche attachée d'un ruban jaune.

16. Les secrétaires porteront au bras gauche la ceinture violette attachée d'un ruban bleu.

17. Les trésoriers porteront au bras la ceinture violette attachée d'un ruban violet.

18. Les chirurgiens porteront au bras gauche la ceinture noire attachée d'un ruban noir; le chirurgien-major la portera aux deux bras.

19. Les aumôniers porteront à leurs chapeaux un ruban violet.

20. Les commissaires aux vivres porteront cousu autour du bras gauche un ruban blanc; le commissaire-génôral le portera à chaque bras.

21. Les vague-mestres porteront cousu autour du bras gauche un ruban violet; le vague-mestre-général en portera à chaque bras.

22. Les bouchers & boulangers porteront cousu autour du bras gauche un ruban rouge; ils seront sous l'inspection du commissaire-général.

23. Les couriers des paroisses porteront sur le bras gauche trois fleurs-de-lys en drap écarlate; ils seront payés à raison de 10s. par jour.

TITRE

Titre II.

Formation du Conseil militaire.

Art. 1. Le conseil d'administration, soit civil, soit militaire, sera composé du général, des officiers-généraux, du lieutenant-général & du major qui en sera rapporteur.

2. Lorsqu'il manquera un des officiers généraux, ou que les membres du conseil seront pairs & que les voix seront partagées, on y appellera un des divisionnaires ou un officier immédiatement inférieur en grade.

3. Lorsqu'il s'agira d'administration militaire, MM. les chefs des divisions, en leur absence leurs lieutenans, M. le commandant de la cavalerie, en son absence le lieutenant, seront appellés au conseil, & y auront voix consultative seulement.

Titre III.

De la division de l'armée.

Art. 1. Toutes les paroisses du pays conquis, d'Anjou & du Haut Poitou, jusqu'à la rive droite de la Sèvre, seront partagées en huit divisions.

2. Les divisions porteront le nom d'une des villes qui se trouvera dans l'étendue de son territoire.

3. Chaque

3. Chaque division aura son état-major particulier, qui sera composé d'un commandant en chef, d'un lieutenant, d'un sous-lieutenant, d'un major, d'un adjudant-major, d'un adjudant, d'un porte-drapeau, de deux chirurgiens, d'un aumônier, d'un secrétaire, d'un trésorier, des officiers de cavalerie qui seront attachés aux escouades de dragons & cavalerie.

4 *. Il sera formé par division une compagnie de chasseurs, composée de 42 hommes, un sergent-major, deux sergens, quatre caporaux, un sous-lieutenant, un lieutenant, un capitaine.— Total, 52 hommes.

5. Il sera formé en outre une première compagnie de chasseurs, de 96 hommes, un sergent-major, quatre sergens, huit caporaux, un sous-lieutenant, un lieutenant, un capitaine. Total, 112 hommes.

6. Tous les étrangers sans domicile seront tenus de se faire inscrire dans cette première compagnie.

7. Tous les commissaires des paroisses seront tenus d'envoyer aux commandans des divisions de

---

* Ces compagnies de chasseurs sont composées des déserteurs & des prisonniers étrangers. Par quelle fatalité ces étrangers ont-ils été dirigés sur ces contrées ? N'est-ce pas pour leur faciliter les moyens d'aller se réunir aux insurgés, & pour alimenter ainsi la Vendée ?—Note de l'auteur.

leur arrondissement la liste desdits étrangers sans domicile.

8. Tous les chasseurs porteront sur leurs vestes des épaulettes vertes.

9. Les chasseurs seront payés à raison de 10 s. par jour.

10. Lors du rassemblement, soit qu'il soit entier ou non, les compagnies des chasseurs des huit divisions seront tenus de se réunir, lorsqu'elles seront arrivées au lieu du rassemblement, à la première compagnie, suivant les numéros de leurs divisions.

Titre IV.

Du service des Chasseurs.

Art. 1. Les chasseurs, tant de la première compagnie que des huit divisions, feront leur service séparément.

2. Ils formeront l'avant-garde lorsque l'armée marchera en avant, & formeront l'arrière-garde dans les retraites ; ils feront les détachemens, & ne seront pas de corvée lorsque les divisions seront réunies.

3. Les neufs compagnies réunies auront leurs drapeaux & leurs tambours.

4. Le

4. La première compagnie des chasseurs restera toujours en activité auprès du général, & montera la garde à son drapeau.

5. Les compagnies de chasseurs de chaque division seront toujours en activité dans leurs divisions, & monteront la garde chez le commandant en chef, chez lequel sera déposé le drapeau de la division, & en son absence, chez l'officier qui le représentera.

Titre V.

Du service militaire.

Art. 1. MM. les officiers-généraux, lieutenans-généraux & majors feront de jour & de nuit le service qu'ils jugeront convenable au bien de l'armée.

2. MM. les officiers divisionnaires, leurs lieutenans, adjudans-majors, & adjudans monteront la garde, feront des rondes de jour & de nuit, feront les visites des prisons & hôpitaux, marcheront aux avant & arrière-gardes, & feront tout autre service qui leur sera ordonné.

3. Chaque commandant aura son drapeau, qui portera le numéro & le nom de la division.

4. Il sera attaché à chaque division trois tambours & un fifre, dont deux & le fifre dans tous les cas seront à l'armée avec le rassemblement ;

 soit

soit qu'il soit entier ou non ; le troisième restera pour faire le service de l'autre moitié restante ; il pourra en outre y avoir un tambour à chaque poste, soit au bord de la Loire, soit aux frontières du pays conquis.

5. Il y aura cinq sappeurs & quatre gardes-drapeaux attachés au drapeau de chaque division; les sappeurs & les gardes-drapeaux recevront la même solde que les chasseurs, à compter du jour où le rassemblement sera convoqué, jusqu'à celui où le drapeau rentrera à la garnison. Les gardes-drapeaux porteront une épaulette noire ; les sappeurs marcheront toujours en tête de leurs divisions, & se rassembleront en masse lors de la réunion ; ils porteront sur le bras gauche deux haches rouges.

6. Au moyen de cette organisation, les divisions marcheront & camperont séparément.

7. Le service sera ordonné par le major de l'armée, lorsqu'une ou plusieurs divisions seront réunies, & commandées par l'aide-major, le sous-aide-major, & en leur absence, par un adjudant.

8. Les aides-majors, sous-aides-majors & adjudans d'infanterie ou de cavalerie, en seront crus sur leurs paroles, lorsqu'ils affirmeront avoir commandé MM. les officiers pour le service.

9. MM.

9. MM. les colonels, lieutenans-colonels, feront le même service que MM. les commandans & lieutenans-commandans des divisions.

10. MM. les majors d'infanterie & de cavalerie feront les rondes de jour & de nuit, & la visite des prisons & des hôpitaux.

11. Aucun officier employé à l'armée ne pourra s'absenter sans la permission du général ou de l'officier qui commandera à sa place ; & les adjudans, capitaines, lieutenans & soldats, sans celle du commandant de la division.

12. Lorsque les divisions s'en retourneront, après le licenciement ou la dispersion de l'armée, le commandant en chef de la division sera tenu de ramener son drapeau, & de la faire escorter par ses gardes-drapeaux & le plus d'hommes qu'il lui sera possible, & par ses tambours & fifres ; & s'il ne peut y être en personne, il pourra se faire représenter par son lieutenant ou un officier.

13. Toute contestation qui pourrait s'élever entre MM. les officiers, seront envoyées devant le conseil militaire, qui prononcera à cet effet, & seront adressées sous cachet au major de l'armée, pour en faire le rapport.

TITRE VI.

Du Chirurgien-major & des Chirurgiens.

Art. 1. Il sera nommé un chirurgien-major, dont les fonctions seront de surveiller les chirurgiens de l'armée, de visiter les hôpitaux, & d'en rendre compte au général.

2. Il sera attaché à chaque division deux chirurgiens ; l'un marchera à chaque rassemblement, & l'autre restera pour soigner les blessés & malades de ladite division.

3. Ils marcheront chacun à leur tour ; au premier rassemblement ils tireront au sort, pour savoir qui marchera le premier.

4. Le chirurgien de semaine de chaque division sera tenu de rendre compte par écrit, tous les huit jours, au major de l'armée, du nombre des blessés qu'il y aura à l'hôpital de sa division.

TITRE VII.

Des Aumôniers.

Art. 1. Il sera nommé un aumônier par chaque division, qui sera tenu de se rendre à chaque rassemblement & de suivre l'armée.

TITRE VIII.

Du Tambour-major & de la Musique.

Art. I. Les tambours-majors, les fifres & tambours des divisions porteront le même uniforme.

II. Les tambours-majors ne pourront faire battre ni battre, dans aucun cas, qu'ils n'en reçoivent l'ordre d'un officier supérieur.

III. Les divisionnaires à l'armée ne pourront se servir que d'un seul tambour pour faire annoncer le service, ou tout autre ordre relatif à leur division.

IV. Arrivés à l'armée, tous les fifres & tambours des huit divisions seront sous les ordres du tambour-major; ils seront punis sévèrement, lorsqu'ils lui désobéiront.

V. Les tambours &, fifres sont autorisés à se loger dans la maison la plus voisine où sera logé le général; le tambour-major sera tenu de laisser, jour & nuit, un tambour de planton chez le général, ou officier qui commandera.

VI. Le tambour-major sera tenu, tous les soirs, de faire battre la retraite par les tambours réunis, & de marcher à leur tête; il en sera de même lorsqu'on battra la messe.

VII. Il sera nommé un tambour maître, qui sera chargé de l'école, & remplacera le tambour-major en son absence.

VIII. La générale, le rassemblement seront toujours battus par tous les tambours & fifres réunis.

IX. Le tambour-major ne pourra s'absenter sans la permission du général ou de celui qui commandera à sa place ; les tambours & les fifres ne pourront s'absenter sans la permission du tambour-major.

TITRE IX.

Des peines.

Art. I. Les peines pour MM. les officiers seront les arrêts, la prison, la destitution & la tête cassée.

II. Les peines des sous-officiers & soldats seront les amendes, le piquet, les verges & la tête cassée.

TITRE X.

De l'administration militaire.

Art. I. Chaque divisionnaire, aussi-tôt après la réception du présent réglement, mettra en réquisition tous les cordonniers qui sont dans l'étendue de son territoire, de manière qu'il y en ait au moins quatre par division.

Si une division ne pouvait completter le nombre, elle en prendra dans la division voisine qui en aurait plus de quatre, & si les divisions voisines n'avaient que ce nombre, le commandant de

de division se retirera par devers le général, qui lui en fera fournir.

Sont exceptés de cette réquisition les cordonniers qui travaillent au quartier-général.

II. Les chasseurs des divisions seront les premiers chaussés; tous les souliers, ainsi que ceux faits à l'attelier, seront distribués en présence du commandant de la division.

III. Chaque division aura deux commissaires aux vivres, qui rendront compte à l'inspecteur-général des vivres & munitions, des besoins que chaque division pourrait avoir.

IV. Chaque division aura deux bouchers & deux boulangers.

V. A chaque rassemblement, un commissaire de chaque division se rendra à l'armée avec le commissaire-général; les autres seront chargés de faire suivre le pain nécessaire à leurs divisions respectives.

VI. Chaque commissaire sera chargé du soin de pourvoir à la nourriture de sa division, sauf à ceux qui en seront dépourvus dans leurs divisions, à se pourvoir dans les autres divisions; ce que le commissaire-général sera tenu de surveiller.

VII. Chaque division aura son vague-mestre, sous la conduite d'un vague-mestre-général, & chaque commandant de division sera chargé de faire conduire & traiter ses malades.

VIII. Il sera nommé un trésorier par division.

IX. Le produit des prises sur l'ennemi & de l'échange des bestiaux, sera versé entre les mains du trésorier, & servira aux frais de la guerre.

X. Les amendes que devront payer ceux qui n'auront pas marché à leur tour à l'armée, seront fixées par le commandant de division, suivant l'aisance des délinquans ; elles pourront être portées à 150 livres, & ne pourront être moindres que 10 livres.

Seront réputés n'avoir pas marché à leur tour ceux qui ne se seront pas trouvés au choc.

XI. La totalité des amendes appartiendra à ceux qui les auront faites payer, sauf au soldat d'en faire l'usage qu'il jugera convenable.

XII. Les officiers ou soldats qui seront convaincus d'avoir composé avec ceux qui devaient payer l'amende, après qu'elle aura été fixée par le commandant de la division, seront punis sévèrement ; ils seront tenus de faire mettre par écrit ce qui aura été payé, & d'en rendre compte par écrit au chef de division.

TITRE XI.

De la Cavalerie.

Art. I. Les officiers de cavalerie porteront les épaulettes chacun selon son grade, comme les portaient les troupes du Roi avant 1789.

II.

II. Chaque division aura douze dragons, qui formeront une escouade ; ils seront soldés à raison de dix sous par jour.

III. Il faudra, pour être reçu dragon, avoir la qualité de brave, & être bien monté.

IV. Tous les dragons porteront sur le bras gauche un chevron brisé de galon blanc.

V. Il sera fourni un cheval au dragon qui n'en aura pas; celui qui en aura un, le fera estimer, & le prix lui en sera remboursé par le trésor royal.

VI. A tout rassemblement, soit qu'il soit entier ou non, les douze dragons de chaque division seront tenus de se rendre au lieu du rassemblement, avec l'infanterie de leurs divisions.

VII. Arrivés au lieu du rassemblement, les dragons de chaque division y prendront rang, suivant le numéro de leurs divisions, & ne formeront qu'un seul corps de cavalerie.

VIII. Ce corps de cavalerie formera huit escouades de douze hommes chacune, avec un brigadier ; quatre divisions de vingt-quatre hommes, avec chacune un maréchal-des-logis, & deux compagnies de quarante-huit hommes, avec chacune un capitaine, un lieutenant, un porte-guidon & quatre brigadiers.

IX. Chaque escouade aura pour officiers, sous-officiers ; savoir :

A Montfaucon. Un lieutenant—Un maréchal-des-logis—Un brigadier.

A Cerizai. Un capitaine—Un brigadier.

A Louroux. Un sous-lieutenant—Un maréchal-des-logis—Un brigadier.

A Chollet. Un porte-guidon—Un maréchal-des-logis—Un brigadier.

A Argenton Château. Un porte-guidon—Un brigadier.

A Châtillon. Un capitaine—Un brigadier.

A Beaupreau. Un sous-lieutenant—Un maréchal-des-logis—Un brigadier.

A Chemillé. Un lieutenant—Un brigadier.

X. Chaque division aura, en outre, douze cavaliers, qui porteront une fleur-de-lys sur le bras droit, & qui ne seront pas au compte du Roi ; ils seront également tenus de se joindre à l'armée, lorsque le rassemblement sera général.

XI. Lorsque le rassemblement ne sera que de moitié de la paroisse, il ne viendra que la moitié des cavaliers.

XII. Chaque commandant de division sera tenu d'envoyer auprès du général, tous les quatre jours, un dragon & un cavalier ; ces dragons & ces cavaliers ne pourront s'en retourner qu'ils n'ayent été remplacés par leurs camarades, & ce, à peine de punition.

XIII,

XIII. Toute autre personne ne pourra se présenter à cheval à l'armée, sous peine d'être démontée sur-le-champ.

XIV. Sont exceptés de l'article précédent les aumôniers, les chirurgiens, les commissaires aux poudres & salpêtres, les trésoriers, les commissaires aux vivres, les bouchers, boulangers, les maréchaux, les commissaires des paroisses, vague-mestres, couriers, domestiques d'officiers, & ceux qui auront la permission par écrit des généraux.

XV. Pourront cependant MM. les commandans des divisions de la Loire & des frontières du pays conquis, avoir un plus grand nombre de cavaliers & dragons pour faire le service des différentes gardes, pourvu que les cavaliers excédens aient une permission par écrit; mais dans aucun cas, ils ne pourront se rendre plus de douze à l'armée.

XVI. Toutes les corvées seront faites par les cavaliers.

XVII. Les cavaliers qui seront organisés prendront place à l'armée; ils auront leurs officiers, comme il est dit aux articles 6, 7, 8 & 9 du présent titre, concernant les dragons.

XVIII. Tous les dragons & cavaliers ne pourront avoir chez eux plus de deux chevaux.

XIX. Tout habitant du pays conquis sur la

rive

rive droite de la Sèvre, outre les dragons & cavaliers inscrits, qui garderont chez eux un ou plusieurs chevaux propres à monter un cavalier, seront punis par la confiscation des chevaux, & par une amende équivalente à la valeur du cheval, s'il n'en a fait la déclaration au chef de sa division dans la quinzaine qui suivra la publication du présent réglement.

Sont exceptés ceux qui ont une permission par écrit des généraux.

XX. Les commandans des divisions, leurs lieutenans, les inspecteurs-généraux, les commissaires des paroisses, tiendront la main à l'exécution du présent article.

TITRE XII.

Des généraux.

Art. I. Tout soldat qui sera convaincu d'avoir vendu des armes aux patriotes, ou de les avoir échangées pour des denrées, sera puni de mort.

II. Toute personne qui aura connaissance d'un pareil délit & qui le déclarera, recevra la somme de 1000 livres de récompense.

III. Il est expressément défendu à tous les officiers & soldats de former des rassemblemens pour aller en pays ennemi, même de se porter dans le

pays

pays républicain, sans la permission du commandant de division.

IV. Sont exceptés du présent article les commandans des postes.

V. Il est défendu à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, de porter les mêmes marques distinctives qui désignent les grades des officiers de l'armée & des employés auprès d'elle.

VI. Les prises faites par les divisions réunies seront partagées par égales portions.

VII. Lorsque les commandans, généraux, inspecteurs & commissaires des paroisses auront besoin de la force armée, ils s'adresseront aux chefs des divisions, qui seront tenus de la leur fournir, sur leur responsabilité.

VIII. Lorsque les généraux, inspecteurs & commissaires des paroisses trouveront de la résistance dans l'exécution de leurs ordres, ils feront conduire les délinquans au conseil militaire, pour y être jugés suivant l'exigence des cas.

IX. Il sera délivré une copie du présent réglement à chaque officier supérieur, à chaque officier divisionnaire & subdivisionnaire, tant d'infanterie que de cavalerie, & au tambour-major, afin qu'ils en maintiennent l'exécution.

X. MM. les commandans divisionnaires feront donner lecture du présent réglement à la tête de leurs

leurs divisions ; les officiers de cavalerie à tous les cavaliers ; le tambour-major à tous les tambours, afin que personne n'en puisse prétendre cause d'ignorance.

Mandons & ordonnons à tous chefs de division, leurs lieutenans ou inspecteurs divisionnaires & commissaires des paroisses, de tenir la main à l'exécution de la présente ordonnance, & qu'ils la fassent inscrire sur leurs régistres, pour y avoir recours en cas de besoin.

Donné & fait au conseil militaire, à Trementine, le 28 Juin 1794, l'an deuxième du règne de Louis XVII.

(Signé) *Stofflet, Berard, chevalier de Fleuriot, de Rostaing, le Couëvre, Trotouin*; *Gilbert*, secrétaire-gén. de l'armée.

INSTRUCTION DU CONSEIL MILITAIRE.

Pour servir de suite au réglement dudit conseil, du 28 *Juin* 1794.

Art. I. Le quartier-général se tiendra dorénavant à Maulevrier ; le conseil militaire se tiendra toujours au quartier-général.

II. Tous les chefs de division, leurs lieutenans, les commandans des postes, soit sur les bords de la

la Loire, soit sur les frontières du pays conquis, correspondront directement avec le général en chef & président du conseil militaire.

III. Tous les officiers de l'armée s'adresseront directement au conseil militaire, qui tiendra ses séances à Maulevrier; ils seront tenus d'insérer sur leurs dépêches l'heure à laquelle partira le courier qui en sera porteur; ils en feront de même sur celles qui leur seront adressées du quartier-général, lesquelles ils garderont soigneusement, pour leur responsabilité.

IV. Tous les officiers qui doivent composer l'état-major de chaque division seront à la nomination du conseil militaire; à cet effet, les chefs de division lui présenteront les sujets qui pourraient concourir pour les places vacantes, afin que le conseil militaire nomme le sujet qui lui conviendra, & lui fasse expédier son brévet.

V. Tous chefs de division, leurs lieutenans, commandans des postes, ou autres officiers commandans en leur absence, ne pourront se permettre de prononcer sur le sort des prisonniers, quels qu'ils soient.

VI. En conséquence, aussi-tôt que dans l'étendue d'une division il aura été arrêté quelqu'un, soit réfugié suspect, soit convaincu d'un délit, ils seront conduits, sous bonne & sûre garde, devant le conseil militaire.

VII. Pourront néanmoins les officiers punir les soldats, suivant l'exigence des cas, de quarante-huit heures de prison ; mais lesdits officiers seront tenus d'en rendre compte au conseil militaire : en conséquence, chaque chef de division est autorisé à établir une prison dans son arrondissement.

VIII. Dans quelques cas que ce soit, les officiers ne pourront se permettre de frapper les soldats.

IX. MM. les chefs de division, leurs lieutenans, les commandans des postes, & tous autres officiers, ne pourront s'immiscer en rien dans l'administration civile.

X. Tous les chefs de division & leurs lieutenans ne pourront faire de rassemblement qu'en vertu d'un ordre signé du général en chef, lequel ordre sera aussi signé par les chefs au moment où ils voudront faire le rassemblement.

XI. Toutes les fois que les chefs de division, leurs lieutenans, les commandans des postes, ou tous autres officiers, marcheront à l'ennemi, soit que leur marche ait été avantageuse ou non, ils seront tenus d'en rendre compte par écrit au conseil militaire.

XII. Seront sévèrement punis les officiers qui manqueront à la disposition de l'article précédent.

XIII. MM. les chefs de division, leurs lieutenans commandans des postes, ne pourront disposer en

rien

rien du produit des différens établissemens qui seront dans l'étendue de leurs divisions, qu'avec l'agrément des officiers-généraux.

XIV. A cet effet, les chefs de division seront tenus d'instruire le conseil militaire des différens établissemens qui sont dans l'étendue de leurs divisions, du nombre d'ouvriers qui y sont employés, pour être statué par le conseil militaire.

XV. Toutes les contestations, soit relativement à l'administration, soit relativement au service, les interprétations, soit du réglement, soit de la présente instruction, seront adressées par écrit au major de l'armée, pour être présentées au conseil militaire, qui se réserve expressément de prononcer.

XVI. Chaque paire de souliers sera payée à chaque chef d'attelier, à raison de 3 livres 15 sous la paire.

XVII. Seront responsables les huit chefs d'atteliers des huit divisions, de l'ouvrage qui sera fourni de leurs atteliers.

Mandons & ordonnons à tous nos chefs de division, leurs lieutenans, nos inspecteurs divisionnaires, nos commissaires des paroisses, de tenir la main à l'exécution des présentes, lesquelles seront transcrites sur leurs régistres, pour y avoir recours en cas de besoin.

Donné & fait à Jalais, en comité militaire, le 1er. Août 1794, l'an deuxième du règne de Louis XVII.

(Signé) *Guibert.*

CONCLUSION.

Lorsque je combinai le plan que j'ai présenté pour détruire la Vendée, je ne connaissais ni l'organisation, ni les dispositions de l'armée Vendéenne. Le hasard m'a procuré l'organisation de l'armée commandée par Stofflet ; j'en ai admiré toutes les parties, elle a justifié mon opinion sur la division de l'armée républicaine qui occupe une trop grande étendue pour être commandée par un seul général ; j'ai acquis de nouvelles connaissances sur les dispositions de l'armée Vendéenne ; j'ai appris qu'elle était commandée par trois généraux, savoir : Charette, Stofflet & Sapineaux ; que l'armée de Stofflet était séparée de l'armée de Charette par la Sèvre Nantoise, rivière qui partage pour ainse dire le pays insurgé ; ensorte que Charette occupait toute la rive gauche de la Sèvre Nantoise, Stofflet occupait la rive droite, & Sapi-

neaux

naux commandait l'armée de l'intérieur qui était sans doute fixée le long de la Sèvre Nantoise, & formait le dépôt & le corps de réserve des deux armées.

Ainsi l'armée de Charette avait sa droite appuyée à la Maine & à la Sèvre Nantoise, sa gauche au grand & petit Lay.

Ses principaux postes devaient occuper Clisson, Aigrefeuille, Montaigu, Monchamp, Chantonai, Pouzauge.

Ses avant-postes devaient occuper Minières, Vieillevigne, Roche-Servière, Bouzils, Belleville, Laroche-sur-Yon, Rourneseau, Mouilleron & Saint-Pierre du Chemin. Le quartier-géneral de Charette était à Belleville.

L'armée de Stofflet avait sa gauche appuyée à la Loire, & sa droite à la source de la Sèvre Nantoise.

Ses principaux postes étaient à Louroux, Valet, Montfaucon, Chollet, Chatillon, & Maulevrier.

Ses avant-postes étaient à Saint-Christophe, Beaupréau, Chemillé, Vihier, Argenton-le-Château.

Le quartier-général de Stofflet était à Maulevrier.

Sapi-

Sapineaux occupait sans doute les postes de l'intérieur ; j'ignore le lieu où il avait fixé son quartier-général.

D'après ces données, que ceux qui connaissent l'art militaire approfondissent le plan que j'ai proposé & le combinent avec les positions des armées Vendéennes, sans doute ils conviendront de la sagesse des mesures que j'ai indiquées, & de leur facile exécution. Quoique je ne connusse point les positions des armées Vendéennes lorsque je conçus mon plan, je pense qu'il était facile d'en exécuter avec succès les dispositions progressives, en y adoptant les changemens nécessités par les événemens & par les circonstances.

Sans doute après avoir lu l'organisation de l'armée de Stofflet, & après l'avoir opposée à la désorganisation de l'armée républicaine, on sera porté à croire que les généraux Vendéens ont une parfaite connaissance de l'art militaire, & qu'il est nécessaire de leur opposer des généraux habiles, au lieu du ramassis des ignorans qui leur ont été presque toujours opposés, & dont l'impéritie & l'immoralité ont causé tant de maux.

Que ceux qui ont cru que les Vendéens combattent sans ordre & forment des tourbillons desorganisés apprennent par le tableau de leur organisation, qu'il est plus difficile qu'on ne le pense de les combattre. Ils sont, à la vérité, mal armés,

mal

mal vêtus, mal chaussés, avec des sabots; mais commandés par des généraux habiles, ils ont l'avantage inappréciable de se battre sur leur propre territoire, où chaque habitant qui ne porte pas les armes leur sert d'espion, tandis que cette ressource si utile, est nulle pour l'armée républicaine; ils connaissent toutes les issues dans un pays extrêmement fourré, dépourvu de grandes routes, inaccessible dans les saisons pluvieuses, à cause des chemins bourbeux & du terrein glaiseux qui le rend impraticable.

Souvent j'ai admiré les combinaisons militaires des Vendéens, qui, bien servis par leurs espions, avec des forces inférieures, mais réunies, se jouaient des généraux républicains, qui combattaient presque toujours avec des forces divisées, sans aucune combinaison d'ensemble, même sans aucune précaution. Je dois rendre à nos braves soldats le tribut d'éloges qu'ils méritent; car s'ils ont commis des fautes, elles ne doivent être attribuées qu'à la négligence de leurs chefs. Souvent je les ai vus fondre avec rapidité sur les cohortes Vendéennes, & les mettre en pleine déroute; car jamais les rebelles n'attendaient le choc impétueux des troupes républicaines; dès qu'ils les voyaient fondre sur eux, ils se rompaient, se dispersaient aussi-tôt dans les bois & dans les genêts qui

couvrent

couvrent leur pays, & ne laissaient sur le champ de bataille que leurs sabots, qu'ils abandonnaient pour fuir avec plus de célérité. Si leurs cavaliers étaient chargés & poursuivis par notre cavalerie, ils se jettaient à bas de leurs chevaux, & se cachaient dans le fourré, où il était impossible de les atteindre.

Si les soldats républicains eussent été commandés par des généraux habiles, nous n'aurions pas eu à gémir sur la continuité de cette guerre qui a coûté tant de sang. Indépendans les uns des autres, nos généraux ignorans abandonnés à leur fougueuse présomption, allaient selon leur caprice faire des parties de chasse très-longues & très-fatigantes, dans le pays insurgé, quelque fois après avoir fait égorger quelques paysans & quelques femmes, ils revenaient célébrer leurs prouesses dans les sociétés populaires, en leur annonçant avec emphase qu'ils avaient remporté des victoires complettes, & tué 3 ou 4,000 brigands.

Après le 9 Thermidor, le commandement de l'armée républicaine fut confié à un général recommandable par ses vertus morales & militaires, une organisation plus régulière fut donnée à l'armée, les mesures les plus convenables pour rétablir la discipline, & pour guérir les soldats de la fureur du pillage, furent employées; une paix mal

mal combinée sembla éteindre momentanément l'incendie Vendéenne, qui s'est bientôt rallumée de ses cendres.

Ce simulacre séduisant d'une pacification problématique donne ample matière à de profondes réflexions ; mais il est des événemens qui ont besoin d'être approfondis, & qu'il est réservé à l'histoire de présenter sous leur véritable jour. Cette mesure a-t-elle été moins pernicieuse que salutaire. C'est un problême à résoudre.

Comme toutes les clauses de cette paix n'ont pas été publiées, je ne puis exprimer mon opinion que sur les conditions connues, qui m'ont paru bien impolitiques.

En effet, les rebelles ont été armés & équipés, une organisation militaire leur a été donnée, leurs chefs ont reçu des sommes considérables, & ont conservé le commandement de leurs troupes dans le pays insurgé ; mais dans tous les tems, dans toutes les guerres civiles, n'a-t on pas toujours cherché à gagner les chefs & à les éloigner de leurs troupes & du théâtre de la guerre ? Pourquoi donc n'a-t-on pas adopté cette mesure sage, qui aurait empêché la résurrection de la Vendée ?

Cette paix, qui devait arrêter les flots de sang qui ont arrosé les champs Vendéens, a causé la

 perte

perte non seulement d'un grand nombre de soldats Républicains, mais encore de presque tous les patriotes de ces contrées, qui, restés fidèles à la République, avaient abandonné leurs propriétés, & leurs dieux pénates, sacrifié leurs fortunes pour passer dans le pays Républicain. Ces patriotes rentrèrent dans leurs foyers, pensant qu'une paix durable allait assurer leur existence ; mais hélas ! là où une vie heureuse & tranquille devait les dédommager de tous leurs sacrifices, ils n'ont trouvé qu'une mort cruelle. Ainsi les Vendéens ont assassiné, non seulement plusieurs de nos soldats, mais encore presque tous leurs concitoyens qui, après s'être éloignés du théâtre de la guerre, y sont rentrés sur la foi d'une pacification qui devait assurer la garantie de leurs personnes & de leurs propriétés ils ; en agissent envers ceux qu'ils appellent réfugiés, comme nous en agissons envers les émigrés ; ils se sont partagé leurs propriétés, & les assassinent, pour s'assurer le fruit de leurs usurpations. Oh ! malheureuse Vendée, tu as été le théâtre sanglant de tant de forfaits, que la postérité frémira en contemplant le triste tableau qui les lui retracera.

Que le gouvernement prenne enfin les mesures les plus promptes & les plus sages pour extirper entière-

entièrement ce cancer politique qui corrode la République, & mine sourdement la liberté dans l'intérieur, lorsque la valeur de nos soldats la fait triompher sur nos frontières; qu'il s'attache surtout à mettre à la tête de nos troupes des généraux recommandables par leur caractère & par leurs talens militaires (car que peut un général en chef, lorsqu'il n'est pas secondé par les généraux & par les officiers qui sont sous ses ordres). Eh! certes, le gouvernement ne s'attache pas assez scrupuleusement au choix des fonctionnaires publics; c'est cependant vers ce but qu'il devrait diriger toute son attention, en mettant chaque citoyen à la place qu'il peut le mieux occuper. Qu'il eût été utile, lorsqu'on conféra des emplois à tant de citoyens inexpérimentés, que le gouvernement eût fait faire pour chaque fonction publique une instruction qui en eût prescrit les devoirs; cette mesure nous eût préservé d'un déluge de maux dont nous avons été accablés par l'ignorance des fonctionnaires publics. N'était-il pas ridicule, par exemple, de confier des emplois civils & militaires à des citoyens qui ne savaient ni lire, ni écrire ? Pourquoi une loi salutaire ne prononce-t-elle donc pas que nul ne peut obtenir, ni conserver des emplois civils, ni militaires, s'il ne sait lire & écrire ? Cette loi pur-

gerait sur-tout l'armée d'un nombre infini d'ivrognes & d'ignorans.

Après avoir employé avec sagesse la force des armes à soumettre les rebelles, qu'on ait recours aux armes de la raison & à tous les moyens les plus convenables pour ramener au giron de la République les habitans de ces contrées, en cherchant à effacer de leurs cœurs ulcérés les sentimens de haine, de vengeance & de désespoir qui y sont trop profondément gravés. O nature ! pourquoi as-tu rendu le cœur de l'homme accessible à la cruelle vengeance ? Passion atroce, qui éloigne de lui les principes d'humanité, de justice & de raison, allume, alimente les haines, & ne tend qu'à la destruction du corps social.

Que ce pays soit occupé par des forces imposantes, pour y assurer l'exécution des lois, la sûreté des personnes & des propriétés ; qu'une justice sévère & prompte y soit exercée pour punir tous les délits ; qu'on fasse concourir les soldats Républicains à la reconstruction des habitations, à la culture des terres, à la confection des grandes routes, qu'il est si utile d'y multiplier, sous tous les rapports.

Le grand nombre de châteaux-forts & de villes fortifiées qu'on trouve dens ce pays, est une preuve perma-

permanente qu'il a été toujours le théâtre des guerres civiles; la multiplication des grandes routes produira le double avantage de faciliter les moyens d'y combattre avec succès, si la guerre civile venait à s'y rallumer, & de procurer en même tems les moyens de transport de toutes les productions qui y sont si abondantes.

Il me paraît encore très-utile de chercher à rendre le pays moins couvert, en prohibant les clôtures des possessions territoriales, qui, couvertes de bois & de genêts, sont clauses si hermétiquement avec des haies mortes & vives, qu'il est impossible d'y pénétrer & d'y faire la guerre avec avantage, contre des habitans à qui ces clôtures servent de retranchement & de pallissades pour assassiner ceux qui les combattent.

L'instruction publique qui est si précieuse à un peuple qui veut conserver sa liberté, a été bien négligée; que le gouvernement en la faisant vivifier dans toute la république, s'attache surtout à la propager avec plus d'attention dans ces contrées. Le fanatisme & la servitude sont compagnons de l'ignorance; l'instruction publique, par les lumières qu'elle répand, dissipe tous les préjugés, & inspire à l'homme l'amour de la liberté.

Les

Les brandons de la guerre civile rallumés dans la Vendée, m'ont engagé à publier mes idées sur les moyens de les éteindre ; je m'estimerai heureux, si les mesures que je propose, peuvent contribuer à mettre enfin un terme à cette guerre désastreuse qui alarme tous les amis de la liberté.

FIN.

Pour faciliter l'intelligence de ces deux ouvrages, il eſt néceſſaire d'avoir une carte de la Bretagne & du Poitou ſous les yeux. Il ſerait difficile de s'en procurer une meilleure que celle qui vient d'être publiée par M. Faden, géographe de Sa Majeſté Britannique. On trouvera des exemplaires de cette carte chez J. de Boſſe.





